



Jeanne Moeneclaey

Cnaf - Dser

Evaluation des Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas)

Table des matières

AVANT-PROPOS	6
INTRODUCTION	10
1 – L’accompagnement à la scolarité : de quoi parle-t-on ?	11
2 – Les contrats locaux d’accompagnement à la scolarité (Clas)	12
2.1 – Historique, principes et objectifs du Clas.....	12
2.2 – Le Clas en quelques chiffres clés	13
3 – Objectifs de l’évaluation.....	14
4 – Méthodologie de l’évaluation.....	15
PARTIE 1 : PILOTAGE ET ORIENTATION DES CLAS.....	17
1 – Un faible pilotage partenarial au niveau national	17
2 – Le portage et le pilotage départemental du Clas par les Caf et leurs partenaires....	18
2.1 – Un fonctionnement par appels à projets annuels.....	18
2.2 – Le Comité départemental Clas : une instance partenariale.....	20
2.3 – Un portage assuré principalement par les Caf	28
3 – Les porteurs de projets Clas aux prises avec les difficultés du terrain.....	36
3.1 – Une affirmation unanime de la nécessité d’accompagner le travail scolaire.	36
3.2 – De la difficulté d’être porteur de projet Clas	38
3.3 – Des dynamiques de réseau recherchées, mais qui restent rares.....	41
PARTIE 2 : PUBLIC ET FONCTIONNEMENT DU CLAS.....	44
1 – Qui sont les enfants / les jeunes qui vont au Clas et leurs familles ?.....	44
1.1 – Un dispositif qui s’adresse avant tout aux écoliers et aux collégiens, et à leurs familles.....	44

1.2 – Le Clas concerne en majorité des enfants et des familles issus des milieux populaires, et notamment issus de l’immigration.....	47
1.3 – Le Clas touche largement des enfants issus des territoires de la politique de la ville.....	51
1.4 – Le public du Clas diffère partiellement selon les territoires	53
1.5 – Le Clas touche des enfants et des jeunes qui ne disposent pas de toutes les ressources utiles pour réussir à l’école	54
2 – Les acteurs du Clas.....	58
2.1 – Les structures qui portent du Clas	58
2.2 – Les intervenants	60
2.3 – Les coordonnateurs du Clas dans les structures.....	64
3 – L’organisation du Clas sur le terrain	66
3.1 – Comment accède-t-on au Clas ?	66
3.2 – De la mixité au sein du Clas ?.....	67
3.3 – Des points communs à la quasi-totalité des Clas	71
3.4 – Que fait-on pendant le Clas ?.....	72
4 – Les avis et la satisfaction des parents concernant le Clas	77
4.1 – Le Clas, vu par les parents.....	77
4.2 – Pour les parents, le Clas a des impacts forts sur leurs enfants.....	78
4.3 – Un très haut niveau de satisfaction	79
4.4 – Développer l’évaluation pour mieux appréhender les effets du Clas.....	80
PARTIE 3 : LE CLAS : DU SOUTIEN A LA PARENTALITE ?.....	84
1 – Le soutien à la parentalité : une spécificité riche du Clas.....	84
1.1 – Les parents concernés par le Clas ressentent plus de difficultés que la moyenne des parents dans l’exercice de leur rôle de parent	84
1.2 – Une dimension originale du Clas.....	85
2 – Associer les parents : sans doute la mission la plus difficile du Clas	86
2.1 – Un aspect du Clas qui n’est pas spontanément attendu par les parents... ..	86
2.2 - ... Et avec lequel les porteurs de projets ne sont pas tous à l’aise.....	87
2.3 – Les porteurs de projets mettent en place des outils et des actions pour impliquer les parents dans le Clas.....	89

2.4 Ces initiatives rencontrent un succès inégal.....	93
3 – Ce que produit l’accompagnement des parents dans le cadre du Clas.....	101
3.1 – La difficulté à mesurer les effets de l’accompagnement des parents	101
3.2 – Une approche par le témoignage des acteurs de terrain.....	103
3.3 – Les impacts perçus par les parents sur eux-mêmes.....	104
3.4 – Un potentiel de développement de l’accompagnement des parents à travers le Clas	107
4 – Une articulation à renforcer avec les dispositifs ou actions relevant de l’accompagnement à la parentalité.....	110
4.1 – Une exigence croissante qui demande à être accompagnée	110
4.2 – Clas et Reaap : des dispositifs gérés de façon indépendante, malgré des points de rapprochement	112
4.3 – Les parents concernés par le Clas fréquentent plus que les autres les actions de soutien à la parentalité, et sont majoritairement ouverts à ces actions	114
4.4 – Des contacts essentiellement non formalisés entre le Clas et le champ de l’accompagnement à la parentalité	115
4.5 – Les parents du Clas se déclarent plus intéressés que les autres par des actions d’accompagnement à la parentalité.....	117
 PARTIE 4 : QUEL LIEN ENTRE LE CLAS ET L’ECOLE ?.....	 120
1 – Des mondes qui se rencontrent difficilement, mais des relations qui tendent à s’améliorer.....	120
1.1 – Des relations assez difficiles, possibles grâce aux « bonnes volontés »	120
1.2 – Des collaborations portant plutôt sur des situations individuelles.....	122
1.3 – Des évolutions encourageantes.....	124
2 – Une absence d’articulation avec les dispositifs et initiatives relevant de l’Education Nationale.....	125
2.1 - L’Education Nationale porte des dispositifs qui ont des points communs avec le Clas	126
2.2 – L’atout du Clas : la proximité avec les parents.....	131
3 – Un partenariat à renforcer avec l’Education nationale	133

PARTIE 5 : LE CLAS EST-IL INTEGRE DANS UNE POLITIQUE EDUCATIVE TERRITORIALE ?.....	135
1 – Le Clas est peu identifié par les acteurs locaux comme par les parents	135
1.1 – Des dénominations variées.....	135
1.2 – Une communication peu aisée	136
1.3 – Des initiatives en matière de communication	137
2 – Des points communs et parfois des liens avec d'autres dispositifs, en particulier dans le cadre de la politique de la ville.....	138
2.1 – Les programmes de réussite éducative (PRE).....	138
2.2 – D'autres initiatives et dispositifs en lien ou non avec le Clas.....	140
3 – Une absence de lieux de gouvernance locale incluant le Clas.....	144
3.1 – Les PEDT n'ont pas permis la prise en compte des Clas lors de la réforme des rythmes scolaires.....	144
3.2 – Une articulation locale difficile.....	147
3.3 – Quelques initiatives de coordinations locales incluant le Clas	147
Tableau comparatif synthétique de dispositifs ayant des points communs avec le Clas.....	149
 CONCLUSION ET PISTES DE REFLEXION	 150
1 – La dimension plurielle du Clas fait sa richesse	150
2 – Un positionnement (d')intermédiaire.....	151
3 – Des impacts positifs, mais qui demandent à être mieux évalués.....	153
4 – Un pilotage nécessairement partenarial, au national et au local.....	153
 BIBLIOGRAPHIE	 155
 ANNEXE	 159
1 - Liste des entretiens	159

Avant-Propos

Parmi l'ensemble des dispositifs de soutien à la parentalité, les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas) occupent une place bien particulière. Lors de leur création en 1996 ils sont destinés à un public spécifique, à savoir les écoliers, les collégiens et les lycéens des zones d'éducation prioritaire (Zep) et des zones urbaines sensibles (Zus). Ils sont étendus trois ans plus tard à l'ensemble du territoire et sont positionnés comme des structures concourant à la coéducation des enfants, en lien avec les parents et l'école. Leur positionnement au croisement de l'accompagnement scolaire, de l'action socio-culturelle et du soutien à la parentalité, les rendent complexes à saisir.

Aujourd'hui les Clas concernent près de 3 000 structures, 200 000 enfants ou jeunes entre 6 et 17 ans et environ 130 000 familles. En 2015, la branche Famille consacre 27,3 millions d'euros au financement des Clas. Il est porté par des acteurs variés et mis en œuvre de façon différenciée selon les territoires et les porteurs de projets, faisant en outre bien souvent appel à des bénévoles.

Dans le cadre de la Convention d'objectifs et de gestion 2013-2017 une expérimentation sur un nouveau mode de fonctionnement du Clas est en cours, laquelle consiste à proposer un financement au projet (plutôt que par groupe d'enfants accompagnés) accordé sous la forme d'une subvention (plutôt que par une prestation de service). L'enjeu pour la branche Famille est d'encourager la qualité des projets, et d'inscrire plus directement et lisiblement ce dispositif comme de l'accompagnement à la parentalité.

C'est dans ce contexte qu'une évaluation a été conduite, avec la volonté d'aider à définir les possibilités d'évolution du dispositif.

Il s'est agi dans un premier temps de mieux connaître le Clas dans sa mise en œuvre sur le terrain. Comment fonctionne-t-il au niveau institutionnel ? Qui en sont les acteurs ? Quelles sont les actions proposées ? Qui sont les enfants, les jeunes, les

parents concernés par le Clas ? Autant de questions auxquelles les réponses n'étaient pas aisées à trouver.

L'évaluation a porté sur l'accompagnement des parents au sein du Clas, le lien entre le Clas et l'Ecole, l'articulation du Clas avec les autres acteurs éducatifs locaux. Elle a également permis d'interroger les besoins des parents concernés par le Clas, leurs attentes envers ce dispositif et leur satisfaction.

L'évaluation repose sur trois études dont les résultats sont articulés au sein de ce *Dossier d'étude* :

- L'analyse des données d'activité nationales des Clas portant sur l'année scolaire 2014-2015 ;
- Une enquête par monographies conduites dans six départements (Ain, Ardennes, Haute-Garonne, Pyrénées orientales, Haute-Vienne et Seine-Saint-Denis) choisis dans un souci de diversité des territoires et situations socio-économique, mais aussi de mise en œuvre du Clas. Une soixantaine d'entretiens ont été réalisés avec les Caf, leurs partenaires institutionnels et des porteurs de projets Clas ;
- Une enquête téléphonique auprès de plus de 900 familles concernées par le Clas sur les six départements. Cette enquête visait à mieux connaître le profil des familles concernées par le Clas, leurs attentes et besoins, mais aussi leur perception du Clas et de ses impacts.

Le *Dossier d'étude* est construit autour de cinq parties. La première porte sur les questions de gouvernance en s'intéressant au pilotage et à l'orientation des Clas. La deuxième vise le public et le fonctionnement sur le terrain du dispositif. La troisième interroge sa dimension de soutien à la parentalité et la quatrième, le lien avec l'école. Enfin, la dernière questionne l'intégration du Clas dans une politique éducative territoriale.

La présentation détaillée des différents résultats met en lumière la place et l'intérêt des Clas mais fournit également un certain nombre d'éléments de réflexion dans la perspective de la future Convention d'objectifs et de gestion.

En premier lieu le Clas a une spécificité propre qui lui permet de remplir un rôle entre l'école et les parents en étant à l'intersection entre accompagnement scolaire, activités d'ouverture socio-culturelle et accompagnement à la parentalité. Le Clas n'est pas une aide aux devoirs, mais il n'est pas non plus uniquement un dispositif de soutien à la parentalité. C'est pourquoi, il apparaît nécessaire de préciser le contenu du Clas et les attentes en la matière.

La clarification du discours et des attentes est d'autant plus importante que le public des Clas est assez spécifique : il s'agit de proposer une aide aux enfants de milieux populaires, se trouvant dans une situation socio-économique modeste, voire défavorisée, et à leurs familles. Les familles issues de l'immigration représentent les deux tiers du public accompagné. De fait, le Clas est particulièrement développé dans les territoires éligibles aux financements de la politique de la ville, ce qui interroge son articulation avec les autres dispositifs visant la réussite éducative présents sur ces territoires.

Le Clas se situe, en effet, au carrefour de nombreux dispositifs, avec lesquels il est cependant peu relié, d'autant qu'il est le plus souvent peu identifié comme un dispositif par les acteurs locaux. Il est davantage considéré comme une somme d'actions éparses menées par des acteurs distincts. Malgré les points communs entre le Clas et les dispositifs portés par l'Education nationale, on constate une méconnaissance réciproque des acteurs et des dispositifs, sur le terrain comme dans les instances, et donc une absence de coordination entre eux. Le renforcement partenarial apparaît ainsi indispensable.

Les attentes de la branche Famille et des partenaires à l'égard de ce dispositif en matière de coordination d'acteurs, et de soutien à la parentalité s'avèrent compliquées à mettre en œuvre au regard des moyens humains et financiers dont disposent aujourd'hui les porteurs de projets Clas, qui sont majoritairement des bénévoles. L'incitation à ce qu'un professionnel, tout en préservant les compétences des bénévoles, soit coordonnateur de l'action Clas mériterait d'être pensée.

L'inscription plus visible des Clas comme dispositif d'accompagnement à la parentalité demande à être renforcée mais il apparaît difficile d'en faire le cœur de leur intervention. D'une part, l'accompagnement à la parentalité n'est pas spontanément attendu par les parents, qui recherchent avant tout une aide pour leur enfant dans le travail scolaire : les parents concernés par le Clas lui associent pour la plupart d'entre eux (88 %) de l'aide aux devoirs et l'accompagnement des parents pour suivre la scolarité de leur enfant n'est évoqué que par 5 % des parents interrogés. Et d'autre part, pour beaucoup de porteurs de projets cet accompagnement n'est pas leur cœur de métier. Néanmoins, les porteurs de projets mettent en place des outils et des actions pour impliquer les parents dans le Clas qui peuvent aller de la réunion de présentation en début d'année à des participations aux séances.

Cette évaluation ne permet pas de mesurer avec précision les effets du Clas sur les enfants et leurs parents, ce qui nécessiterait une évaluation plus poussée. Toutefois, les témoignages des porteurs de projets Clas et les réponses des parents à l'enquête téléphonique montrent que le Clas a des effets bénéfiques sur le rapport des enfants à l'école, mais aussi qu'il permet aux parents de mieux suivre la scolarité (et les devoirs) de leurs enfants, et d'améliorer la relation entre parents et enfant en réduisant la crispation familiale autour de l'école. Selon les porteurs de projet, le Clas permet également aux parents de progressivement mieux comprendre le fonctionnement de l'institution scolaire.

Le Clas s'avère être un dispositif utile qui recrée du lien entre l'école, l'enfant et les parents et qui mériterait sans doute à ce titre d'être renforcé au regard des enjeux sociétaux sur l'insertion des jeunes, notamment issus de milieux défavorisés. La coordination des différents acteurs de la politique éducative territoriale et la professionnalisation des intervenants du Clas sont les enjeux d'aujourd'hui pour assurer sa pérennité et son efficacité demain.

Sandrine Dauphin

Responsable du département
de l'animation de la Recherche
et du réseau des chargés d'études
Cnaf - Dser

Introduction

Le déroulement de la scolarité impacte fortement la trajectoire sociale et professionnelle des enfants et des jeunes, en France encore plus qu'ailleurs. La scolarité est ainsi source de très fortes préoccupations pour les parents¹, pour les enfants et les jeunes, mais aussi pour les Pouvoirs Publics et plus largement pour toute la société.

Elle l'est d'autant plus que la réussite scolaire est inégalitaire. De fait, l'édition 2012 des évaluations PISA² a montré que la corrélation entre le milieu socio-économique et la performance scolaire est bien plus marquée en France que dans la plupart des autres pays de l'OCDE. Les élèves issus d'un milieu socio-économique défavorisé ont des résultats nettement inférieurs, mais sont aussi moins impliqués, moins attachés à leur école, moins persévérants et beaucoup plus anxieux que les élèves issus d'un milieu socio-économique plus favorisé. Les élèves issus de l'immigration sont aussi beaucoup plus que les autres susceptibles de compter parmi les élèves en difficultés.

Au-delà de la réussite scolaire, c'est la réussite éducative qui est en question et est devenue un enjeu de société majeur. Entendue au sens de Glasman, la réussite éducative est « *un état [...], pour un enfant ou un adolescent [...] de bien-être physique et psychique, une énergie disponible pour apprendre et pour entreprendre, une capacité à utiliser pertinemment le langage et à entrer en relation, une conscience acquise de ce que l'école peut lui apporter et de ce qu'il peut en attendre, une ouverture d'esprit à son entourage et au monde.* »³ Elle passe en partie par la réussite scolaire, mais ne s'y résume pas. Pour tenter d'atteindre cette réussite éducative, de multiples dispositifs et actions ont été et sont mis en œuvre.

¹ Dans l'enquête menée par la Cnaf sur les attentes et besoins des parents en matière de soutien à la parentalité (e-ssentiel n° 165, juillet 2016), les parents citent la scolarité comme sujet majeur de préoccupation et de difficulté dans l'éducation de leurs enfants.

² Programme international pour le suivi des acquis des élèves (Pisa) FRANCE – Note par pays – Résultats du PISA 2012
Source : <https://www.oecd.org/france/PISA-2012-results-france.pdf>

³ Glasman Dominique, « *Il n'y a pas que la réussite scolaire !* ». Le sens du programme de "réussite éducative", Informations sociales 5/2007 (n° 141), p. 74-85.

URL : www.cairn.info/revue-informations-sociales-2007-5-page-74.htm.

1 – L'accompagnement à la scolarité : de quoi parle-t-on ?

L'accompagnement à la scolarité entend concourir à la réussite éducative. Il s'inscrit dans la lignée des traditions de soutien scolaire et d'aide aux devoirs, mais se situe – comme son nom l'indique – dans une perspective d'accompagnement, une notion qui a émergé dans ce champ au cours des années 1980 à travers des initiatives associatives. Le fait qu'il s'agisse d'un accompagnement « à la scolarité » et non pas d'un accompagnement « scolaire » marque bien l'idée que l'on est ici en dehors de l'école, et que l'on adopte une approche et des techniques différentes de celles de l'école, avec l'objectif de compenser les inégalités d'accès à la culture et au savoir.

La Charte de l'accompagnement à la scolarité de 2001 définit cette expression de la façon suivante :

« On désigne par « accompagnement à la scolarité » l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'École, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. [...] Ces deux champs d'intervention, complémentaires, à vocation éducative, contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève, et à de meilleures chances de succès à l'École. »

Entendu au sens large, et à condition que les critères définis par la Charte soient respectés, l'accompagnement à la scolarité peut donc recouvrir une multiplicité d'actions : des initiatives locales associatives ou communales, des actions portées par des organismes nationaux suivant un protocole déterminé, des accompagnements proposés par des organismes privés marchands (de type Acadomia^{MD}, Complétude^{MD}, etc.), voire même des actions portées par des acteurs de l'école mais hors temps scolaire au sens strict.

Ce *Dossier d'étude* s'intéresse aux actions d'accompagnement à la scolarité inscrites dans le cadre des Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas).

2 – Les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas)

2.1 – Historique, principes et objectifs du Clas

Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas) est un dispositif partenarial qui propose aux enfants et aux jeunes, en dehors du temps scolaire, l'appui et les ressources dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école, et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

Les Clas ont été créés en 1996 à destination des écoliers, des collégiens et des lycéens des zones d'éducation prioritaire (Zep) et des zones urbaines sensibles (Zus). Ils ont été étendus à l'ensemble du territoire en 1999.

Les principes du Clas sont fixés par la Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité⁴ de 2001, qui les positionne comme des partenaires de l'école et des structures concourant à la coéducation des enfants, en lien avec les parents.

Les Clas s'adressent aux enfants et aux jeunes, dans l'objectif de renforcer leur confiance dans leur capacité de réussite personnelle et scolaire. Dans cette perspective, des actions d'aide au travail scolaire, d'apports méthodologiques, et d'activités culturelles mobilisant une pédagogie de détour sont proposées à des enfants et jeunes scolarisés, de l'école élémentaire au lycée. Elles s'exercent dans un cadre laïc, non prosélyte, assurant la mixité des garçons et des filles, et sont ouvertes à tous.

Les Clas s'adressent également à leurs parents, dans l'objectif de renforcer les relations entre les familles et l'école. C'est pourquoi les Clas font partie des dispositifs de soutien à la parentalité et bénéficient d'un soutien des Caf. Ils visent à contribuer à donner aux parents les outils nécessaires pour suivre la scolarité de leur enfant en leur offrant un espace d'information, de dialogue, de soutien et de médiation leur

⁴ La Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité est disponible sur le site du ministère : <http://observatoire-reussite-educative.fr/dispositifs/dossier-CLAS/charte-nationale-de-laccompagnement-a-la-scolarite-juin-2001-clas>

permettant de se positionner comme partenaires des actions mises en place. Ainsi, en s'adressant aux parents dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, on cherche à atteindre l'accompagnement *de* la scolarité, au sens de la participation parentale au suivi scolaire⁵.

Pour permettre aux acteurs du Clas d'assurer ce rôle, il est prévu que la mise en œuvre du Clas se fasse en collaboration avec l'école.

2.2 – Le Clas en quelques chiffres clés

Sur l'année scolaire 2014-2015, 2 998 structures ont porté un projet Clas. Tous les départements français sont concernés, à l'exception de la Guyane et de Mayotte. Plus de la moitié (56 %) des structures Clas touchent principalement des populations - enfants, jeunes et parents - résidant en géographie prioritaire de la politique de la ville, ou scolarisés dans des établissements scolaires Réseau d'éducation prioritaires (Rep).

557 structures⁶ ont participé à la remontée de données d'activité 2014-2015. Ces données couvrent donc l'activité de 85 % des structures portant du Clas sur l'année scolaire 2014-2015.

Ces structures touchent dans le cadre du Clas 153 900 enfants ou jeunes, soit 1,5 % des 6-17 ans en France. A travers leur action, plus de 100 000 familles sont ainsi concernées par le Clas. Ces structures mobilisent plus de 37 000 intervenants pour le Clas, dont 62 % sont bénévoles et 38 % salariés.

En réalisant une estimation par extrapolation de ces chiffres sur l'ensemble des structures, on peut considérer que sur l'année scolaire 2014-2015 près de 200 000 enfants ou jeunes, soit 2,0 % des 6-17 ans, et environ 130 000 familles ont été touchés

⁵ Francis Véronique, Milova Hélène Join-Lambert, « *Accompagnement de la scolarité des enfants et soutien aux parents dans les programmes de réussite éducative* », Nouvelle revue de psychosociologie 2/2011 (n° 12), p. 113-127
URL : www.cairn.info/revue-nouvelle-revue-de-psychosociologie-2011-2-page-113.htm.
DOI : [10.3917/nrp.012.0113](https://doi.org/10.3917/nrp.012.0113).

⁶ Parmi les structures ayant remonté leurs données d'activité, 2 389 structures l'ont fait via le site Internet dédié, et, 168 structures hors site Internet (Caf du Nord), cela de façon exceptionnelle pour cette première campagne. Certaines données sont disponibles uniquement pour les structures ayant remonté leurs données d'activité via le site Internet.

par un Clas. Ce dispositif a également mobilisé plus de 43 000 intervenants sur la même période.

3 – Objectifs de l'évaluation

La Convention d'objectifs et de gestion 2013-2017 entre la Cnaf et l'Etat prévoyait la réalisation d'une étude spécifique du Clas, sur la base des travaux existants. Dans cette optique, un travail de recensement des évaluations ou études conduites localement sur le Clas a été réalisé en 2013 par le département de l'animation de la Recherche de la Cnaf. Au-delà de l'évaluation des projets Clas de façon individuelle, peu de travaux d'évaluation spécifiques au Clas ont été identifiés. On manquait donc de matériau évaluatif sur ce dispositif. Le besoin en la matière était pourtant important, en particulier dans la perspective de la mise en place d'une expérimentation portant sur un nouveau mode de financement du Clas.

Avant même l'évaluation du dispositif, se pose un enjeu de description du Clas. Celui-ci dispose de contours souples. Il est porté par des acteurs variés et mis en œuvre de façon différenciée selon les territoires et les porteurs de projets. Son positionnement au croisement de l'accompagnement scolaire, de l'action socio-culturelle et du soutien à la parentalité le rend complexe à saisir. Ce document concourt à approfondir la connaissance de ce qu'est aujourd'hui le Clas. Comment fonctionne-t-il au niveau institutionnel et sur le terrain ? Qui en sont les acteurs ? Qui sont les enfants, les jeunes, les parents concernés par le Clas aujourd'hui ?

Ensuite, pour éclairer les résultats de la politique menée dans les dernières années et alimenter la réflexion sur l'avenir du Clas, nous avons cherché à évaluer l'action du Clas autour de trois axes identifiés dans la Charte de l'accompagnement à la scolarité de 2001 :

- L'accompagnement des parents au sein du Clas,
- Le lien entre le Clas et l'Ecole,
- L'articulation du Clas avec les autres acteurs éducatifs locaux.

En complément de ces questionnements, et pour contribuer à y répondre, nous avons souhaité identifier les besoins des parents concernés par le Clas, et leurs attentes envers ce dispositif.

4 – Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation nationale des Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité s'appuie sur trois principales sources de connaissance :

- **Les données d'activité nationales des Clas portant sur l'année scolaire 2014-2015.** Il s'agit de la première campagne de remontée annuelle des données concernant le Clas, réalisée par la Cnaf en novembre-décembre 2015. Les porteurs de projets ont renseigné en ligne leurs données d'activité Clas, qui ont ensuite été validées par les Caf. Cet exercice sera renouvelé annuellement en juin – juillet, ce qui permettra de disposer de données suivies.
- **Des entretiens semi-directifs** menés entre mars et août 2015 sur six départements (Ain, Ardennes, Haute-Garonne, Pyrénées orientales, Haute-Vienne et Seine-Saint-Denis) choisis dans un souci de diversité des territoires et des situations socio-économiques, mais aussi de mise en œuvre du Clas. 62 entretiens ont été réalisés par la chargée de recherche et d'évaluation travaillant sur les questions de parentalité au sein de la Dser, Cnaf. Ils ont été menés avec les Caf, leurs partenaires institutionnels et des porteurs de projets Clas (4 à 5 par département).
- **Une enquête téléphonique auprès des familles concernées par le Clas** sur les six départements précités. Cette enquête, pilotée par la Cnaf, Dser et réalisée par la société TMO Régions s'est déroulée en janvier 2016 et a permis d'interroger plus de 900 familles. Elle visait à mieux connaître le profil des familles concernées par le Clas, leurs attentes et besoins, mais aussi leur perception du Clas et de ses impacts.

En complément de ces éléments, la participation au groupe de Caf investi dans l'expérimentation d'un nouveau mode de financement du Clas, ainsi que les échanges avec les Caf dans différents contextes, ont permis de recueillir des informations sur les pratiques et les questionnements des Caf en lien avec le Clas dans d'autres départements.

Partie 1 : Pilotage et orientation des Clas

1 – Un faible pilotage partenarial au niveau national

Le contrat local d'accompagnement à la scolarité est un dispositif largement partenarial. En cohérence avec les objectifs et les dimensions du dispositif, il doit impliquer les acteurs de l'École et plus largement de l'éducation, ceux de la solidarité et de l'action sociale, ceux de la culture et ceux de l'accompagnement à la parentalité. Ce dispositif relève donc d'un pilotage interministériel.

Jusqu'en 2010, un comité de pilotage du dispositif Clas, piloté par la Délégation interministérielle à la famille réunissait les principaux acteurs nationaux de l'accompagnement à la scolarité. Son rôle était d'encadrer le dispositif afin d'en garantir la qualité et d'assurer un suivi des évaluations éventuellement menées⁷.

A compter de 2010, le pilotage du Clas a été assuré par le Comité National de Soutien à la Parentalité (Cnsp)⁸, dans le cadre du Comité technique Reaap/Clas/Pif⁹, piloté par la Direction générale de la cohésion sociale (Dgcs). Ce comité réunissait les différents partenaires institutionnels et associatifs au niveau national, il a fonctionné de 2010 à 2013.

Après trois ans, avec le non renouvellement du décret portant création du Cnsp, le pilotage du comité technique ne s'est pas poursuivi. Le Clas n'est donc plus piloté par une instance nationale interpartenariale depuis 2013, la dernière circulaire interministérielle datant de 2011. La branche Famille pilote aujourd'hui ce dispositif au regard de ses propres attentes, dans le cadre des financements qu'elle engage dans le Clas.

⁸ Décret n° 2010-1308 du 2 novembre 2010 portant sur la création du Comité national de soutien à la parentalité
URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022991181&categorieLien=id>

⁹ Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap)/ Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas) / Points Infos Familles (Pif)

2 – Le portage et le pilotage départemental du Clas par les Caf et leurs partenaires

Dans la plupart des départements, le dispositif Clas est piloté localement par une instance départementale regroupant les partenaires institutionnels du territoire, dans l'objectif de structurer l'offre d'accompagnement à la scolarité et de renforcer la qualité des actions.

Les Comités départementaux ont pour fonction de :

- réaliser un état des lieux de l'offre d'accompagnement existant dans l'environnement des établissements scolaires (programmes de réussite éducative, accompagnement éducatif, projet éducatif local, etc.) ;
- prendre en compte cette offre pour déterminer les actions soutenues dans le cadre du dispositif Clas ;
- veiller à la cohérence des dispositifs d'accompagnement des élèves hors du temps scolaire.

2.1 – Un fonctionnement par appels à projets annuels

La quasi-totalité des départements réalise chaque année un appel à projets dans le cadre des Clas, cela afin de sélectionner les projets qui seront financés et soutenus par les partenaires locaux réunis en comité départemental. Ces appels à projets sont très majoritairement lancés en fin d'année scolaire, avec une décision de financement dans le cadre du Clas rendue aux porteurs de projets au cours de l'été ou au début de l'année scolaire suivante.

☐ Tout en fonctionnant sur un appel à projets lancé chaque année, la Haute-Garonne a la particularité de permettre des conventionnements portant sur un, deux ou trois ans pour les projets Clas. La demande de financement reste néanmoins annuelle.

Les dossiers d'appels à projets diffèrent d'un département à l'autre, puisqu'il n'existe pas de dossier commun à l'échelle nationale. En règle générale, il s'agit d'un dossier unique pour l'ensemble des partenaires du comité de pilotage Clas. Le formulaire peut avoir été élaboré localement par les partenaires ou renvoyer au dossier Cerfa générique de demande de financement de projet. Une note de cadrage accompagne la plupart du temps l'un ou l'autre de ces documents.

Les structures qui proposent du Clas le font généralement dans la durée : la très grande majorité des projets sont ainsi reconduits d'année en année, éventuellement avec quelques évolutions. Les Comités départementaux refusent rarement des projets déposés au titre du Clas. Dans la plupart des départements, seuls un ou deux refus de projets Clas sont opposés chaque année. La raison principale de refus est le fait que l'activité consiste très majoritairement en de l'aide aux devoirs. Les refus peuvent également être liés au manque d'articulation avec les acteurs du territoire et les établissements scolaires, ou à la présence préalable d'un Clas sur le même territoire. Des refus sont également opposés pour prosélytisme.

Si les refus sont rares, les nouveaux projets le sont aussi : peu de nouveaux opérateurs répondent chaque année aux appels à projets Clas. La faible visibilité du dispositif, ses exigences, mais aussi les difficultés financières des structures contribuent à rendre difficile l'émergence de nouveaux projets, en particulier dans les zones rurales. A ces freins structurels s'est ajoutée, dans les dernières années, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires : les structures porteuses du Clas ou susceptibles de le faire ont souvent dû se mobiliser pour participer aux nouvelles activités périscolaires (Nap). Sur les territoires, les structures qui portent le Clas sont aussi souvent celles qui sont en capacité de proposer des activités de loisirs, sportives, culturelles ou artistiques dans le cadre des Nap. Ainsi, la mobilisation sur ces nouvelles activités a pu affaiblir les volontés de développement du Clas.

2.2 – Le Comité départemental Clas : une instance partenariale

2.2.1 – Les partenaires et le financement du Clas : un lien fort avec la politique de la ville

Dans la plupart des départements, le Clas est piloté au moyen d'un Comité départemental en général lié au Comité départemental de soutien à la parentalité (Cdsp) ou désormais au Comité départemental des services aux familles (Cdsf) mais spécifique au Clas. Ce rattachement du pilotage des Clas aux instances départementales de soutien à la parentalité et/ou des services aux familles avait été inscrit dans la circulaire interministérielle du 7 février 2012¹⁰ relative à la coordination des dispositifs de soutien à la parentalité au plan départemental. Les membres de ce comité dédié au Clas sont de fait le plus souvent des techniciens. La Caf, l'Education Nationale et les services de la cohésion sociale de l'Etat y sont systématiquement représentés. L'Education Nationale est souvent représentée par un chargé de mission, un conseiller pédagogique ou un inspecteur de l'Education Nationale (Ien), en général cette personne est en charge de la politique de la ville ou de l'éducation prioritaire. De la même façon, les représentants de l'Etat sont souvent ceux étant en charge de la politique de la ville au sein de leur institution. Le Conseil départemental était historiquement présent dans beaucoup de Comités départementaux du Clas, mais sa présence tend à décliner depuis quelques années, en lien avec les baisses de moyens humains et financiers. Des collaborations intéressantes perdurent cependant dans certains départements.

☐ En Seine-Saint-Denis, le référent du Conseil départemental est aussi en charge du développement des espaces parents dans les collèges en lien avec l'Education Nationale, ce qui permet une vision plus globale de la relation parents-école.

¹⁰ Circulaire interministérielle n° DGCS/SD2C/DPJJ/SAD-JAV/DGESCO/SG-CIV/DAIC/2012/63 du 7 février 2012

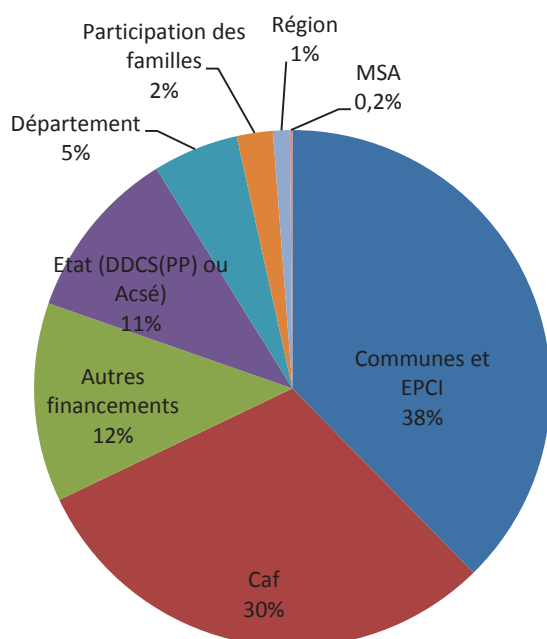
La représentation des autres acteurs dans les Comités départementaux du Clas varie, notamment en fonction de la composition du Cdsp ou du Cdsf. Les collectivités locales sont assez souvent représentées, il s'agit dans la majorité des cas de communautés d'agglomération ou communautés de communes, ou des communes les plus importantes du département, en particulier lorsqu'elles comptent des quartiers classés prioritaires dans le cadre de la politique de la ville. D'autres acteurs comme la Msa, les Conseils Régionaux, les chargés de mission de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (Anlci), les Unions départementales des associations familiales (Udaf), ou d'autres acteurs associatifs complètent le tour de table.

Les acteurs cités sont aussi les financeurs principaux du Clas. A l'échelle nationale, en étudiant les données d'activité¹¹ 2014-2015 récoltées auprès de 2 557 structures, on observe que plus des deux tiers du budget global des Clas sont portés par les collectivités locales (38 %) et par les Caf (30 %). L'Etat contribue pour sa part à hauteur de 11 % du budget des Clas, très largement sur ses fonds dédiés à la politique de la ville, les Conseils départementaux à 5 %, les Conseils régionaux à 1 % et la Msa à 0,2 %. 2 % des financements proviennent de la participation financière des familles (incluant éventuellement l'adhésion à une association proposant du Clas) et 12 % émanent d'autres sources¹², ce point restant à explorer davantage.

¹¹ Pour rappel, il s'agit de données déclaratives des porteurs de projets, validées par les Caf.

¹² Il est possible que certaines structures aient ici inclus des subventions globales de fonctionnement, ou des dons de particuliers par exemple.

Répartition du budget global des projets Clas par source de financement

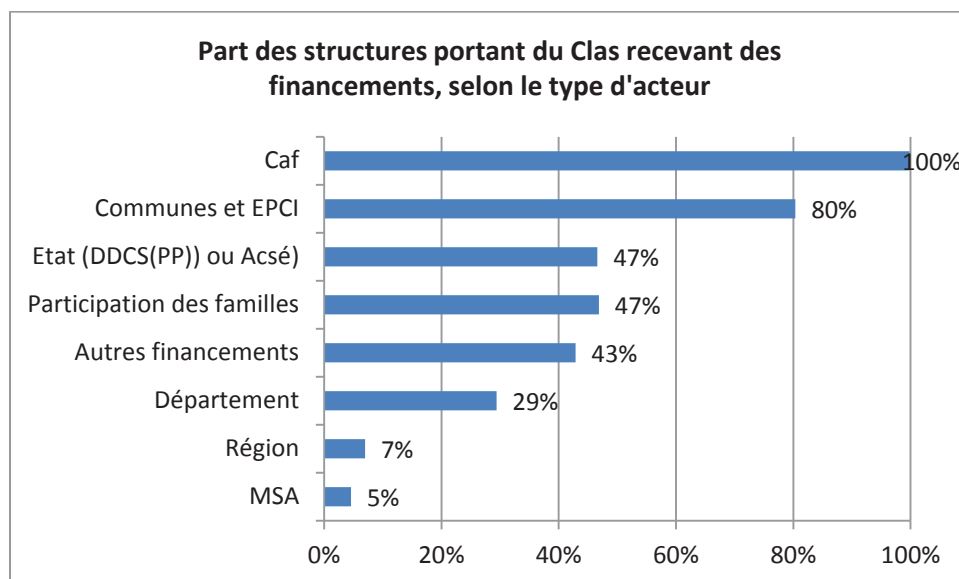


Source : Données d'activité Clas 2014-2015, Cnaf

Depuis plusieurs années, le financement du Clas apparaît être de moins en moins partenarial. La prestation de service, versée par la Caf, est systématique dans les faits¹³ pour les projets Clas agréés dans le cadre des Comités départementaux. Les communes ou les EPCI contribuent au financement de 80 % des projets Clas pour l'année scolaire 2014-2015. Les financements de l'Etat concernent pour leur part une petite moitié (47 %) des structures qui incluent du Clas. Le plus souvent, ce sont des structures dont l'action porte sur des territoires prioritaires de la politique de la ville. Les départements financent 29 % des structures Clas à l'échelle nationale, les situations pouvant fortement varier d'un département à l'autre. Les régions et la Msa financent un nombre restreint de structures Clas : 7 % d'entre elles pour les régions et 5 % pour la Msa. La participation des familles contribue au budget du Clas pour une petite moitié (47 %) des structures. Les autres financements sont eux mobilisés par 43 % des structures portant du Clas. Cet item pouvant regrouper des éléments assez divers, sa large

¹³ Théoriquement, la Caf peut ne pas verser de prestation de service à un projet Clas validé par le Comité départemental. Ce cas est dans les faits extrêmement rare car le Comité ne valide pas en général les projets ne correspondant pas aux exigences de la branche Famille : pertinence au regard du diagnostic local de l'offre, respect des principes de la charte, et caractère collectif des projets.

utilisation laisse penser à des « bricolages » financiers pour parvenir à boucler les budgets.



Source : Données d'activité Clas 2014-2015, Cnaf

2.2.2 – Le financement des Caf passe par une prestation de service

Les Caf financent le Clas au moyen d'une prestation de service globale et forfaitaire égale à 32,5 % du prix de revient de la fonction d'accompagnement à la scolarité dispensée au cours de l'exercice (année scolaire) auprès d'un groupe d'enfants (de 5 à 15 enfants), dans la limite d'un prix plafond déterminé chaque année par la Cnaf, soit un montant maximal de 2 398 € par groupe d'enfants pour l'année scolaire 2015-2016¹⁴.

Ce mode de financement, existant depuis 1996, comporte plusieurs limites. Il génère des stratégies d'optimisation du montant de financement demandé par les porteurs de projets et rend impossible l'adaptation du financement à la qualité du projet proposé. L'Inspection générale de l'action sociale (Igas) avait d'ailleurs pointé cet aspect, en même temps qu'elle soulignait la nécessité de préserver la place singulière des Clas, dans son rapport d'évaluation de la politique de soutien à la parentalité de février 2013¹⁵. Les critères de la prestation de service impliquent également un financement

¹⁴ Barème des Prestations de service unique au 1^{er} janvier 2015

¹⁵ Bénédicte Jacquy-Vazquez, Patricia Sitruk et Michel Raymond, « *Evaluation de la politique de soutien à la parentalité* », Inspection générale des affaires sociales, février 2013 - <http://www.igas.gouv.fr/spip.php?article301>

très faible des projets Clas à petit budget, en particulier lorsque ceux-ci sont portés uniquement par des bénévoles. Enfin, dans une période où les contraintes budgétaires sont fortes, il est difficile pour certains porteurs de projets Clas de trouver les financements pour boucler le budget de leur projet.

Une expérimentation Clas dans dix départements depuis l'année scolaire 2015-2016

Suite à ces constats, une expérimentation d'un nouveau mode de financement des Clas par les Caf est conduite dans 10 départements¹⁶ depuis la rentrée scolaire 2015-2016. Ce mode de financement, qui se veut plus souple, vise à répondre aux limites évoquées plus haut, mais également à encourager et à valoriser la dimension de soutien à la parentalité du Clas. Il prend la forme d'une subvention accordée au projet après évaluation de son contenu et de sa qualité, dans la limite de 80 % du budget du projet. Le mode de financement de la branche Famille rejoint donc ici celui à l'œuvre dans le cadre des Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap). L'expérimentation a également permis la production d'un référentiel renouvelé du Clas et d'outils à destination des Caf et de leurs partenaires. La mise en œuvre et les résultats de cette expérimentation font, par ailleurs, l'objet d'une évaluation.

Les Caf peuvent également, si elles le souhaitent, financer les Clas sur leurs fonds propres en complément de la prestation de service. Certains conseils d'administrations locaux décident ainsi de financer davantage les projets Clas par exemple pour soutenir des formations en direction des intervenants du Clas. Les Caf ont ainsi mobilisés en 2015, 1,5 millions d'euros sur leurs fonds propres pour le Clas¹⁷.

2.2.3 – Un sentiment de légitimité partielle des différents membres du Comité départemental, en lien avec les financements

La répartition des financements et le rôle de financeur des différents acteurs ne sont pas neutres concernant le fonctionnement du Comité départemental. En effet, le

¹⁶ Ain, Ardennes, Ardèche, Haut-Rhin, Landes, Nièvre, Mayenne, Deux-Sèvres, Hérault, Yvelines + Haute-Garonne sur une partie du territoire

¹⁷ Source : ventilation fonctionnelle des dépenses d'action sociale (Vfdas) 2015

Comité cherche en général à s'exprimer d'une seule voix, en tant qu'entité pilote du Clas. Il le fait sur la validation de principe des projets retenus dans le cadre du Clas, et donc indirectement sur le versement de la Prestation de service Clas, versée par la Caf. Tous les acteurs ne se déclarent cependant pas compétents sur tous les projets soumis. Une forme de spécialisation géographique, liée aux compétences des uns et des autres, est à l'œuvre : l'Etat dans sa partie « politique de la ville » sur les quartiers prioritaires, la Msa pour les zones rurales¹⁸, les communes et EPCI sur leurs territoires de compétence, etc.

De plus, le Comité ne se prononce pas en général sur les montants de financement du projet Clas accordé par chaque acteur, même si les financeurs sont présents autour de la table. Dans un contexte budgétaire contraint, les techniciens ne peuvent que donner leur accord de principe pour le financement de tel ou tel projet, mais la décision de financement est ensuite prise ailleurs. Chaque financeur reste en effet maître de la gestion de son enveloppe budgétaire. De plus, si les communes et les EPCI demeurent les principaux financeurs du Clas, ils ne sont pas toujours présents dans les Comités départementaux.

On voit bien que la recherche d'une gestion interpartenariale de la validation et du financement du Clas est complexe. Elle l'est d'autant plus lorsque les uns et les autres fonctionnent sur des critères de financement différents. Ainsi, dans l'un des départements observés, la Caf calcule ses financements en fonction d'un nombre de groupes d'enfants pour l'année à venir (conformément au fonctionnement de la prestation de service), alors que d'autres acteurs du Comité le font en fonction du nombre d'enfants présents lors de l'année antérieure. Dans cet exemple, l'harmonisation des modes de calcul n'est pas envisagée par crainte du retrait financier d'un des acteurs.

¹⁸ L'action de la MSA peut également porter sur les secteurs concernés par une forte présence de population liée au régime agricole, par exemple dans le quartier de Beaubreuil à Limoges, où habite un grand nombre d'ouvriers du bois.

2.2.4 – Les Comités départementaux Clas permettent une collaboration technique

Le Comité départemental Clas est en général une instance réellement partenariale au sens où de nombreux partenaires sont systématiquement présents, et le plus souvent véritablement investis sur le sujet. Pour autant, cet investissement est davantage le reflet d'un intérêt personnel pour le dispositif que d'un portage politique fort par les institutions représentées dans le Comité départemental. Le niveau hiérarchique de représentation, les territoires de compétences, les contraintes budgétaires et le manque de disponibilité mettent souvent les partenaires des Caf dans une position peu aisée, avec un sentiment de légitimité partielle et une possibilité relative de s'investir.

Dans certains départements, une forte dynamique permet aux membres du Comité, d'analyser ensemble les dossiers, de monter collectivement des journées sur le Clas, ou encore de réaliser conjointement des visites de terrain auprès des structures proposant du Clas. En général, les visites sont ciblées sur les structures semblant rencontrer des difficultés dans la mise en œuvre du Clas, sur celles développant des actions originales ou particulièrement intéressantes, ou sur celles n'ayant pas été visitées depuis plusieurs années.

☐ En Haute-Vienne, les visites de terrain réunissent systématiquement le représentant de l'Education Nationale, celui du Conseil départemental et celui de la Caf ainsi que la ville de Limoges et la Ddcs (politique de la ville) si le Clas visité relève de leur territoire.

Dans d'autres départements, les partenaires des Caf participent aux comités mais par exemple sans toujours avoir préalablement étudié les dossiers soumis.

2.2.5 – Une instance qui ne permet pas l'articulation des actions de ses membres

Le comité partenarial favorise l'interconnaissance et le partage d'informations sur les projets Clas et les structures qui les portent. Il favorise également l'adhésion à des principes communs et dans certains cas permet d'impulser une dynamique locale autour du Clas.

Cependant, l'existence d'un Comité départemental Clas ne garantit pas l'articulation, et la mise en lien des actions et dispositifs soutenus ou mis en place par les uns et les autres. Il permet de discuter ensemble d'un dispositif, le Clas, mais pas de l'insérer dans un plan d'action commun plus global.

Ces dernières années, la mise en place des Comités départementaux de soutien à la parentalité (Cdsp), puis la renégociation des contrats de ville et l'élaboration des schémas départementaux de service aux familles (Sdsf) ont été des occasions pour les Caf d'entretenir et même de développer le partenariat avec les autres institutions dans le cadre du Clas, et de l'inscrire davantage dans une dynamique territoriale, ou du moins départementale. Dans une certaine mesure, la réforme des rythmes scolaires et la négociation des projets éducatifs territoriaux (Pedt) ont pu également contribuer à renforcer le partenariat.

Il arrive que des partenariats départementaux originaux soient institués dans le cadre du Clas, dans l'objectif d'étayer le contenu des actions menées.

☐ En Haute-Garonne, un travail est mené en lien avec la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) pour le développement des approches culturelles au sein du Clas.

☐ En Seine-Saint-Denis, un partenariat est lié avec le Salon du livre de jeunesse de Montreuil sur le prix « Lire, écrire, grandir » qui a lieu tous les deux ans. Un concours d'écriture est mis en place dans le cadre du Clas. Des formations à l'approche du livre sont proposées aux opérateurs du Clas et des chéquiers lecture sont distribués aux enfants accompagnés dans le cadre du Clas. Ce projet bénéficie d'un budget important.

2.3 – Un portage assuré principalement par les Caf

2.3.1 – Les équipes des Caf mobilisées sur le Clas

Comme cela a été démontré plus haut, malgré un réel partenariat dans le cadre du Clas, dans de nombreux départements ce sont les Caf qui se trouvent de fait en position de porter le dispositif. Les rôles de coordination, de gestion administrative et d'animation sont très largement assurés par les Caf.

Dans les Caf, l'organisation la plus courante s'agissant du Clas est la suivante :

- **Un « expert parentalité »** est souvent en charge de plusieurs dispositifs parentalité, notamment du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap), et mobilisé sur le fonctionnement des instances de pilotage départementales sur la parentalité, désormais les Schémas départementaux de service aux familles. Dans certains départements, parfois même de grande taille, le poste est très large, allant jusqu'à couvrir la petite enfance ou l'aide à domicile. Cet expert ou référent parentalité assure la gestion administrative du dispositif et dispose d'une expertise thématique dans le champ de la parentalité. Cette personne n'est généralement pas en charge de l'accompagnement direct des structures et du projet Clas, qui relèvent davantage du rôle des « chargés de territoire ». L'expert parentalité organise les Comités départementaux Clas et prépare l'appel à projets annuels. Il étudie et décide avec le Comité partenarial de la sélection des projets déposés dans le cadre de l'appel à projets Clas. Il gère également les bilans des structures et met en place avec le Comité d'éventuelles journées ou formations à destination des porteurs de projets Clas. Il peut également participer à des visites de terrain.

La fonction d'animation et de mise en réseau des structures porteuses du Clas peut être distincte et assurée par un acteur associatif ou par une personne dont le poste est cofinancé ou rattaché à un partenaire.

☐ En Seine-Saint-Denis, l'animation du réseau des structures Clas a été récemment confiée à l'association Profession Banlieue animant déjà le réseau Reaap.

- **Les chargés de territoires des Caf**, ou d'autres personnes dont les intitulés de poste sont selon les Caf, conseiller en projet territorial, conseiller Action sociale, conseiller accompagnement des territoires, ou encore conseiller technique territorial, assurent le plus souvent l'accompagnement direct des structures Clas. Dans la plupart des cas, ces personnes sont en charge d'un territoire et de l'accompagnement des acteurs de ce territoire. Le Clas fait partie des dispositifs qu'ils peuvent suivre mais il s'agit souvent d'une petite partie de leur portefeuille. En effet, souvent ces mêmes personnes suivent et accompagnent les centres sociaux, les établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje), ou les relais assistantes maternelles (Ram) dans leur projet d'établissement, mais aussi pour certains des démarches telles que les contrats enfance-jeunesse (Cej) ou des conventions territoriales globales (Ctg).

Les chargés de territoires ont des niveaux d'informations variés sur le Clas. Ils connaissent ce dispositif lorsque celui-ci est présent sur leur territoire de compétence et/ou à condition que le Clas soit institutionnellement porté par la Caf. Les spécificités du dispositif ne sont pas toujours identifiées, et l'aspect parentalité est parfois peu approprié. Les chargés de territoire se réfèrent à l'expert thématique parentalité pour connaître les exigences du Clas, ses critères, et pouvoir ainsi accompagner les structures dans la conception de leur projet ou suivre leur action. Certains réalisent des visites de terrain, donnent un avis sur les projets présentés ou participent au Comité technique Clas, mais cela reste assez rare.

2.3.2 – Un dispositif exigeant pour les professionnels des Caf

Tous les acteurs rencontrés ont insisté sur le fait que, pour être réellement porté et accompagné, le Clas exige un temps de travail important, alors même qu'il ne représente qu'une petite partie du poste des uns et des autres. Son caractère partenarial, son positionnement spécifique au croisement de la parentalité, de

l'éducation et de la culture mais également les évolutions ou recadrages en cours nécessitent un investissement fort.

Le développement des Clas n'est pas chose facile, et les nouveaux porteurs de projets sont rares. En premier lieu, le dispositif est souvent peu connu et faiblement porté, y compris au sein des Caf. Mais même lorsque les chargés de territoires connaissent le Clas et que la Caf et ses partenaires souhaitent le développer, plusieurs éléments rendent cela difficile. Tout d'abord, le dispositif est multidimensionnel et exigeant : il faut pouvoir mobiliser des intervenants capables à la fois d'accompagner le travail scolaire, de proposer des activités ayant un contenu pédagogique, d'aborder les questions de parentalité, mais aussi de développer le partenariat local. De plus, il n'est pas toujours aisé à financer. Comme cela a été abordé précédemment, la prestation de service Clas couvre au maximum 32,5 % du budget du projet Clas. Il est donc indispensable pour les porteurs de projets de trouver d'autres financeurs. Ceux-ci sont largement les collectivités locales et tout particulièrement les communes et les EPCI, qu'ils soient directement porteurs du Clas ou qu'ils financent du Clas sur leur territoire.

Toutefois, une partie des élus locaux semble plus encline à investir dans des structures ou des actions plus visibles ou sur lesquelles les collectivités locales ont clairement choisi d'avoir une compétence, comme par exemple la création de places de crèche ou d'un Relais assistante maternelle, que dans le Clas. Lorsqu'un besoin est identifié en lien avec la scolarité, la demande des élus comme celle des parents porte principalement sur la réalisation des devoirs. Le fait de s'engager dans des actions plus ambitieuses, comme le Clas, peut paraître compliqué aux élus, d'autant que la notion d'accompagnement à la parentalité ne leur est pas toujours familière.

« Le Clas est peu visible et peu vendeur »

(Référént parentalité et responsable Action sociale Caf)

« La parentalité, ce n'est pas quelque chose de facile à appréhender pour les élus. Lorsqu'on les a rencontrés dans le cadre des conventions territoriales globales (Ctg), on a essayé de développer le Clas, mais les élus disent qu'ils n'ont pas de

compétence en matière de parentalité, et ils ne souhaitent pas investir financièrement dans ce champ. » - (Directeur Action sociale Caf)

Pour parvenir à convaincre les élus, les Caf développent parfois des stratégies.

☐ La Caf des Ardennes propose aux élus des « packs » combinant le financement d'un accueil de loisirs ou d'un multi-accueil, avec la mise en place d'un projet Clas. Une autre stratégie est d'inciter les centres sociaux conventionnés avec la Caf à développer systématiquement du Clas.

Il arrive que d'autres acteurs, comme les villes cherchent à développer le Clas sur leur territoire.

☐ La Direction en charge de la politique de la ville et de la vie associative de la ville de Saint-Ouen, en Seine-Saint-Denis, organise des réunions avec les associations de la commune investies dans des activités de soutien scolaire pour leur présenter le Clas et les manières de s'y inscrire. La ville soutient ces associations dans la rédaction du projet et les aide à trouver des bénévoles. Elle les informe également sur les dispositifs qui existent dans le cadre de la politique de la ville. Elle prévoit d'organiser plusieurs réunions par an pour permettre aux associations d'échanger sur leurs actions. Enfin, la ville présente l'ensemble des dispositifs existants, dont le Clas, aux Conseils citoyens.

Plus largement, pour développer le Clas, les Caf et leurs partenaires permettent de démarrer le projet sur un modèle simple, en rehaussant leurs exigences d'année en année, dans une logique de progression.

« On n'affiche pas des exigences trop importantes au départ, pour ne pas effrayer les porteurs de projets, et on travaille ensemble ensuite pour faire progresser l'action. »

(Référénte parentalité)

Le développement du Clas apparaît particulièrement difficile dans les secteurs ruraux. Le faible nombre de structures susceptibles de porter du Clas dans ces territoires, la difficulté de recrutement de bénévoles (notamment en lien avec l'éloignement des pôles universitaires), la rareté des financements, mais aussi sur un plan pratique le fait que l'habitat soit diffus, sont autant de difficultés à surmonter pour mettre en œuvre le Clas.

2.3.3 – Des réaffirmations nationales sur la dimension parentalité du Clas

La branche Famille soutient le Clas au titre de sa politique d'accompagnement à la parentalité et considère ce dispositif, au même titre que les Reaap, les lieux d'accueil enfants-parents (Laep), la médiation familiale et les espaces de rencontre, comme un des outils principaux de son action dans le champ de la parentalité. Le Clas fait ainsi partie de la fiche n° 3 « Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants » de la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) 2013-2017 entre l'Etat et la Cnaf¹⁹. La lettre circulaire 2012-093 du 23 mai 2012 rappelle également que :

« Face aux évolutions des familles, lesquelles peuvent s'accompagner de fragilités, l'offre d'appui à la parentalité développée par la branche Famille répond [à l'objectif de] : [...] Renforcer le lien entre les familles et l'école et offrir les ressources dont l'enfant a besoin pour développer ses compétences dans le cadre des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas). »

A plusieurs reprises depuis 2010, la composante soutien à la parentalité du Clas a été réaffirmée à travers des circulaires émanant de l'Etat – lorsque celui-ci pilotait directement le dispositif à l'échelle nationale – puis de la Cnaf. Ainsi en juillet 2010, la circulaire interministérielle relative à la mise en œuvre de la politique d'accompagnement à la scolarité pour l'année scolaire 2010-2011²⁰ stipule que :

¹⁹ Convention d'objectifs et de gestion 2013-2017 entre l'Etat et la Cnaf

https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/DCom/Presse/Communiqu%C3%A9s%202013/Cog2013_2017_integrale.pdf

²⁰ Circulaire interministérielle n° DGCS/2C/DGESCO/SG/2010/280 du 20 juillet 2010 relative à la mise en œuvre de la politique d'accompagnement à la scolarité pour l'année scolaire 2010-2011

« L'accent est mis pour cette campagne 2010-2011 sur le soutien à la parentalité, afin d'offrir aux familles un accompagnement et des conseils dans le cadre du suivi de la scolarité de leur enfant et de les soutenir dans leur dialogue avec l'Ecole. »

La lettre-circulaire adressée aux Caf par la Cnaf en novembre 2011²¹ va plus loin en positionnant l'aspect soutien à la parentalité du Clas non seulement comme un moyen de contribuer à la réussite scolaire de l'enfant mais également à son épanouissement dans le cadre familial :

« [...] L'accompagnement à la scolarité n'a pas pour seule mission de favoriser la réussite scolaire, mais bien de créer les conditions favorables au développement de l'enfant et à son épanouissement dans son cadre scolaire mais aussi familial, en positivant et confortant les liens parent / enfant. »

Dans le même temps, cette circulaire stipule clairement que le travail avec les parents est une condition *sine qua none* pour le versement de la prestation de service Clas, ce dernier ne pouvant se résumer uniquement à de l'aide aux devoirs ou à l'accompagnement au travail scolaire :

« Toute action qui relèverait exclusivement de l'aide aux devoirs et du seul accompagnement au travail scolaire, individualisé ou non, ne relève pas du champ de la Ps et est donc à exclure. »

Ces réaffirmations s'accompagnent d'une revalorisation de la prestation de service dans l'objectif de permettre aux opérateurs Clas de renforcer leur action de rapprochement entre les familles et l'école. En jouant à la fois sur le plan du référentiel et sur le plan financier, la Cnaf cherche à apporter des solutions au constat que le volet soutien à la parentalité du Clas peine à être mis en œuvre par les porteurs de projets. Ce mouvement a depuis été renforcé en lien avec le rôle prépondérant laissé à la branche Famille dans ce dispositif.

²¹ LC 176-2011 du 2 novembre 2011 relative à la mise en œuvre de la prestation de service « Contrat local d'accompagnement à la scolarité » (Ps Clas)

Ainsi, même si l'ensemble de ces éléments correspond au contenu de la Charte de l'accompagnement à la scolarité de 2001, la focale est clairement portée depuis plusieurs années sur l'accompagnement des parents, au-delà de l'aspect suivi de la scolarité et relations avec l'école inscrits dans la Charte comme des objectifs des Clas. Les Caf suivent le plus souvent ce mouvement, inscrivant par exemple le Clas dans leur rubrique « Parentalité » du Schéma départemental des services aux familles.

Plus récemment, en juin 2015, la Cnaf a diffusé auprès de l'ensemble des Caf une lettre-circulaire relative à l'expérimentation Clas²² mise en œuvre dans 10 départements. Celle-ci a permis d'informer l'ensemble des Caf du référentiel commun retravaillé dans le cadre de l'expérimentation. Le référentiel clarifie les conditions d'éligibilité des projets Clas et constitue pour les Caf expérimentatrices, au regard de critères précis, la base pour valider le financement des projets Clas par la branche Famille. Ainsi, dans le cadre de l'expérimentation, pour être éligibles au financement dans le cadre du fonds national parentalité, les projets Clas retenus doivent développer cumulativement les trois axes :

- intervention auprès des enfants ;
- intervention auprès de et avec les parents ;
- concertation et coordination avec l'école.

2.3.4 – Les partenaires : entre adhésion et interrogations

Le message porté par l'Etat et la Cnaf depuis plusieurs années a été relayé par les Caf, discuté avec leurs partenaires institutionnels dans les Comités départementaux et a fait l'objet de notes de cadrage ou de réunions avec les porteurs de projets Clas, cela avec des degrés variables selon les territoires.

Globalement ces orientations, fidèles à la Charte, ont été bien accueillies par les partenaires institutionnels, qui voient tous l'importance d'associer les parents pour la réussite des enfants. Ce principe apparaît à tous comme une évidence. Les partenaires

²² Lettre Circulaire C-2015-013 du 4 juin 2015 relative à l'expérimentation Clas

jugent utiles les rappels et clarifications sur les attendus du Clas pour encourager le travail avec les parents, considéré comme difficile à mettre en œuvre.

L'Education Nationale en particulier a accueilli avec enthousiasme, dans les dernières années, ces initiatives. Elles font en effet écho à ses propres orientations de rapprochement entre les parents et l'École, notamment autour de la Refondation de l'école²³. De ce point de vue, le Clas est un outil pouvant contribuer à cet objectif. Un rapport de l'Inspection générale de l'Education Nationale datant de 2006 consacré à l'accompagnement à la scolarité soulignait déjà cette plus-value :

« Les associations, sous réserve qu'elles soient elles-mêmes en relation avec l'École, peuvent jouer un rôle très positif de médiation. Elles sont, en effet, souvent dirigées et animées par des femmes et des hommes proches des habitants des quartiers dans lesquels elles interviennent et pour qui elles peuvent représenter des exemples de réussite. Elles sont certainement les mieux placées pour apporter cette « aide à la parentalité » qui permettrait aux parents d'être concernés par les affaires de l'École, même s'ils n'en sont pas des connaisseurs. »²⁴

Pour autant, les représentants institutionnels de l'Education Nationale rappellent volontiers, et rapidement, leur souci de la qualité pédagogique du Clas : par exemple la capacité des intervenants du Clas à utiliser les bonnes méthodes pour accompagner l'enfant, notamment dans les devoirs.

Si personne ne conteste donc la place de l'accompagnement à la parentalité dans le Clas, tous s'accordent aussi sur le fait que le Clas n'est pas seulement un dispositif d'accompagnement à la parentalité. Face à l'insistance des acteurs nationaux sur cet aspect, les partenaires des Comités départementaux Clas s'interrogent. Pour eux, même si le Clas associe les parents, il a une entrée pour les jeunes, et ceux-ci constituent son public premier. N'est-il alors pas artificiel, et éventuellement contre-productif, de le

²³ Site du Ministère de l'Education nationale, page « Les parents à l'école »
<http://www.education.gouv.fr/cid50506/les-parents-a-l-ecole.html>

²⁴ « L'accompagnement à la scolarité : Pour une politique coordonnée équitable et adossée aux technologies de l'information et de la communication », Rapport n° 2006-010 de l'IGEN et IGAENR (mai 2006).

Source : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rappports-publics/064000467.pdf>

positionner avant tout comme un dispositif de soutien à la parentalité ? Par exemple, dans un des départements enquêtés, pour des questions d'acteurs communs et pour favoriser la coordination, plusieurs acteurs institutionnels se posent la question de rattacher le Clas à la jeunesse plutôt qu'à la parentalité. Le Conseil départemental est organisé de la sorte, et la ville principale du département envisage ce rattachement, mais les orientations nationales de la branche Famille insistent pour raccrocher le Clas à la parentalité, complexifiant la gouvernance départementale du dispositif.

3 – Les porteurs de projets Clas aux prises avec les difficultés du terrain

Les orientations et le pilotage du Clas visent évidemment les porteurs de projets qui font vivre le Clas sur le terrain. Dans le cadre défini par la Charte et par les appels à projets (notamment à travers les notes de cadrage), les centres sociaux, les associations locales, ou encore les services de communes conçoivent leurs projets d'accompagnement à la scolarité. Nous le verrons plus loin, le Clas prend presque toujours la forme de séances d'accompagnement à la scolarité d'enfants et de jeunes ayant lieu après les cours dans un cadre collectif. Celles-ci sont complétées par des actions ou des contacts avec les parents ou avec l'école.

3.1 – Une affirmation unanime de la nécessité d'accompagner le travail scolaire

Le trio intervention auprès des enfants, avec et auprès des parents, avec et auprès de l'école est globalement jugé indispensable et tout à fait pertinent par les acteurs de terrain du Clas. Même si elles ne leur apparaissent pas toujours aisées à mettre en œuvre, ces trois dimensions constituent bien pour eux des éléments nécessaires à la réussite de leur action. En cohérence avec les propos recueillis lors des entretiens, les premiers retours des porteurs de projets concernés par l'expérimentation témoignent également de leur adhésion à ce triptyque réaffirmé dans le cadre de l'expérimentation Clas.

Cela étant, les opérateurs Clas insistent sur le fait que l'accompagnement au travail scolaire est un aspect fondamental de leur action. Pour la très grande majorité d'entre eux, il ne s'agit pas de faire les devoirs pour les faire, mais il s'agit de prendre appui sur le travail personnel demandé par l'institution scolaire pour apporter un soutien pédagogique et méthodologique. Les porteurs de projets y sont particulièrement attachés pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, les enfants et les jeunes qui fréquentent le Clas rencontrent presque tous des difficultés scolaires. D'après les porteurs de projets, ils ont un besoin criant d'être accompagnés, en complément de l'école, sur l'acquisition des savoirs et des savoir-faire. Les acteurs de terrain du Clas expliquent qu'il s'agit pour eux de proposer un appui – notamment pédagogique - proche de celui apporté aux enfants issus de milieux plus favorisés par leurs parents. Les parents des enfants qui fréquentent le Clas n'ayant souvent pas le capital culturel nécessaire pour accomplir cette tâche, ce sont les intervenants du Clas qui, en associant les parents, la réalisent. Nous le verrons par la suite, les parents des enfants et des jeunes qui fréquentent le Clas ont souvent un faible niveau d'études et un certain nombre d'entre eux ne maîtrisent que partiellement la langue française.

L'accompagnement au travail personnel est également un support, une accroche. Parce qu'il s'agit d'un point important pour les enfants, pour les parents et pour l'école, la question des « devoirs » permet de toucher un public et des acteurs qui sans cela ne se seraient sans doute jamais tournés vers une action permettant de rapprocher les parents de l'école ou proposant des activités d'ouverture culturelle. La grande majorité des structures Clas proposent de l'aide au travail scolaire et de l'aide méthodologique à chaque séance du Clas, mais beaucoup d'entre eux l'associent à des jeux éducatifs ou à des activités culturelles ou artistiques par exemple.

Dans ces circonstances, le discours sur le fait que le Clas soit un dispositif de soutien à la parentalité et les avertissements vis-à-vis de l'« aide aux devoirs » ont pu susciter des craintes, voire de la colère de la part de certains porteurs de projets. De fait, l'action de certains d'entre eux est avant tout axée sur l'aide au travail personnel, la réaffirmation des orientations visait donc à rendre plus effectives les autres dimensions

du Clas. Mais certains acteurs ont interprété ce discours comme une véritable interdiction d'approcher les devoirs. Lors d'un entretien, un porteur de projets « avouait » ainsi avec culpabilité qu'il arrivait parfois que les enfants ouvrent leurs cahiers d'école lors du Clas.

Les porteurs de projets rencontrés étaient en demande de plus de clarté sur les attendus des institutions dans le cadre du Clas, notamment concernant les dimensions accompagnement au travail personnel pour les enfants, et accompagnement des parents. Certains suggéraient de revenir au contenu de la Charte de l'accompagnement à la scolarité, reconnu comme un élément fondateur et comme un point de repère utile.

« Nous, pour définir le contenu de notre action, on s'appuie sur la Charte de l'accompagnement à la scolarité : on propose de l'aide aux devoirs, et des actions complémentaires. »

(Porteur de projet Clas)

A cet égard, les premiers éléments d'évaluation de l'expérimentation Clas montrent que la présence du référentiel renouvelé leur a été très utile. Il a permis de clarifier les attentes, tout en donnant des pistes d'actions permettant d'y répondre.

3.2 – De la difficulté d'être porteur de projet Clas

Les entretiens réalisés avec les structures qui portent du Clas ont mis en lumière la difficulté de ces acteurs de terrain.

3.2.1 – La lourdeur administrative

Ces structures font souvent face à la lourdeur de la gestion administrative. La direction des structures, notamment dans les centres sociaux, est très mobilisée sur le montage de dossiers de demande de financement, sur la production de bilans ou le remplissage d'outils de suivi. Le Clas n'est bien sûr que l'un des dispositifs qui concourent à cette charge administrative. Dans la plupart des départements, le dossier de demande de

subvention Clas est commun aux différents membres du Comité départemental Clas. Cependant, les responsables des structures ont des propositions pour réduire le poids administratif du dispositif : un conventionnement pluriannuel pour le Clas par exemple, ou pour les centres sociaux un dossier plus global correspondant à leur mission globale au lieu des différents dossiers associés aux différents dispositifs mis en œuvre.

Pour les structures plus petites et principalement bénévoles, pour lesquelles le Clas peut être l'activité principale, la gestion administrative du Clas n'est pas toujours aisée non plus. Certaines sont peu familières de la réponse aux appels à projets ou peu outillées pour le suivi de leur action. Même si des bilans étaient évidemment exigés localement, la mise en place de la remontée nationale des données d'activité Clas via un site Internet²⁵ a par exemple obligé les porteurs de projets Clas à se saisir de l'outil et à collecter plus systématiquement un certain nombre d'informations, ce qui ne s'est pas toujours fait sans mal. Les Caf, en lien avec le rôle central qu'elles jouent concernant le Clas, accompagnent les structures Clas dans ces démarches administratives.

En plus de la gestion administrative « classique », il arrive que l'existence d'outils de suivi locaux complique la tâche aux structures. Dans un département, dans le but de s'assurer de la fréquentation effective du Clas, les membres du Comité départemental ont construit un tableau. Or celui-ci n'est pas adapté au mode de fonctionnement de tous les opérateurs Clas du département, puisqu'il s'appuie sur des groupes d'élèves fixes au cours du temps, y compris au cours d'une même semaine. Les porteurs de projets se plient aux exigences du Comité en le remplissant mais réalisent pour cela des calculs très complexes (et donc non transparents) qui leur demandent beaucoup de temps.

3.2.2 – Un dispositif exigeant

En dehors de cet aspect, commun à bien d'autres dispositifs, les opérateurs Clas mettent en avant la mobilisation très forte exigée par le Clas. Les structures se trouvent en position d'interface entre les enfants, l'école, les parents, mais également avec les

²⁵ Depuis l'année scolaire 2014-2015, les porteurs de projet Clas remontent leurs données d'activité via un site Internet dédié.

partenaires locaux de l'éducation. Ce travail de contact et de mise en lien exige beaucoup de temps et ne se fait pas sans mal. Il reste pourtant peu visible et souvent peu valorisé.

Le Clas est donc exigeant en termes d'engagement, il l'est également en termes de contenu du projet et de qualification des intervenants. Comme cela a été développé précédemment, il est attendu d'un projet Clas qu'il agisse en direction des enfants et des jeunes, en direction de l'école et en direction des parents. Le Clas doit également fournir un appui pédagogique, permettre une ouverture culturelle et faire de l'accompagnement à la parentalité. De ces exigences découlent la nécessité de mobiliser des intervenants qualifiés dans ces différents domaines qui ne relèvent pas des mêmes cultures professionnelles.

3.2.3 – Un contexte financier difficile

Ces exigences doivent être mises en regard avec les moyens financiers souvent modestes des structures. Pour l'année scolaire 2014-2015, le budget médian consacré au Clas par les structures est d'environ 18 000 euros, pour un nombre médian de 40 enfants ou jeunes accompagnés tout au long de l'année scolaire (soit environ 450 euros par enfant pour l'année scolaire 2014-2015). Les contraintes financières et les baisses de financement obligent les structures à recourir de façon importante aux emplois aidés et/ou au temps partiel, ce qui rend la mobilisation dans la durée de professionnels qualifiés plus difficile. Elles limitent également l'ampleur des projets : le recours à des intervenants extérieurs, l'organisation de sorties ou l'acquisition de matériel spécifique ne sont pas toujours possibles.

Face à ces éléments, un sentiment de découragement est perceptible chez les responsables de nombreux porteurs de projets Clas. C'est le cas en particulier dans les structures les plus petites ou dans celles ayant récemment perdu des financements importants comme pour les structures n'étant plus en territoire prioritaire de la politique de la ville depuis la réforme de la géographie prioritaire au 1^{er} janvier 2015. Pourtant, les porteurs de projets ne souhaitent pas arrêter le Clas et se mobilisent pour le faire vivre, car ils trouvent du sens à ce projet.

Les Caf et leurs partenaires essaient donc de trouver un équilibre entre exigence et risque de découragement des porteurs de projets, et de fermeture de Clas. Le dispositif reste cependant difficile à développer dans ce contexte.

3.3 – Des dynamiques de réseau recherchées, mais qui restent rares

3.3.1 – Une faible dynamique entre structures porteuses de Clas

Alors que les difficultés ne manquent pas, les porteurs de projets Clas sont en demande de ressources et de points d'appui. Pour l'année scolaire 2014-2015, les deux tiers des structures ont déclaré être informés d'une animation départementale ou locale des Clas, et la moitié des structures a déclaré y avoir participé. Il est probable qu'une partie d'entre elles fasse référence à des réunions d'informations collectives portant par exemple sur la présentation de l'appel à projets. Parmi les porteurs de projets rencontrés dans le cadre de l'évaluation, peu connaissaient d'autres porteurs de projets Clas, à moins que ceux-ci ne soient présents sur le même territoire qu'eux.

L'existence d'un véritable réseau départemental des Clas semble assez rare. Pris dans leurs multiples activités, souvent ni les Caf ni les porteurs de projets n'ont réellement consacré ou envisagé d'y consacrer du temps. Ponctuellement, des conseillers territoriaux ou le référent parentalité Caf font le lien entre des structures porteuses de Clas sur un même territoire, leur permettant de connaître réciproquement leur activité. La concertation des porteurs de projets Clas agissant sur un même territoire, ou a minima l'absence de concurrence entre eux est parfois évaluée lors de l'étude des réponses à l'appel à projets, comme dans l'Ain.

Pourtant, les structures porteuses de Clas citent souvent les échanges de pratiques comme un élément qui pourrait leur être utile. Face aux exigences du dispositif, elles sont en recherche d'outils, de solutions, d'idées, de bonnes pratiques. Les structures les moins à l'aise dans leurs relations aux parents et aux établissements scolaires sont particulièrement demandeuses.

3.3.2 – Des initiatives départementales ou locales

Souvent en lien avec l'évolution des exigences sur le Clas ou avec le relatif regain d'intérêt pour le dispositif associé à l'évaluation ou à l'expérimentation, des territoires ont la volonté de mettre en réseau les structures Clas à l'échelle départementale, à l'image de ce qui existe dans le cadre du Reaap. C'est le cas par exemple dans les Pyrénées Orientales et en Seine-Saint-Denis. Dans plusieurs départements, des rencontres sont organisées par les Comités départementaux, et en particulier par les Caf, et permettent une interconnaissance grandissante entre les acteurs de terrain du Clas.

☐ En Haute-Garonne depuis plusieurs années les porteurs de projets Clas se réunissent lors de journées de formations thématiques. En 2015, la formation était ciblée sur l'accompagnement des parents au sein du Clas. Après un temps de réflexion autour des concepts, les porteurs de projets ont pu échanger sur leurs pratiques, leurs difficultés et leurs solutions en la matière.

☐ Dans l'Ain, une formation est proposée chaque année. En 2015, elle a réuni des porteurs de projets Clas, le responsable du dispositif de réussite éducative (Dre) et des assistants de service social pour une intervention sur les liens parents-école et une présentation par l'Education Nationale de la mallette des parents et de l'opération « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite de tous les enfants ».

Quelques initiatives plus locales méritent également d'être relevées. Elles impliquent souvent un ou des acteurs tiers, comme la commune.

☐ A Montreuil, en Seine-Saint-Denis, une antenne locale de la ville a pris l'initiative de réunir les acteurs du Clas du territoire. A Montreuil encore, deux porteurs de projets d'un même quartier ont, de leur propre chef, mis en place une coordination de leurs actions, afin d'éviter qu'un même enfant du quartier soit accompagné par les deux structures.

☐ Dans les Pyrénées Orientales, lors de la mise en place du Clas, une structure s'est rapprochée d'un autre porteur de projet Clas, ayant de l'expérience en la matière.

« *C'est important d'être en lien, de savoir comment fonctionnent les autres, d'avoir une vision plus globale des choses. Les rencontres sont utiles.* »

(Porteur de projet Clas)

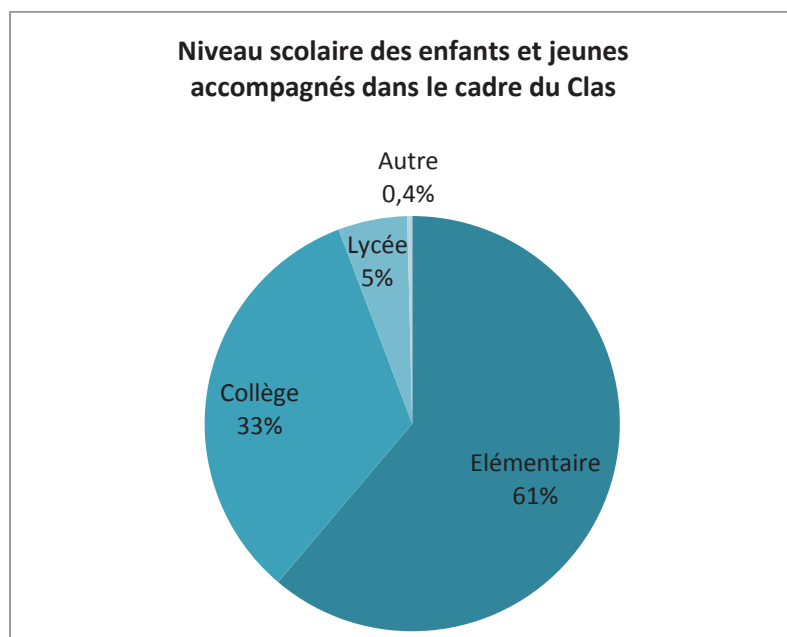
Au final, le Clas est un dispositif qui est par définition partenarial et multidimensionnel, mais ces caractéristiques ne se reflètent que partiellement dans le pilotage et l'animation du dispositif.

Partie 2 : Public et fonctionnement du Clas

1 – Qui sont les enfants / les jeunes qui vont au Clas et leurs familles ?

1.1 – Un dispositif qui s’adresse avant tout aux écoliers et aux collégiens, et à leurs familles

Une large majorité des enfants et jeunes qui fréquentent le Clas sont des enfants scolarisés à l’école élémentaire (61 %), et un tiers sont des collégiens (33 %). Les lycéens représentent seulement 5 % des enfants et jeunes concernés par le dispositif.



Source : Données d'activité Clas 2014-2015, Cnaf

Les écoliers constituent le public le plus classique et le plus naturel du Clas. Ainsi, pour l’année scolaire 2014-2015, 9 structures sur 10 proposant du Clas touchaient des écoliers et 3 sur 10 touchaient exclusivement des écoliers. Ceci s’explique premièrement, parce que l’ensemble des acteurs a la volonté de prendre les difficultés le plus en amont possible, dans l’objectif de permettre à l’enfant de réussir et de s’épanouir dans sa scolarité, tant dans le domaine des apprentissages que sur le plan de l’attrait pour l’école.

☐ Dans cette logique, dans l'Ain, des structures sont financées sur les fonds propres de la Caf pour réaliser auprès des enfants fréquentant l'école maternelle une action proche de celle du Clas.

L'enfance est également considérée comme une période privilégiée pour associer les parents : ceux-ci viennent plus facilement chercher les enfants à la sortie des séances du Clas par exemple.

Des aspects pratiques sont aussi à considérer pour expliquer la prépondérance des écoliers au Clas : il est plus facile d'organiser le Clas dans une logique de proximité. A l'âge de l'école élémentaire, le lieu d'habitation des enfants, leur école et souvent le lieu où se déroule le Clas sont géographiquement proches. Cela facilite l'organisation, les déplacements mais aussi les échanges entre les différentes parties prenantes. En plus de ces éléments, les communes, financeurs importants du Clas et parfois opérateurs du Clas, se tournent plus facilement vers le public écolier. Il s'agit d'un public qu'elles connaissent et sur lequel elles disposent de quelques marges de manœuvre à travers leur compétence de gestion des écoles, des temps périscolaires et des activités de loisirs, notamment au moyen des projets éducatifs de territoire (Pedt). Lorsque c'est une commune qui porte directement le Clas, le fait de cibler les écoliers permet également de toucher en priorité des enfants et des familles habitant la commune, ce qui peut être une volonté.

Les collégiens sont considérés par les différents acteurs – acteurs institutionnels et acteurs de terrain - comme une cible pertinente, et même à fort enjeu, pour le Clas. Les années collège sont synonymes d'une plus grande complexité dans les enseignements et dans l'organisation de l'institution. Elles sont surtout décisives pour la suite de la scolarité, et pour l'avenir professionnel des jeunes notamment à travers le processus d'orientation qui se joue en fin de collège. Jeunes et parents sont nombreux à solliciter un appui au cours de cette période. Pourtant proposer du Clas aux collégiens est souvent vécu comme quelque chose de difficile par les associations ou les centres sociaux. Sept structures sur dix proposant du Clas touchaient des collégiens sur l'année scolaire 2014-2015, mais presque toujours associé à un public écolier. Le

nombre médian de collégiens touchés par structure est de 19, soit une valeur bien plus faible que le nombre d'écoliers touchés par structure qui est lui de 29.

Un point évident est que le recrutement d'intervenants se complexifie dès lors qu'il s'agit d'accompagner des collégiens. Il faut en effet que les intervenants du Clas soient en capacité de suivre et d'appuyer les jeunes sur des contenus qui se font de plus en plus pointus au fur et à mesure de l'avancée dans les niveaux scolaires. En outre, certains intervenants, dont des bénévoles, se sentent peu à l'aise avec un public de jeunes collégiens éventuellement turbulents.

Plus largement, au niveau du collège, le lien avec les établissements scolaires est souvent plus difficile : les établissements sont plus grands et les interlocuteurs plus difficiles à trouver au collège qu'à l'école élémentaire. Le contact avec les parents est aussi moins aisé : les jeunes rentrent seuls chez eux, échangent moins avec leurs parents sur le Clas et ne souhaitent pas toujours que ceux-ci le fréquentent.

Lors des entretiens, plusieurs structures ont expliqué qu'elles avaient commencé leur action Clas auprès d'écoliers. Ceux-ci ayant grandi et regrettant l'absence de ce type d'offre, les porteurs de projets ont étendu leur action à l'accompagnement à la scolarité des collégiens. L'évidence du besoin pousse donc les porteurs de projets Clas à s'adresser aux collégiens, malgré les freins identifiés.

Environ un quart des structures proposant du Clas touche au moins un lycéen, mais ceux-ci sont en général peu nombreux à être concernés pour chaque structure. On peut penser qu'il s'agit souvent d'accompagner le ou les jeunes soutenus par la structure depuis plusieurs années et qui « réussissent ». Quantitativement cependant, on ne peut que constater que le Clas n'est pas un dispositif mobilisé en direction des lycéens. Un élément avancé par certains opérateurs Clas est que pour les lycéens, une étape importante de l'orientation scolaire entre les filières générales, technologiques ou professionnelles a déjà eu lieu, rendant peut-être l'accompagnement à la scolarité moins crucial.

Mais la faible action auprès des lycéens s'explique sans doute largement par des aspects pratiques, se posant au lycée de façon encore plus saillante qu'au collège. La difficulté à trouver des intervenants qualifiés sur le plan pédagogique tout d'abord, face à des apprentissages qui deviennent soit trop ardues, soit trop spécialisés, et à des besoins individualisés ; la difficulté à trouver un interlocuteur au sein des lycées également. L'aspect ouverture culturelle, l'usage de la pédagogie de détour ou le montage de projets semblent plus difficiles à mobiliser par les porteurs de projets face à des jeunes lycéens qui recherchent avant tout un appui sur le contenu scolaire. Si elle n'est probablement pas moins utile, l'action en direction des parents des lycéens est particulièrement difficile à un stade où ce sont moins les parents que les jeunes eux-mêmes qui prennent l'initiative de s'inscrire au Clas. Remarquons également que les structures porteuses du Clas – comme d'ailleurs l'ensemble des acteurs institutionnels et de la société civile - sont moins en contact avec les jeunes en âge d'aller au lycée qu'avec les plus jeunes, y compris dans le cadre plus large de leur action.

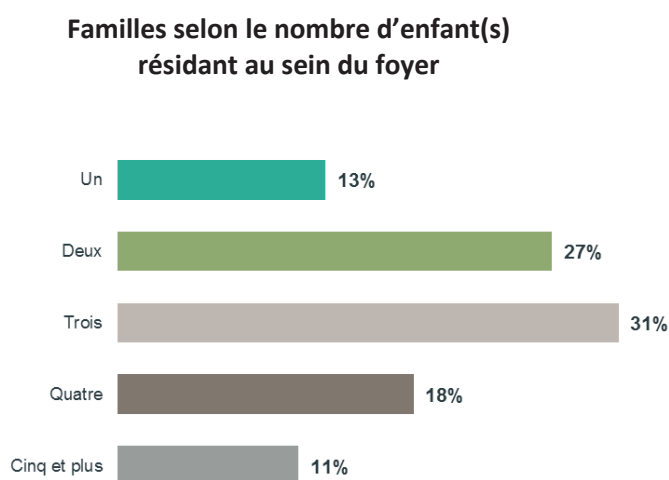
Ainsi, le trio action envers le jeune, en lien avec les parents et avec les établissements scolaires que constitue le Clas peut sans doute être tout à fait adapté et pertinent pour les lycéens, mais la plupart des structures qui portent le Clas ne sont pas en capacité de le mettre en œuvre. Notons néanmoins que quelques porteurs de projets, souvent rattachés à des associations nationales, telle que l'Afev par exemple, ont développé de façon importante le Clas auprès des lycéens. La forme prise par le Clas se distingue alors du modèle dominant et fonctionne sur un mode assez individualisé, quelques temps collectifs étant organisés dans l'année.

1.2 – Le Clas concerne en majorité des enfants et des familles issus des milieux populaires, et notamment issus de l'immigration

Il est intéressant de noter que le Clas est fréquenté par des fratries : plus de la moitié des enfants ou jeunes au Clas a un ou plusieurs frères et sœurs qui participent également au Clas. En moyenne, chaque famille touchée par le Clas compte 1,5 enfants actuellement accompagnés dans le cadre du dispositif. Les entretiens avec les porteurs de projets ont révélé que ce phénomène s'observait dans la durée : même si un grand frère ayant terminé le collège n'est plus accompagné, à sa suite, ses frères et sœurs

fréquentent souvent le Clas. En ce sens le Clas est un dispositif qui a une approche familiale puisque les intervenants, s'ils sont présents dans la durée, connaissent avec le temps les différents frères et sœurs d'une fratrie et leurs parents.

Cette situation est à mettre en lien avec le fait que les familles nombreuses comptant trois enfants et plus, sont proportionnellement très nombreuses à être concernées par le Clas : elles représentent environ 60 % des familles concernées par le Clas sur l'année scolaire 2014-2015 (source enquête parents Clas Cnaf-TMO Régions) pour seulement 21 % des familles en France en 2011 (source Insee).

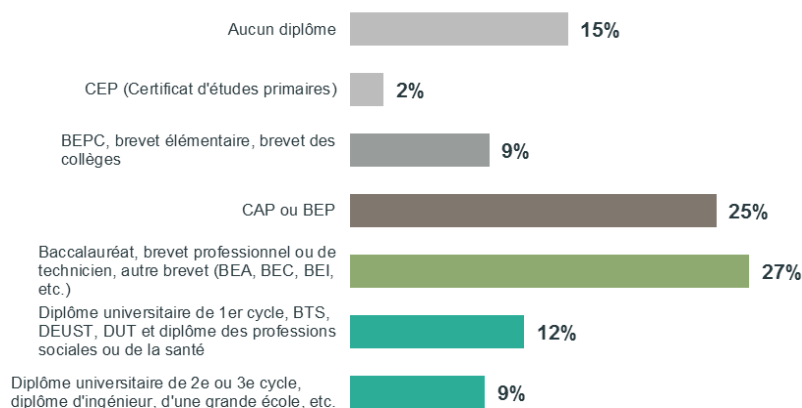


Source : Enquête 2015 TMO Régions – Cnaf auprès des parents concernés par le Clas

Les familles monoparentales sont également surreprésentées dans le public touché par le Clas, mais dans des proportions bien plus modestes : environ 3 familles sur 10 concernées par le Clas sont monoparentales (source enquête parents Clas Cnaf-TMO Régions) alors que 22 % des familles en France se trouvent dans cette configuration en 2012 (source Insee).

Les familles concernées par le Clas sont dans une situation socio-économique modeste, voire défavorisée. Elles ont en général un faible niveau d'études. Les cas les plus fréquents sont ceux où le diplôme le plus élevé des parents est équivalent au baccalauréat (27 %) ou un diplôme de type CAP ou BEP (25 %). Il est important de relever que dans plus de la moitié des familles le niveau d'études le plus élevé des parents est inférieur au baccalauréat. Dans 15 % des familles, aucun des parents n'a de

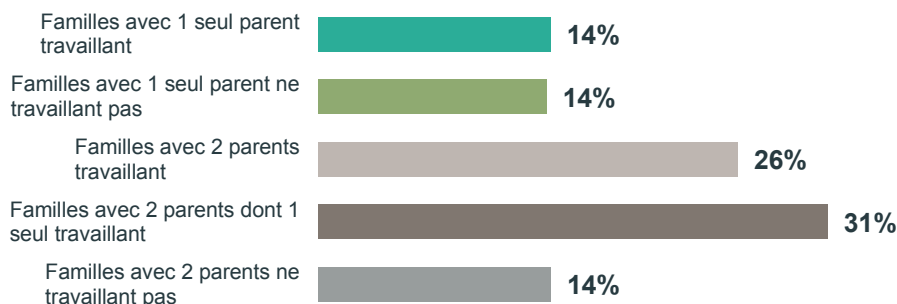
diplôme. Toutefois, pour environ deux familles sur dix concernées par le Clas, au moins un parent dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur.



Source : Enquête 2015 TMO Régions – Cnaf auprès des parents concernés par le Clas

Les familles accompagnées dans le cadre du Clas sont assez peu en activité professionnelle. Dans trois familles sur dix seulement, tous les parents de la famille (monoparentale ou biparentale) ont un travail au moment de l'enquête. Parmi les familles touchées, dans environ trois familles sur dix, aucun parent n'est en activité professionnelle. La situation la plus courante reste celle de familles biparentales dans lesquelles seulement l'un des parents exerce une activité professionnelle, le plus souvent le père.

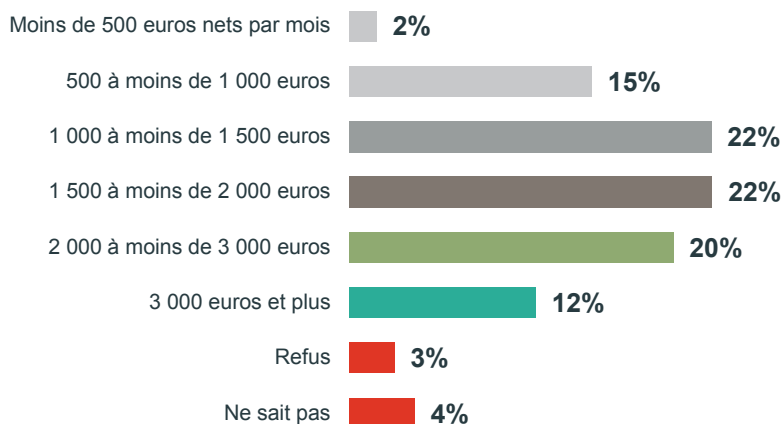
Familles selon la situation matrimoniale et l'activité du ou des parents



Source : Enquête 2015 TMO Régions – Cnaf auprès des parents concernés par le Clas

En lien avec les faibles niveaux d'emploi et de diplôme, les revenus des familles concernées par le Clas sont modestes, voire très modestes. Près des deux tiers des familles ont déclaré avoir un revenu mensuel net toutes ressources confondues inférieur à 2 000 euros, alors même qu'il s'agit en majorité de familles nombreuses.

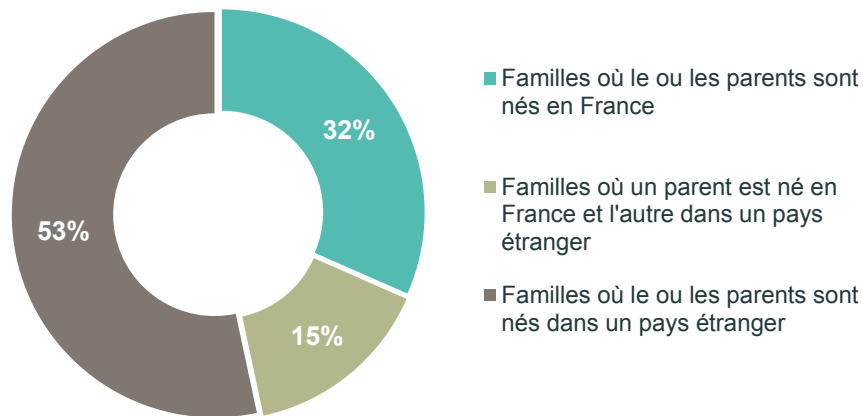
Familles selon le revenu mensuel net



Source : Enquête 2015 TMO Régions – Cnaf auprès des parents concernés par le Clas

Par ailleurs, dans plus de la moitié des familles concernées par le Clas, le ou les parents sont nés à l'étranger, et pour 15 % d'entre elles l'un des parents est né en France et l'autre à l'étranger. Ainsi, les deux tiers des familles concernées par le Clas sont issues de l'immigration. En lien avec cet élément, dans 6 familles sur 10 concernées par le Clas, on parle à la fois le français et une autre langue.

Familles selon le lieu de naissance du ou des parents



Source : Enquête 2015 TMO Régions – Cnaf auprès des parents concernés par le Clas

1.3 – Le Clas touche largement des enfants issus des territoires de la politique de la ville

D'après les éléments déclarés par les structures Clas pour l'année scolaire 2014-2015, les deux tiers des enfants et jeunes et les deux tiers des familles touchées par le Clas relèvent de la géographie prioritaire. Cela s'explique par le fait que plus de la moitié (56 %) des structures qui portent du Clas touchent majoritairement dans le cadre du Clas des enfants, des jeunes et des familles qui habitent dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ou sont scolarisés en Rep (Réseau d'Éducation prioritaire), et sont donc situées dans ces territoires ou à proximité immédiate. De plus, ces structures accueillent en moyenne un nombre plus important d'enfants et de jeunes que les autres (66 contre 46 pour les structures ne touchant majoritairement pas un public relevant de la géographie prioritaire).

Plus spécifiquement, le Clas est développé dans les territoires éligibles aux financements de la politique de la ville, tant dans les grandes villes que dans des communes plus petites mais classées comme territoires prioritaires (Zus et désormais « quartiers prioritaires » pour la politique de la ville, Réseau d'Éducation prioritaire pour l'Éducation Nationale). Cela est lié au fait que des besoins forts en matière d'accompagnement à la scolarité sont diagnostiqués sur ces territoires, mais également à la disponibilité de davantage de financements pour les territoires prioritaires de la

politique de la ville. Les crédits que l'Etat alloue, dans chaque département, au Clas sont centrés sur ces territoires, c'est aussi le cas d'une grande partie des crédits versés par les communes ou les intercommunalités. La modification des territoires de la politique de la ville implique ainsi des incertitudes sur la poursuite de certaines actions Clas pour les territoires qui ne font pas partie des nouveaux quartiers prioritaires²⁶. Certains ont été requalifiés en « territoires de veille ». Ils ne bénéficient pas des instruments et crédits spécifiques de la politique de la ville mais font l'objet d'une vigilance particulière.

Le Clas est peu développé en zones rurales, alors même que des besoins d'accompagnement à la scolarité, associés dans certains secteurs à la précarité des populations et à la faiblesse de l'offre culturelle locale, sont identifiés sur ces territoires. La faible présence associative, la difficulté de recruter des bénévoles, les modestes moyens financiers et humains des communes rurales mais aussi les problématiques de transport rendent aujourd'hui difficile l'implantation du Clas. Le rapport sur l'accompagnement à la scolarité soulignait déjà ce problème en 2006 :

« On ne peut que s'interroger sur l'aptitude du système actuel à assurer un accompagnement à la scolarité en milieu rural. Pour garantir l'égalité des chances, il apparaît clairement qu'une politique spécifique, volontariste, doit s'imposer. »²⁷

Même dans un département comme la Haute-Garonne, où le Clas bénéficie d'une dynamique importante, il peine à se développer dans les secteurs les plus ruraux. Lorsque des Clas parviennent à s'implanter, ils sont notamment portés par des communes, par des centres sociaux ruraux (dont le territoire de compétence couvre alors plusieurs communes) ou par des associations comme Familles rurales.

²⁶ Définis par le [décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014](#), les périmètres des nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville viennent se substituer aux zones urbaines sensibles (Zus) et aux quartiers en contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) depuis le 1er janvier 2015.

²⁷ « L'accompagnement à la scolarité : Pour une politique coordonnée équitable et adossée aux technologies de l'information et de la communication », Rapport n° 2006-010 de l'IGEN et IGAENR (mai 2006).

Source : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/064000467.pdf>

1.4 – Le public du Clas diffère partiellement selon les territoires

Le profil des enfants et des jeunes qui fréquentent le Clas et celui de leurs familles diffère un peu selon le lieu d'implantation du Clas. On observe ainsi que dans les villes de plus de 20 000 habitants (territoires urbains), où le Clas est assez largement implanté sur les territoires prioritaires de la politique de la ville, le Clas s'adresse à la fois aux écoliers et aux collégiens. Les familles touchées sont très majoritairement issues de l'immigration, pour huit sur dix, et sont dans les deux tiers des cas des familles comptant trois enfants ou plus.

Dans les communes de moins de 20 000 habitants, pouvant correspondre à de « petites villes », à des territoires périurbains ou à des territoires ruraux, le Clas s'adresse en large majorité à des écoliers. Une plus grande mixité sociale est observée parmi les familles concernées par le dispositif : on compte une famille sur quatre disposant de revenus mensuels nets supérieurs à 3 000 € (c'est le cas de moins d'une famille sur dix dans les communes de plus de 20 000 habitants), et davantage de familles dans lesquelles le ou les deux parents ont un emploi. Le niveau de diplôme reste cependant modeste, et proche de ce qui est observé dans les communes de plus grande taille, avec un niveau de diplôme maximal qui est inférieur au bac pour la moitié des familles. Ces éléments sont confirmés par les témoignages recueillis en entretiens.

« On accompagne principalement trois types d'enfants dans le cadre du Clas : des enfants issus de familles en difficulté sociale, des enfants qui ont des difficultés de comportement à l'école et des enfants qui n'ont pas de problème spécifique mais dont les parents rentrent tard. »

(Porteur de projet Clas en milieu rural)

« Le Clas ne touche pas uniquement des familles en grande difficulté, il concerne également des enfants dont les parents travaillent beaucoup, comme les exploitants agricoles qui sont mobilisés par la traite des vaches en fin de journée. Pour certains enfants, en milieu très rural, le Clas permet de sortir du milieu agricole qui peut être enfermant. »

(Travailleur social MSA)

La proportion des familles issues de l'immigration accompagnées dans le cadre du Clas est moins importante dans les communes de moins de 20 000 habitants, en lien avec une présence plus faible dans ce type de territoires. Cependant celles-ci restent clairement un public du Clas puisqu'elles représentent par exemple 45 % des familles touchées par le Clas dans les villes de 5 000 à 20 000 habitants.

1.5 – Le Clas touche des enfants et des jeunes qui ne disposent pas de toutes les ressources utiles pour réussir à l'école

L'étude du discours et du regard des porteurs de projets Clas complète utilement l'analyse socio-économique des familles et des enfants concernés par le Clas.

En entretien, les acteurs de terrain du Clas témoignent du fait que beaucoup des enfants accueillis ne peuvent pas être « aidés dans leurs devoirs » par leurs parents du fait d'une faible disponibilité et/ou d'une capacité limitée pour aider les enfants et les jeunes dans leur travail scolaire.

« On n'a pas forcément que des mauvais élèves. Il y a des parents qui travaillent et n'ont pas le temps, des parents qui n'ont pas été à l'école ou des familles où le logement est trop petit et pas assez calme pour le travail personnel. »

(Porteur de projet Clas)

☐ L'association Cap-Solidaires d'Annonay a réalisé un documentaire²⁸ intitulé « D'une génération à l'autre », dont une partie est consacrée à l'école. Des parents concernés par le Clas y racontent leur histoire, leur rapport à la scolarité, et leurs aspirations pour leurs enfants.

Plus de la moitié des porteurs de projets Clas (54 %) considère que quasiment tous ou beaucoup d'enfants accompagnés dans le cadre du Clas sont concernés par une disponibilité réduite de leurs parents (source : données d'activité Clas 2014-2015). La

²⁸ Bouquin Christophe, Wojylac Dominique, Wojylac Martine, « D'une génération à l'autre », 2004, 36 minutes
URL : http://www.film-documentaire.fr/4D ACTION/w_fiche_film/47027_1#

faible disponibilité fait écho au nombre important de familles nombreuses et de familles monoparentales touchées par le Clas, mais fait également référence aux familles dans lesquelles le parent seul ou les deux parents travaillent, éventuellement en horaires décalés.

La capacité limitée des parents à aider leurs enfants dans leur travail scolaire renvoie à un faible niveau d'instruction, à des relations difficiles à l'environnement scolaire et/ou à une maîtrise imparfaite du français, en particulier à l'écrit. Interrogés sur ces points dans la remonté des données d'activité, 37 % des porteurs de projets considèrent que tous ou beaucoup d'enfants accompagnés ont des parents qui maîtrisent difficilement la langue française.

« On a des enfants dont les parents ne parlent pas français. Dans le quartier, le problème de la barrière de la langue se pose avec beaucoup de familles ».

(Porteur de projet Clas)

32 % des porteurs de projets considèrent que tous ou beaucoup d'enfants qu'ils accompagnent, ont des parents en difficulté ou en rupture avec l'école. Il est intéressant de constater que, lorsque l'on interroge directement les parents concernés par le Clas, ceux-ci déclarent très largement (90 %) ²⁹ avoir de bonnes relations avec l'école. Un des éléments explicatif de ce décalage est sans doute le fait qu'une partie de ces parents possède une bonne image globale de l'école et de ses acteurs, mais sans avoir de contacts avec celle-ci. Ils font confiance à l'école pour que leur enfant réussisse sa scolarité.

« Les parents des classes populaires reconnaissent les compétences des enseignants et leur accordent leur confiance. Ils espèrent en une école qui réaliserait sinon l'égalité des chances entre élèves, du moins l'égalité des droits entre des individus qu'elle protège et respecte sans discrimination aucune. Nombre de parents ont pour norme de ne pas intervenir et attendent d'être informés par l'école ou d'être sollicités par elle. Ils ne jugent donc pas utile de rencontrer les enseignants et s'interdisent même de s'immiscer dans un domaine

²⁹ Source : Enquête 2015 TMO Régions – « Cnaf auprès des parents concernés par le Clas »

qu'ils s'obligent à respecter. C'est précisément cette attitude qui secrète le différend entre les familles populaires et l'école lorsqu'elles ne partagent pas les mêmes règles d'échange et n'ont pas de moyens adaptés pour sortir de relations tombées dans l'impasse. »³⁰

(Pierre Perrier, professeur en sciences de l'éducation, Rennes 2)

La capacité limitée des parents à aider leurs enfants dans le travail scolaire est confirmée par l'enquête menée auprès des parents concernés par le Clas. Ils sont en effet 58 % à affirmer qu'à travers le Clas, ils cherchent prioritairement à ce que « leur enfant bénéficie d'aide sur des sujets qu'ils ne connaissent pas », ce qui est de loin la première raison évoquée. C'est particulièrement vrai pour les parents peu ou pas diplômés (76 % des parents n'ayant aucun diplôme ou uniquement le CEP ou le BEPC), pour les familles dans lesquelles le ou les parents sont nés à l'étranger (73 %) et pour les familles de quatre enfants ou plus (7 sur 10). Au-delà de la connaissance des sujets eux-mêmes, ces éléments renvoient aussi aux décalages de méthodes et de langage entre l'école et les milieux familiaux populaires, dont Dominique Glasman a montré qu'ils étaient facteurs de tension entre parents et enfants³¹.

Le témoignage d'un jeune accompagné dans le cadre du Clas montre également la difficulté de ses parents à l'accompagner dans sa scolarité.

« Moi, mes parents étaient à bout de force, ils pouvaient pas faire plus. Mes parents n'ont pas fait d'études. Ils voulaient mais ils n'ont pas pu. Avec mes parents j'ai manqué de rien, mais l'aide à la scolarité, c'est là où ils ne pouvaient pas. Les parents c'est le premier moteur. Quand l'enfant sent qu'ils sont démunis, son avenir est compromis. »

(Jeune accompagné dans le cadre du Clas du collège au BTS, par l'association Cap Solidaires à Annonay, en Ardèche)

³⁰ Pierre Perrier, « *Les relations entre les familles et l'école : processus et enjeux* »

Source : <http://observatoire-reussite-educative.fr/problematiques/participation-place-des-parents/les-relations-entre-les-familles-et-lecole-processus-et-enjeux>

³¹ Dominique Glasman, Leslie Besson (2004), « *Le travail des élèves pour l'école en dehors de l'école : Rapport pour le Haut conseil de l'évaluation de l'école*. Haut conseil de l'évaluation de l'école (HCÉé)

Cité dans Annie Feyfant, « *Les effets de l'éducation familiale sur la réussite scolaire* », Dossier d'actualité Veille et analyses de l'IFE, n° 63, juin 2011

Plus de la moitié des porteurs de projets Clas (55 %) estime qu'une majorité des enfants et jeunes concernés par le Clas ont un accès limité à des activités socio-culturelles. Cet élément est aussi souvent présent dans le discours des opérateurs Clas rencontrés.

« Les jeunes qui sont accompagnés dans le cadre du Clas ont souvent une vie sociale ou culturelle pauvre. Ils ont par exemple peu de vocabulaire. »

(Porteur de projet Clas)

En outre, des conditions de logement ou un environnement inadapté au travail scolaire (bruit, exigüité) sont signalés par près de quatre opérateurs Clas sur dix pour tous ou beaucoup des enfants touchés par le Clas.

« Les jeunes qui viennent au Clas ont en général des difficultés scolaires, souvent ils ne savent pas travailler seuls, ou ils n'ont pas assez de calme chez eux pour travailler. »

(Porteur de projet Clas)

Part de porteurs de projets Clas en fonction des situations rencontrées par les enfants et jeunes accompagnés dans le cadre du Clas

	Quasiment tous	Pour beaucoup	Pour Quelques-uns	Quasiment aucun	Ne sait pas	NR	Total
Conditions de logement et/ou environnement inadaptés au travail scolaire (bruit, exigüité...)	6 %	33 %	38 %	6 %	10 %	8 %	100 %
Accès limité à des activités socio-culturelles	13 %	43 %	29 %	4 %	4 %	8 %	100 %
Disponibilité réduite des parents	10 %	44 %	32 %	3 %	3 %	7 %	100 %
Maîtrise difficile de la langue française par les parents	6 %	31 %	40 %	14 %	2 %	7 %	100 %
Parents en difficulté ou en rupture avec l'école	3 %	29 %	44 %	9 %	7 %	7 %	100 %

Source : Données d'activité Clas 2014-2015

Note de lecture : 33 % des porteurs de projets Clas estiment que beaucoup des enfants qu'ils

accompagnent dans le cadre du Clas bénéficiant de conditions de logement et/ou d'un environnement inadaptés au travail scolaire

Les enfants et jeunes accompagnés dans le cadre du Clas bénéficient rarement d'une autre forme de soutien lié à la scolarité. Le recours à du soutien scolaire auprès de sociétés privées est tout à fait marginal. Par contre, un enfant ou jeune sur dix fréquentant le Clas a pendant la même année suivi des cours de soutien scolaire donné par un particulier (étudiant, professeur...). Cette situation se fait plus fréquente au fur et à mesure de l'avancée dans la scolarité³². Il faut préciser que ces « cours » donnés par des particuliers n'impliquent pas nécessairement que l'activité soit rétribuée : il peut s'agir d'une aide apportée par une sœur ou un frère aîné par exemple.

Ces différents éléments démontrent que les enfants concernés par le Clas sont bien ceux qui ne trouvent pas dans leur environnement familial et social l'appui et les ressources nécessaires pour réussir à l'École, tel que cela est défini par la Charte de l'accompagnement à la scolarité de 2001.

2 – Les acteurs du Clas

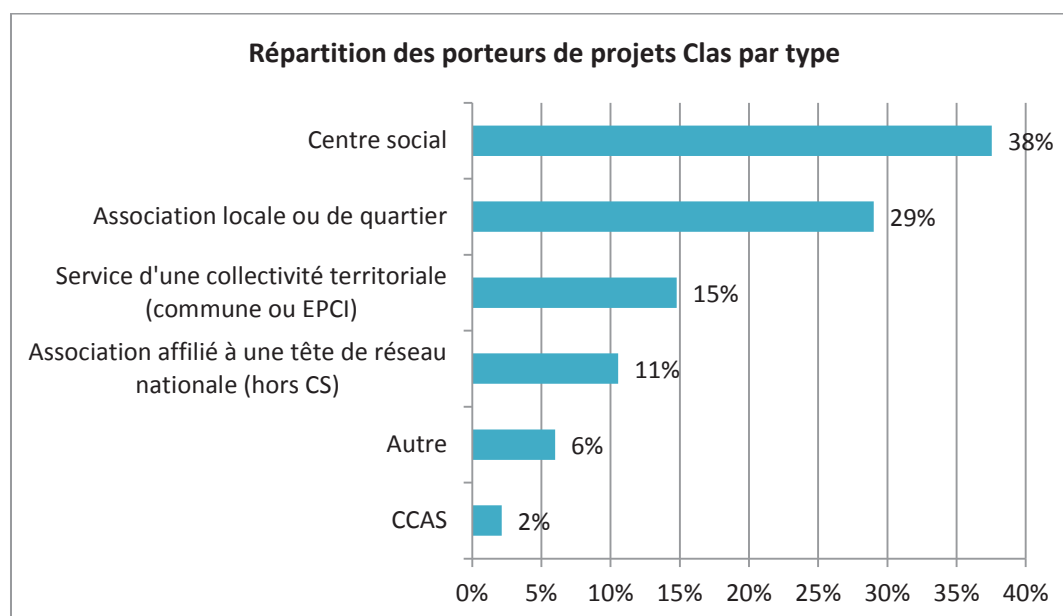
2.1 – Les structures qui portent du Clas

Le Clas est porté par des acteurs divers :

- Les centres sociaux représentent la majorité des porteurs de projets Clas (38 % des structures, source données d'activité 2014-2015). Il s'agit d'équipements de quartier à vocation sociale globale, ouverts à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale. Ces structures se fondent sur les initiatives d'habitants mais disposent en général d'une équipe de professionnels. Elles développent un projet d'animation globale comportant notamment une dimension « familles ».

³² Dans l'enquête 2015, TMO Régions – « *Cnaf auprès des parents concernés par le Clas* », cette situation concerne 7 % des écoliers, 13 % des collégiens et 20 % des lycéens accompagnés dans le cadre du Clas.

- Les associations locales ou associations de quartier sont également nombreuses à proposer du Clas et comptent pour 29 % des porteurs de projets Clas. Il peut s'agir de petites associations montées par des bénévoles (associations de bas d'immeubles par exemple) ou d'associations plus grandes, professionnalisées, pouvant proposer une large panoplie d'actions notamment des activités culturelles ou de loisirs, les Maisons des jeunes et de la culture (Mjc) par exemple.
- Les associations affiliées à une tête de réseau nationale ou régionale représentent 11 % des structures porteuses du Clas. Elles sont elles aussi diverses. Leur activité peut être centrée sur la lutte contre les inégalités éducatives, comme c'est par exemple le cas de l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev) ou relever essentiellement de l'action caritative, par exemples le Secours populaire ou le Secours catholique. Des associations d'éducation populaire comme les Francas, la Ligue de l'enseignement ou la fédération Léo Lagrange, et des associations familiales comme Familles rurales ou la Confédération syndicale des familles portent également du Clas.
- Les services de communes ou d'intercommunalités, en particulier les services jeunesse, ou des centres communaux d'action sociale (Ccas) proposent eux aussi du Clas, ils représentent 17 % des porteurs de projets.



Source : Données d'activité Clas 2014-2015, Cnaf

Certaines structures centrent leur action sur un public particulier : gens du voyage, ou primo arrivants par exemple. Le Clas est alors l'un des volets de leur action auprès de ce public.

2.2 – Les intervenants

Le Clas mobilise un nombre important d'intervenants : plus de 43 000 personnes, salariées ou bénévoles, ont ainsi participé au Clas au cours de l'année scolaire 2014-2015³³.

2.2.1 – Le Clas s'appuie conjointement sur des bénévoles et des salariés

Toutes les configurations existent :

- Le cas le plus fréquent, concernant 70 % des structures porteuses du Clas, est la mobilisation conjointe de salarié(s) et de bénévole(s). Dans cette situation, le ou l'un des salariés assure en général le rôle de coordonnateur du Clas, éventuellement en plus de son accompagnement auprès des enfants et des jeunes. Le rôle de coordonnateur est développé dans la partie suivante. Les bénévoles sont davantage mobilisés sur l'accompagnement direct auprès des enfants et des jeunes, mais des salariés peuvent tout à fait remplir eux aussi ce rôle.
- 25 % des opérateurs Clas mobilisent des salariés uniquement, il s'agit surtout de collectivités locales ou de centres sociaux. Cela n'implique pas un nombre important de salariés puisque la moitié des structures qui sont dans cette situation ont entre un et cinq salariés intervenant dans le cadre du Clas.
- Enfin, 5 % des structures Clas fonctionnent uniquement avec des bénévoles. Il s'agit surtout d'associations, parfois de petite taille.

Les bénévoles mobilisés dans le cadre de Clas ont bien entendu des profils variés, mais certains semblent plus représentés que d'autres : c'est le cas des personnes retraitées,

³³ Extrapolation à partir des 37 080 intervenants déclarés par les 2 554 structures ayant remonté leurs données d'activité pour l'année scolaire 2014-2015.

en particulier de l'Education Nationale, ou des étudiants, plutôt dans les secteurs urbains.

Sous le statut de salarié, on retrouve à la fois des personnes « piliers » des structures portant le Clas, souvent présentes depuis plusieurs années - responsable du secteur jeunesse d'un centre social ou seul salarié permanent d'une association par exemple, mais également des salariés à temps très partiel, peu diplômés, éventuellement en contrats aidés.

Les moyens humains constituent un enjeu fort du Clas. Les attentes sont exigeantes vis-à-vis des intervenants. Elles sont rappelées dans la lettre-circulaire de novembre 2011³⁴ :

« Les intervenants des Clas qu'ils soient salariés ou bénévoles, doivent disposer d'une « double compétence » :

- savoir mobiliser l'enfant : pédagogie « du détour », diversification des modes d'apprentissage, ouverture culturelle, développement de l'estime de soi, de l'appétence à apprendre, etc. ;*
- savoir accompagner les parents : accueil, mise en confiance, médiation, redynamisation de la relation parent-enfant, de la relation à l'école, etc. »*

En plus de ces compétences, pour être crédible auprès des parents et des enseignants, mais également pour le bon accompagnement de l'enfant ou du jeune sur le plan pédagogique, il est nécessaire que les intervenants aient des compétences dites scolaires, et maîtrisent l'orthographe, la grammaire et le calcul.

2.2.2 – Un recrutement difficile

Les compétences citées relèvent donc de trois domaines distincts, rendant le recrutement d'intervenants pour le Clas peu aisé. Les structures peinent à trouver des bénévoles. Souvent, lorsque les bénévoles historiques de la structure quittent le Clas, il

³⁴ LC 176-2011 du 2 novembre 2011 relative à la mise en œuvre de la prestation de service « Contrat local d'accompagnement à la scolarité » (Ps Clas)

est difficile de les remplacer ou de trouver des personnes prêtes à s'engager dans le temps, sur une année scolaire par exemple. Le recrutement de salariés n'est pas plus aisé : le faible nombre d'heures, le bas niveau de salaire souvent proposé dans le cadre du Clas ou encore le recours aux emplois aidés limités dans le temps rendent difficile la fidélisation, et donc la montée en expérience des intervenants. Le turn-over est important, ce qui nécessite un effort permanent de formation de la part des porteurs de projets Clas.

La présence conjointe de bénévoles et de salariés est une richesse : elle démultiplie l'étendue de l'action du Clas et permet un mélange des approches, des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire. Cette particularité n'est toutefois pas sans poser de difficultés. La présence des bénévoles tient à leur seule bonne volonté. Pourtant les pilotes du dispositif, mais également les coordonnateurs des structures, ont des attentes concernant l'action menée. Il leur faut donc, si nécessaire, parvenir à faire évoluer les pratiques en suscitant l'adhésion et sans heurter. Tout cela en tenant compte de l'éventuelle présence de bénévoles et de salariés sur des rôles parfois proches.

« On travaille sur la complémentarité entre bénévoles et salariés. Les bénévoles accompagnent « comme à la maison », ce ne sont pas des techniciens. Ils restent à leur place, et ne s'insinuent pas dans la vie privée des familles. Les salariés sont là en soutien, en retrait. »

(Porteur de projet Clas)

« Le fait de fonctionner avec des bénévoles, c'est compliqué : ils n'ont pas toujours les compétences nécessaires, ou ils veulent enseigner avec leurs propres méthodes, alors qu'il faut s'adapter aux méthodes apprises par les enfants. »

(Porteur de projet Clas)

« En début d'année, j'envoie aux intervenants des outils pédagogiques, des documents, la Charte de l'accompagnement à la scolarité, car j'ai le sentiment qu'en interne il y a besoin de recadrer un peu les choses, de former. Mais il faut faire attention, c'est délicat car on s'adresse aussi à des bénévoles. [...] Les

intervenants n'ont pas toujours la démarche de proposer autre chose que de faire les devoirs, il y a besoin de changer la mentalité, y compris pour les intervenants. »

(Porteur de projet Clas)

Le lien avec les parents et celui avec l'école ne sont pas toujours des aspects attendus, ou souhaités, par les intervenants du Clas, y compris par une partie des bénévoles. Certains se sentent peu à l'aise dans cette position, d'autres peuvent être maladroits ou réaliser des jugements de valeurs en tentant de développer ces dimensions du Clas.

« Des bénévoles vont parfois trop loin et écrivent des mots trop directifs aux parents. Il ne faut pas s'insinuer dans la vie des familles. »

(Porteur de projet Clas)

2.2.3 – Des intervenants formés ?

On observe dans le Clas un décalage entre des attentes fortes quant aux compétences des intervenants, qui empruntent aux champs de l'animation socioculturelle, de l'enseignement et du travail social, et des intervenants peu formés ou formés uniquement dans l'un de ces domaines. Pour autant la formation des intervenants du Clas reste peu développée. Comme le souligne Laurent Lescouarch, la Charte de l'accompagnement à la scolarité de 2001 ne fournit pas un point d'appui concret pour la définition de ces formations.

« L'idée qu'une formation spécifique soit nécessaire est intégrée dans la charte de l'accompagnement à la scolarité de 2001[...] [mais] La définition des compétences des accompagnateurs scolaires dans le texte de 2001 ne permet [...] pas de fonder un programme de formation car les compétences attendues sont approximatives avec des critères mettant l'accent sur l'« expérience », une « connaissance de l'environnement social et culturel immédiat », un « bon degré

d'information sur le fonctionnement de la scolarité » et un « sens aigu de la relation avec les jeunes et leur famille »³⁵.

Quelques formations sont proposées aux intervenants du Clas. Elles sont initiées par les Comités départementaux Clas. Ces initiatives n'existent pas partout et ne sont pas nécessairement reconduites chaque année. Ces formations, lorsqu'elles existent, ne parviennent à toucher qu'une partie des intervenants du Clas, soit parce qu'un nombre réduit de places est disponible, soit parce que les intervenants ne peuvent se rendre disponibles. Quelques porteurs de projets Clas, en particulier des fédérations associatives d'éducation populaire ou des communes, proposent aussi des formations directement à leurs intervenants Clas.

2.3 – Les coordonnateurs du Clas dans les structures

La plupart des porteurs de projets Clas dispose d'un coordonnateur pour le Clas. Il est souvent salarié, il peut être le directeur ou la directrice de la structure, un responsable ou référent thématique (jeunesse, parentalité, familles) ou encore un animateur expérimenté. Dans les centres sociaux, le référent jeunesse est assez souvent le coordonnateur du Clas. Les cas où la coordination du Clas est assurée par le référent parentalité, comme au centre social de Fumay dans les Ardennes, sont plus rares. Le coordonnateur est parfois un bénévole, plutôt dans les structures où le Clas repose uniquement sur du bénévolat ou dans des situations où la personne est très active sur le Clas, ou présente depuis l'origine du projet.

Le coordonnateur en plus de contribuer à l'écriture du projet Clas, l'organise au quotidien. Il veille au bon déroulement des séances du Clas, lors des séances elles-mêmes en supervisant leur déroulement mais aussi en amont. Il réalise le planning des présences des enfants et des intervenants, veille à la disponibilité des locaux et du matériel, prend en charge les aspects logistiques (goûter par exemple), etc. C'est également le coordonnateur qui est essentiellement en charge de tout ce qui fait le

³⁵ Lescouarch, Laurent. « Enjeux de l'évolution des dispositifs d'accompagnement à la scolarité dans leur relation avec le scolaire ». Symposium Laboratoire CIVIIC, MCF - Université de Rouen, 2008.
URL : <http://shs-app.univ-rouen.fr/civiic/archives/lescouarchaccompagnementcolaireciviic2008.pdf>

Clas en dehors des séances elles-mêmes : les inscriptions, les réunions, les sorties ou événements éventuels, l'évaluation de l'action...

« Je passe de groupe en groupe tous les jours. Je prête une grande attention à l'outil de suivi du contenu pour chaque groupe. »

(Coordonnateur Clas)

Ainsi, le coordonnateur fait le lien avec les parents, assure les relations avec les établissements scolaires et se met en relation avec les partenaires du territoire. Ces éléments, qui concourent fortement à la mise en œuvre du Clas dans ses différentes dimensions, demandent un temps important et des compétences en la matière.

« La coordination du Clas, ça demande beaucoup de temps et d'énergie, ça me prend environ 20 heures par semaine. Il faut trouver des projets, gérer les absences, assurer la préparation des séances. On fait une réunion d'équipe de 3 heures sur le Clas tous les vendredis matin [pour des séances 4 fois par semaine]. Et puis, il y a les rencontres et les réunions avec les partenaires et les parents. »

(Coordinatrice Clas)

« Au quotidien, Béatrice³⁶ [l'intervenante principale du Clas, salariée du centre social] sait s'il y a une séparation ou un problème dans la famille. Si les parents ont des questions ou s'il y a besoin de faire le point avec eux, [la coordinatrice du Clas] j'appelle les parents, je donne les informations, je remets les choses à leur place. »

(Coordinatrice Clas)

Un grand nombre de professionnels rencontrés dans le cadre de cette étude, référents parentalité des Caf, partenaires institutionnels ou encore directeurs de structures porteurs de Clas, ont insisté sur la nécessité de la présence d'un coordonnateur professionnel du Clas dans chaque structure. La complexité et l'énergie que suppose cette fonction demandent selon eux qu'elle soit tenue par un salarié, formé à ce rôle. Celui-ci, en étant au fait des exigences du Clas et en étant familier de l'équipe investie

³⁶ Le prénom a été changé.

dans le Clas, peut ainsi travailler en collaboration avec les intervenants - bénévoles et/ou salariés - et jouer un rôle clé pour une mise en œuvre réussie du Clas.

3 – L'organisation du Clas sur le terrain

3.1 – Comment accède-t-on au Clas ?

Il n'existe pas de règle uniforme pour l'accès au Clas. En règle générale les processus d'inscriptions sont assez ouverts et mixent différents canaux d'accès : inscription à l'initiative des parents ou des jeunes eux-mêmes, proposition du Clas par les enseignants ou la direction des établissements scolaires, conseil d'acteurs socio-éducatifs locaux... La réinscription d'année en année est très fréquente.

Dans l'enquête menée auprès des parents concernés par le Clas, les parents déclarent le plus souvent être eux-mêmes à l'initiative de l'inscription à l'accompagnement à la scolarité de leur enfant. Cela peut être de manière indirecte, sur la base de conseils émanant de leur entourage ou du bouche-à-oreille (16 % sont dans ce cas). Cela peut aussi se faire de manière plus directe, leur souhait d'inscrire l'enfant s'appuyant parfois sur leur propre connaissance des structures proposant de l'accompagnement scolaire et/ou sur la communication faite autour de l'accompagnement (affiches, réunions...) et/ou sur le fait que leur(s) autre(s) enfant(s) suive(nt) déjà l'accompagnement. Au global, 42 % des parents seraient ainsi les initiateurs de l'accompagnement à la scolarité de leur enfant. Il arrive souvent que ces parents connaissent déjà les structures qui portent le Clas, voire les fréquentent à d'autres titres, notamment lorsqu'il s'agit d'acteurs qui proposent de nombreuses actions sur le territoire (accueils de loisirs, ateliers cuisine, ateliers sociolinguistiques, jardins partagés...).

L'établissement scolaire est presque autant cité, par 36 % des parents, qu'il s'agisse d'un enseignant (mentionné par 26 % des parents) et/ou du directeur / principal / proviseur de l'établissement (mentionné par 15 % des parents).

Assez loin derrière ces deux principaux modes de prescription apparaissent les structures associatives ou municipales (associations, centres sociaux...), instigatrices de l'accompagnement à la scolarité pour 15 % des parents. Enfin, l'enfant est assez rarement à l'origine de l'accompagnement, dans 7 % des cas.

Par ailleurs, la demande de l'enfant se fait plus fréquente à mesure que son niveau scolaire s'élève : 22 % des lycéens sont à l'initiative de leur inscription à l'accompagnement à la scolarité, contre 10 % des collégiens et 3 % des écoliers. En contrepartie, c'est l'établissement scolaire qui tient un rôle de moins en moins important : il guide 41 % des parents d'écoliers vers le Clas, contre 32 % des parents de collégiens et 12 % des parents de lycéens.

Autre résultat notable : les parents ayant un faible niveau de diplôme (BEPC ou moins) sont un peu moins à l'initiative de l'inscription à l'accompagnement à la scolarité (à 35 %, contre 42 % en moyenne) et un peu plus guidé par l'établissement scolaire (à 44 %, contre 36 % en moyenne).

Dans des secteurs en tension, où le Clas est très prisé, les opérateurs sont contraints de prioriser les jeunes qui bénéficient de l'accompagnement à la scolarité. Il arrive alors que les inscriptions soient conditionnées à l'orientation par l'établissement scolaire. Par ailleurs, souvent les opérateurs, dans l'objectif de s'assurer de la possibilité de mettre en œuvre le volet accompagnement des parents du Clas, exigent la présence des parents lors de l'inscription au Clas. D'autres demandent une réinscription, avec présence des parents, à chaque trimestre, cela afin de garantir l'assiduité au Clas, et d'offrir la possibilité, en cas de sortie, d'inscrire de nouveaux enfants ou jeunes en cours d'année.

3.2 – De la mixité au sein du Clas ?

L'un des critères d'orientation vers l'accompagnement à la scolarité est clairement la difficulté scolaire. Dans 85 % des structures, quasiment tous les enfants (34 % des structures) ou beaucoup d'entre eux (51 % des structures) sont en difficulté scolaire³⁷.

³⁷ Source : données d'activité Clas 2014-2015, Cnaf

« On a des enfants plutôt moyens sur le plan scolaire, mais avec un souci d'organisation dans les devoirs. »

(Porteur de projet Clas)

Les acteurs de terrain mais aussi les chercheurs et les pédagogues s'entendent sur le fait que le Clas ne peut être efficace pour les enfants en grande difficulté scolaire. Le rapport réalisé en 2006 par l'Inspection générale de l'Éducation nationale allait également clairement dans ce sens :

« Tous les interlocuteurs rencontrés par la mission confirment le peu d'efficacité des dispositifs d'accompagnement à la scolarité pour les élèves en très grande difficulté. [...] L'accompagnement à la scolarité, là encore moins qu'ailleurs, n'a ni vocation ni aptitude à se substituer à la mission d'enseignement de l'École. »³⁸

Pourtant, il semble qu'aujourd'hui une partie de ces enfants soit accompagnée dans le cadre du Clas, faute d'une autre réponse, ou dans la volonté de les accompagner davantage. La prise en charge de ces situations par des intervenants qui ne sont pas formés en la matière débouche souvent sur un sentiment d'impuissance et d'échec.

« Lorsque l'on se penche sur les devoirs, le problème est que le niveau est tellement bas qu'on a besoin de tout reprendre. Il y a de grosses difficultés, surtout en français. »

(Porteur de projet Clas)

Les uns et les autres affichent la volonté de former des groupes marqués par une hétérogénéité de profils, de niveaux et d'environnement sociaux, pour permettre un meilleur fonctionnement de groupe³⁹. Le souci d'éviter la stigmatisation est aussi

³⁸ « L'accompagnement à la scolarité : pour une politique coordonnée équitable et adossée aux technologies de l'information et de la communication », Rapport n° 2006-010 de l'IGEN et IGAENR (mai 2006).

Source : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/064000467.pdf>

³⁹ Ce souhait s'appuie sur des méthodes pédagogiques. Cf. Fiche du réseau Canopée

<https://www.reseau-canope.fr/education-prioritaire/agir/item/ressources/un-travail-en-groupes-heterogenes-pour-apprendre-de-lautre.html#>

présent dans les esprits. Ce souhait, même en faisant abstraction de la prise en charge des situations très dégradées sur le plan des apprentissages, peine à se concrétiser.

Comme nous l'avons vu précédemment (Partie 2, Titre 1), les enfants et jeunes qui fréquentent le Clas se trouvent aussi fréquemment dans des situations sociales et environnementales moins propices à la réussite éducative ou scolaire. Les discours des acteurs montrent que ces éléments ont aussi un rôle dans l'orientation vers le Clas ou dans l'éventuelle priorisation des inscriptions.

La rareté des places au Clas dans certains territoires et les observations par les parents des impacts du Clas semblent plaider pour prioriser les enfants et les jeunes qui se trouvent dans les situations les plus difficiles. En effet, ce sont les familles les plus précaires qui considèrent le plus souvent que le Clas a eu un impact maximal ou très fort sur leurs enfants. En moyenne, les parents concernés par le Clas sont 47 % à considérer que le Clas a eu un impact maximal ou très fort sur l'enfant. Ce chiffre monte à 54 % pour les parents dont les revenus mensuels du foyer sont compris entre 1 000 et 2 000 €, à 54 % pour les parents sans aucun diplôme, et à 53 % pour les familles dont le ou les parents sont nés à l'étranger. De plus, les familles qui n'ont pas de diplôme ou dont le ou les parents sont nés à l'étranger témoignent davantage d'un impact du Clas sur eux-mêmes. Alors qu'en moyenne 20 % des familles concernées par le Clas témoignent d'impact maximal ou très fort du Clas sur les parents, ce chiffre est de 26 % pour les familles sans diplôme, et de 23 % pour les familles dont le ou les parents sont nés à l'étranger.

Ces éléments contradictoires placent les opérateurs du Clas comme les acteurs institutionnels dans une forme de dilemme, dont témoignent les citations suivantes :

« Dans la théorie, ce serait bien que le public soit mixte, ça éviterait de stigmatiser. Mais comme il y a peu de places, ce sont ceux qui en ont le plus besoin qui vont au Clas. »

(Conseillère territoriale – Caf)

« Le Clas ne doit pas être exclu, on veut de la mixité. Mais il doit prioritairement s'adresser à des enfants qui ne peuvent pas être accompagnés par leurs parents sur l'aspect des savoirs et des méthodes. Je me questionne : un enfant qui est dans une situation conflictuelle avec ses parents autour de l'école a-t-il sa place au Clas ? Comment priorise-t-on le public du Clas ? »

(Référénte parentalité – Caf)

Chaque structure tente de trouver sa propre réponse à cette question. Elle semble néanmoins se poser différemment d'un territoire à un autre :

- La mixité sociale et le niveau scolaire semblent être un peu moins difficiles à réaliser en milieu rural ou dans les communes périurbaines que dans les grandes villes. Cela n'est sans doute que le reflet de la répartition des populations : les quartiers prioritaires de la politique de la ville dans lesquels sont implantés la majorité des Clas situés dans les zones urbaines concentrent par définition des populations en difficulté socio-économique.
- Alors que dans certains territoires ou chez certains opérateurs la fréquentation est faible, d'autres se voient obligés de créer des listes d'attente. Le département de la Seine-Saint-Denis est particulièrement concerné par cette situation.

« On a centré notre action sur les CE2 – CM2 car c'est sur ces niveaux que l'on avait le plus de demandes, mais des CE1 et des 6^{ème} ont voulu s'inscrire. Le centre social est bien identifié, on a beaucoup de demandes, mais on est une petite équipe. On a orienté ceux qui n'avaient pas été pris vers une autre association. Pour l'année prochaine, on ne prendra pas de nouvelles familles. On privilégiera les réinscriptions ou les inscriptions de frères et sœurs pour permettre un suivi dans la durée. »

(Porteur de projet Clas)

La faible fréquentation peut, quant à elle, être liée à des difficultés d'organisation comme par exemples, les problématiques de ramassage scolaire en milieu rural, ou la superposition des activités proposées aux enfants sur le même temps. Elle peut

aussi relever d'un problème d'image du Clas notamment auprès des parents. Certains peuvent être déçus en comprenant quel est le contenu du Clas alors qu'ils attendaient une « étude surveillée » après laquelle les devoirs soient terminés et les leçons apprises. D'autres peuvent considérer que la participation au Clas est stigmatisante.

3.3 – Des points communs à la quasi-totalité des Clas

Le Clas s'organise très largement autour de séances regroupant les enfants ou les jeunes par petits groupes. Les structures proposent ces séances en général plusieurs fois par semaine, mais tous les enfants ne sont pas nécessairement présents à toutes les séances proposées. En règle générale, les enfants ou les jeunes sont inscrits pour 1, 2, 3 ou 4 séances hebdomadaires, fixes de semaine en semaine. Les groupes d'enfants peuvent donc être constitués différemment au cours de la semaine. Ce fonctionnement a l'avantage de permettre aux enfants de réaliser d'autres activités périscolaires, que ce soit des activités spécifiques proposées dans le cadre des Nap ou d'autres activités sportives ou culturelles (football, danse...), ou de bénéficier d'autres types d'accompagnement par exemple avec un orthophoniste.

« Tous les enfants viennent normalement les quatre jours de Clas (lundi, mardi, jeudi, vendredi) avec la possibilité de venir seulement trois jours par semaine, s'ils font une autre activité sur le créneau ».

(Porteur de projet Clas)

La plupart des séances du Clas ont lieu en fin de journée, après la classe. 85 % des structures porteuses du Clas proposent des séances sur ces créneaux horaires, tout particulièrement le mardi et le jeudi. 29 % des structures proposent de séances le mercredi, elles peuvent alors venir compléter les séances ayant lieu le soir lors des jours de classe. Le rythme du Clas est largement lié au calendrier scolaire puisque seules 15 % des structures porteuses du Clas proposent des séances lors des vacances scolaires. Le samedi ou les temps méridiens des jours de classe sont également peu mobilisés, respectivement par 9 % et 3 % des structures.

La durée médiane des séances du Clas est d'une heure et 30 minutes pour les écoliers, les collégiens ou les lycéens. Les séances ont lieu dans les locaux de la structure qui porte le Clas ou, plus rarement, dans les locaux d'une école lorsque le Clas touche des écoliers.

3.4 – Que fait-on pendant le Clas ?

Lors des séances du Clas, en présence des enfants et des jeunes accompagnés, l'aide au travail scolaire et l'aide méthodologique sont des activités incontournables. Elles sont présentes à chaque séance de Clas respectivement dans près de huit structures sur dix et dans environ sept structures sur dix. Ce temps est souvent organisé en petits groupes d'enfants ou de jeunes, en général regroupés par niveau (CP, CE1, etc.). Dans les structures où le nombre d'intervenants est important, l'accompagnement au travail personnel et l'aide méthodologique peuvent être individualisés.

L'aide au travail et l'aide méthodologique s'appuient souvent sur la réalisation des devoirs. Pour autant, le plus souvent, malgré la pression des uns et des autres, les porteurs de projets semblent parvenir à mettre à distance la réalisation des devoirs pour elle-même.

« A Cap c'est pas que le soutien scolaire, c'est que soixante pour cent du travail, je dirais. [...] L'accompagnement individualisé c'est particulier à Cap Solidaires. Tu vas pas à Cap pour sous-traiter tes devoirs, pour qu'on fasse à ta place. C'est en faisant d'autres exercices qu'on va t'emmener à ton devoir. Chaque personne qui aide un élève va chercher avec lui une méthode qui corresponde pour qu'il arrive à comprendre. Elle prend dans son temps pour voir comment travailler avec lui. [...] J'ai tout de suite vu que votre tâche n'était pas les devoirs, mais aider les enfants à grandir à partir du but de chacun. »

(Jeune accompagné dans le cadre du Clas du collège au BTS, par l'association Cap Solidaires à Annonay, en Ardèche)

Les jeux éducatifs et les activités culturelles ou artistiques sont moins systématiques mais sont largement présents dans le Clas. Plus de quatre opérateurs Clas sur dix proposent l'une et/ou l'autre de ces activités à chaque séance du Clas. La plupart des autres proposent ce type d'activité plusieurs fois par mois, par exemple en y consacrant une séance par semaine. Pour ces activités, les enfants et les jeunes sont quasi systématiquement en groupes. Une partie des opérateurs Clas ont des partenariats avec des médiathèques ou des ludothèques. Souvent les jeux sont mobilisés dans le souci de répondre à des compétences scolaires : motus pour le vocabulaire, jeux de calcul, Incollables, memory en anglais, etc. Il arrive que des temps d'écriture ou de lecture autour d'un projet soient proposés, par exemple pour la rédaction d'un journal, le montage d'une exposition, l'écriture d'un conte, la création d'un jeu de société...

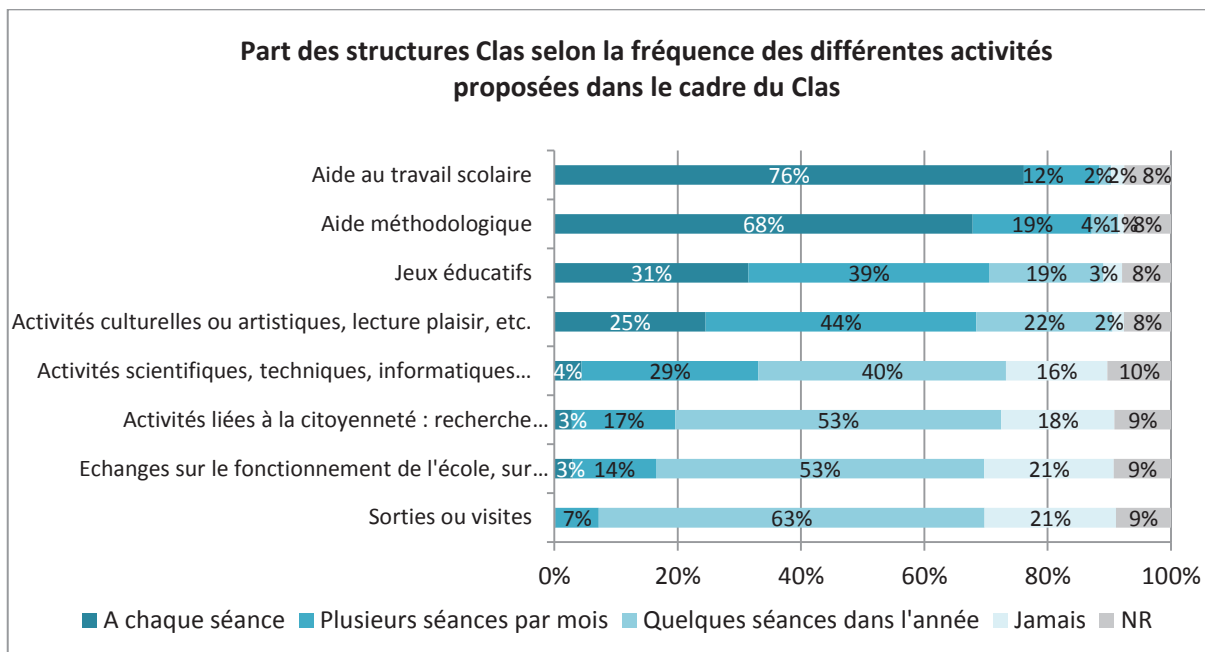
« On a un abonnement au Monde des Ados, et j'amène des livres et des magazines de la médiathèque ».

(Coordonnateur Clas)

« Il y a deux ans, les jeunes ont réalisé un court métrage avec la médiathèque. Ils ont écrit le scénario pendant le Clas. Le film a été projeté au cinéma ! »

(Porteur de projet Clas)

Les activités scientifiques ou techniques, les échanges sur l'école ou l'orientation, les activités liées à la citoyenneté ou les sorties, visites, sont proposées ponctuellement dans l'année. Elles font l'objet de séances exceptionnelles pouvant pour l'occasion associer un intervenant extérieur, les parents ou des enseignants. De multiples exemples ont été rencontrés lors des entretiens. Citons par exemple un atelier sur la météorologie, la visite d'une exposition sur les nouvelles technologies, une sortie au musée Confluences de Lyon, une au musée d'Orsay à Paris, au Futuroscope, au zoo, au centre équestre ou à la Cité de la musique... L'utilisation de l'informatique, lorsque les structures ont la possibilité d'avoir des postes informatiques à disposition, semble être plus répandue pour le Clas en collège. Les activités sur ordinateur sont dans ce cas assez fréquentes.



Source : données d'activité Clas 2014 / 2015

Le contenu des séances d'accompagnement à la scolarité s'organise principalement autour de deux grands types :

- Environ un tiers des porteurs de projets Clas organisent leur action autour de séances séquencées. On retrouve ainsi à chaque séance par exemple un temps consacré au goûter, suivi d'un temps d'aide au travail personnel, pour finir par un temps en groupe autour de la réalisation d'un projet ou de jeux éducatifs.

« Pour les CP-CE1 la séance comprend une séquence de 30 minutes autour des devoirs, une séquence de 30 minutes autour d'une activité conte et une séquence de 30 minutes consacrée à des activités manuelles ou à des jeux en lien avec les apprentissages scolaires. L'activité conte est le résultat des échanges que l'on a eus avec les équipes enseignantes, l'objectif est de développer le vocabulaire des enfants. »

(Porteur de projet Clas)

« Le Clas commence par le ramassage des enfants devant les écoles, à pied, ce qui permet le contact avec les enseignants et avec quelques parents. Puis, c'est le temps du goûter en groupe, ça permet de se poser et d'engager la discussion. Ensuite, on fait de l'aide aux devoirs, le temps qui y est consacré varie en fonction du temps d'assimilation de la leçon. Enfin, c'est le temps de l'activité socio-culturelle, qu'on essaye de lier avec le programme scolaire. Chaque animateur propose une activité en fonction des besoins qu'il a repérés dans son groupe. On peut faire du foot, mais à condition que l'on lise et que l'on compte pendant l'activité. On peut faire un jeu de ballons sur les contraires ou utiliser des jeux de la ludothèque. »

(Porteur de projet Clas)

Une organisation plus classique est celle d'une séparation entre d'une part des séances largement consacrées au travail scolaire et à l'aide méthodologique, éventuellement précédées d'un temps de goûter, et d'autre part quelques séances, par exemple celles du mercredi, entièrement consacrées à des activités socioculturelles ou à la concrétisation d'un projet sur le long terme.

« Les lundis, mardis et jeudis ce sont des séances d'une heure organisées autour du travail scolaire qui se terminent par des activités en autonomie (lecture, jeux en lien avec le programme scolaire, puzzles...), et les vendredis ce sont des séances de deux heures lors desquelles on travaille sur des projets en lien avec le programme scolaire. On appelle ça les « vendredis sans cartable ». On a par exemple monté un projet autour de la découverte de l'art plastique, avec une sortie au Louvre-Lens. »

(Porteur de projet Clas, centre social)

« Pour les écoliers, le Clas a lieu deux fois par semaine, le lundi et le jeudi, entre 16 h 00 et 17 h 30. On a un « sas d'accueil » avec le goûter, quelques jeux, des échanges avec les intervenants, puis les enfants se répartissent par petits groupes ou seuls dans les différentes salles, et les intervenants passent pour les aider dans leur travail personnel : ils aident à lever les difficultés et les incompréhensions, ils vérifient la compréhension du sens des mots par exemple. En fin de séance les

enfants peuvent lire dans la bibliothèque ou faire de petits jeux. Le mardi, de 16 h 00 à 17 h 30 également, et pendant les vacances scolaires, ce sont les activités socio-éducatives. On travaille sur un projet, on prépare les sorties culturelles à venir... »

(Porteur de projet Clas, centre social)

L'une ou l'autre des formes d'interventions recouvre des projets Clas plus ou moins ambitieux, et laissant plus ou moins de place à l'ouverture culturelle et à la pédagogie du détour encouragée par la Charte et par les acteurs institutionnels.

Pour un certain nombre de structures, l'aspect accompagnement de l'enfant dans son travail scolaire est prépondérant. La communication auprès des parents se fait d'ailleurs majoritairement sur ce point.

Laurent Lescouarch, enseignant-chercheur en sciences de l'éducation, a identifié trois logiques éducatives dans les actions d'accompagnement à la scolarité, et notamment dans le Clas :

« La première serait « L'école après l'école » et consisterait en une reprise de contenus sur un mode calqué sur les apprentissages scolaires. Cet axe fait aujourd'hui l'objet d'un investissement massif par les acteurs marchands mais est également repris par des dispositifs associatifs notamment dans la perspective de l' « aide aux devoirs ». Nous faisons l'hypothèse que par un phénomène d'imitation des pratiques scolaires, cette logique est particulièrement prévalente lorsque les intervenants n'ont pas de formation pour travailler sur d'autres axes.

La seconde consisterait en une « Aide scolaire par d'autres moyens » par un investissement d'aspects périphériques des apprentissages scolaires (Méthodologie, apprendre à apprendre) appuyés sur la prise de conscience de l'importance de ces dimensions dans les apprentissages et la pratique de formes pédagogiques peu utilisées en milieu scolaire (ludique, projets d'activités).

La « pédagogie du détour par l'ouverture culturelle » serait, quant à elle, censée compenser les écarts culturels d'accès au monde scolaire. Elle se caractériserait par la pratique d'activités sans connotation scolaire visant la construction d'une culture préalable adéquate, une expérience de la réussite et postule le transfert de ces acquis dans la réussite scolaire. »⁴⁰

4 – Les avis et la satisfaction des parents concernant le Clas

Afin de disposer d'un regard plus global sur le Clas, nous avons souhaité interroger les parents. Ils sont en effet doublement concernés par le dispositif : comme « public cible », puisque le Clas contient une dimension d'accompagnement des parents, et comme témoin privilégié de l'action du Clas sur leurs enfants.

4.1 – Le Clas, vu par les parents

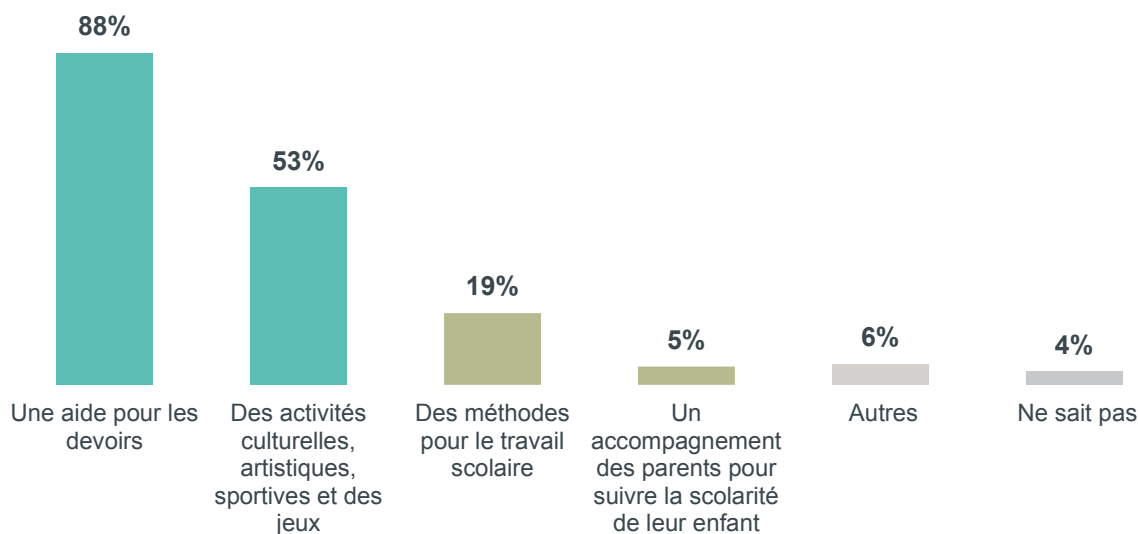
Invités lors de l'enquête téléphonique⁴¹ à évoquer de façon spontanée le contenu de l'accompagnement à la scolarité, les parents concernés par le Clas lui associent pour la plupart d'entre eux (88 %) de l'aide aux devoirs, comme cela était largement pressenti par les porteurs de projets Clas. Pourtant, les parents, ou du moins une partie d'entre eux, ne limitent pas le Clas à la seule aide aux devoirs. Un peu plus de la moitié d'entre eux (53 %) évoquent spontanément l'existence d'activités culturelles, artistiques, sportives et de jeux. Les méthodes pour le travail scolaire sont repérées par 19 % des parents et l'accompagnement des parents pour suivre la scolarité de leur enfant par 5 % des parents interrogés (cf. Partie 3, Titre 2).

⁴⁰ Lescouarch, Laurent. « Enjeux de l'évolution des dispositifs d'accompagnement à la scolarité dans leur relation avec le scolaire ». Symposium Laboratoire CIVIIC, MCF - Université de Rouen, 2008
<http://shs-app.univ-rouen.fr/civiic/archives/lescouarchaccompagnementscolaireciviic2008.pdf>

⁴¹ Source : Enquête 2015 TMO Régions – « Cnaf auprès des parents concernés par le Clas »

« Selon vous, que propose [la structure X] dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité ? »

Question spontanée - Total > 100 %, car plusieurs réponses possibles



Base : ensemble des parents

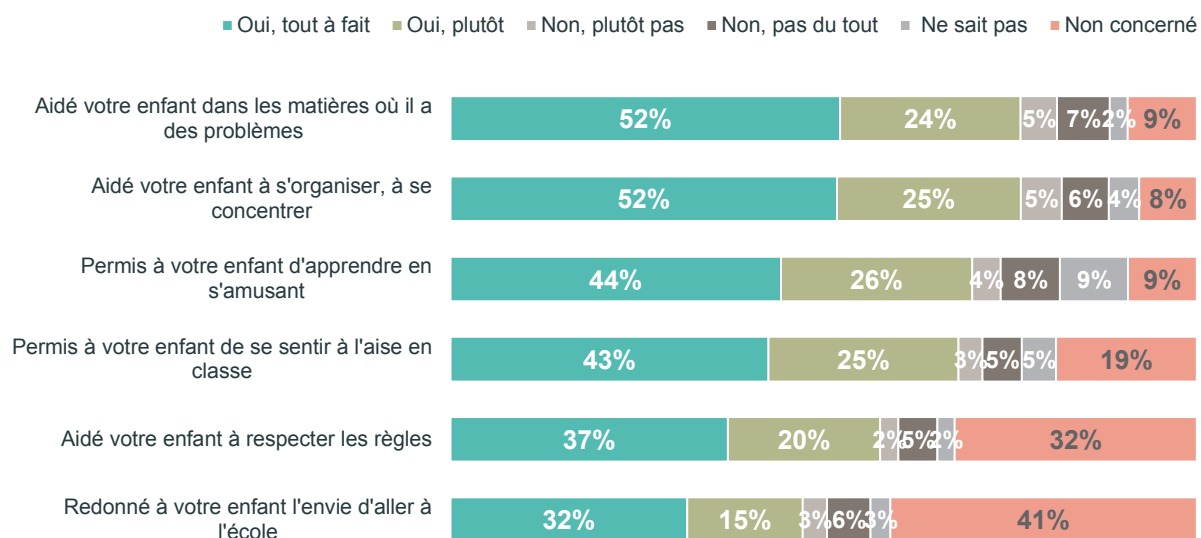
Source : Enquête 2015 TMO Régions – Cnaf auprès des parents concernés par le Clas

4.2 – Pour les parents, le Clas a des impacts forts sur leurs enfants

Les parents interrogés reconnaissent largement que l'accompagnement à la scolarité a permis d'aider leurs enfants dans les matières problématiques et de les aider à s'organiser et à se concentrer. Sur ces deux aspects, 76 % des parents déclarent que l'accompagnement à la scolarité a agi positivement (52 % « tout à fait »), contre seulement 12 % des parents ne voyant pas d'effet.

Autres points jugés favorablement : l'accompagnement à la scolarité a permis à l'enfant d'apprendre en s'amusant et de se sentir à l'aise en classe selon 70 % et 68 % des parents (44 % et 43 % considérant qu'il a été « tout à fait » aidé). Enfin, même si l'enfant est moins souvent concerné, l'accompagnement a eu pour lui des retombées positives en matière de respect des règles et d'envie d'aller à l'école d'après respectivement 58 % et 47 % des parents.

« Diriez-vous que l'accompagnement à la scolarité proposé par [la structure X] a... »



Base : ensemble des parents

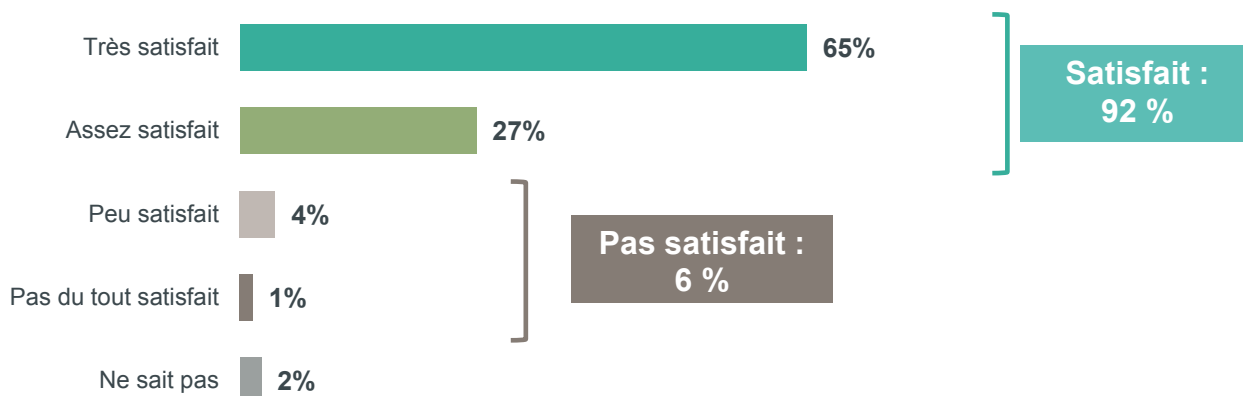
Source : Enquête 2015 TMO Régions – Cnaf auprès des parents concernés par le Clas

En synthétisant les réponses des parents sur les six aspects cités susceptibles d'avoir été impactés par l'accompagnement à la scolarité, il se confirme que les cas où les parents ne perçoivent d'effet sur aucun de ces aspects sont rares : cela concerne 5 % des parents seulement. *A contrario*, 95 % trouvent que l'accompagnement a « tout à fait » ou « plutôt » aidé leur enfant sur au moins un aspect. Quand bien même la réponse « tout à fait » serait seule prise en compte, quasiment 80 % des parents font le constat d'un impact de l'accompagnement à la scolarité sur au moins un aspect.

4.3 – Un très haut niveau de satisfaction

L'accompagnement à la scolarité bénéficie d'un retour très favorable des parents concernés. 92 % se disent satisfaits et 65 % (quasiment deux sur trois) « tout à fait satisfaits ». Le pourcentage de parents insatisfaits est marginal : il est de 6 %.

« Finalement, êtes-vous très, assez, peu ou pas du tout satisfait de l'accompagnement à la scolarité proposé par [la structure X] à votre enfant lors de la précédente année scolaire ? »



Base : ensemble des parents

Source : Enquête 2015 TMO Régions – Cnaf auprès des parents concernés par le Clas

Ce haut niveau de satisfaction concerne tous les types de familles. De façon mécanique, plus les impacts de l'accompagnement à la scolarité sont jugés faibles par les parents, moins leur satisfaction est grande. Lorsque les parents ne se déclarent pas satisfaits du Clas, cela tient au peu d'effet de l'accompagnement sur leur enfant plus que sur eux-mêmes.

4.4 – Développer l'évaluation pour mieux appréhender les effets du Clas

4.4.1 – Des outils à développer

On ne dispose pas aujourd'hui d'évaluation précise des impacts du Clas quant à la réussite scolaire et au développement personnel des enfants. Cet impact est évidemment très complexe à mesurer de façon quantitative et scientifique, en particulier s'agissant d'un dispositif peu normé (contenu des actions, profils et qualification des intervenants, profils des enfants et parents accompagnés, etc.). Plusieurs acteurs sollicitent néanmoins une mesure des impacts, qui pour eux permettrait de développer un argumentaire convaincant pour développer le Clas.

Les retours des parents, présentés ci-dessus, constituent un premier élément évaluatif intéressant. Ils sont ici abordés de façon quantitative, mais il est possible – et souhaitable – que les porteurs de projets Clas récoltent des éléments qualitatifs auprès des parents par exemple en organisant en fin d'année un échange avec eux.

Le bilan qualitatif, demandé par le Comité départemental pour chaque projet financé dans le cadre du Clas, peut utilement croiser les points de vue des enfants et des jeunes, des intervenants du Clas, et des enseignants, directeurs d'école ou principaux de collège. Chacun peut par exemple être invité à s'exprimer sur les apports du Clas au cours de l'année, et sur l'évolution perçue sur le plan des apprentissages, de l'organisation et de la concentration, de l'aisance dans les interactions avec les autres. Des porteurs de projets ont développé leurs propres fiches ou questionnaires d'évaluation.

☐ Dans les Pyrénées Orientales, des outils communs d'évaluation ont été créés à l'échelle départementale, dans le cadre d'un travail mené entre les porteurs de projets Clas et un consultant en évaluation entre 2011 et 2013. L'outil ne semble cependant pas être utilisé par tous les porteurs de projets Clas.

« Dans notre structure, on utilise les outils que l'on a travaillés tous ensemble [avec les autres porteurs de projets Clas]. En début d'année, on établit un diagnostic formalisé concernant la famille et concernant l'enfant. Pour les enfants, on fait le bilan formalisé en fin d'année, mais pour les familles on le fait de façon plus informelle, en cours d'année. Le faire trois fois par an [comme cela était prévu], c'est trop lourd. On manque de temps. La fiche d'évaluation familles est remplie avec le coordonnateur Clas, la fiche d'évaluation enfants est remplie avec les intervenants. Il y a aussi des entrées pour les enseignants. »

(Porteur de projet Clas)

☐ Cap Solidaires, un porteur de projets Clas situé en Ardèche a réalisé des entretiens avec plusieurs jeunes ayant bénéficié durant plusieurs années de l'accompagnement à la scolarité. Leurs témoignages permettent d'avoir un

regard sur les apports du Clas sur le long terme. L'association a rédigé une synthèse de ces témoignages, qui contribue à l'évaluation de l'action menée.

4.4.2 – De premiers éléments qualitatifs sur les effets du Clas

Les entretiens réalisés ont montré que les acteurs institutionnels, et même parfois les porteurs de projets Clas avaient peu de visibilité sur ce que produit le Clas. En complément des réponses apportées par les parents, nous présentons ici quelques éléments signalés à plusieurs reprises lors des entretiens.

Les porteurs de projets témoignent d'un impact positif du Clas sur l'épanouissement des enfants : ils prennent plaisir à venir, à faire des activités ensemble, mais ils prennent également davantage de plaisir à aller à l'école. Pour certains, le Clas a permis de lever des angoisses en la matière.

Les intervenants sont nombreux à noter une évolution dans le comportement des enfants : progressivement, ceux-ci parviennent à mieux travailler en groupe, sont plus respectueux et davantage ouverts aux autres. Ils arrivent mieux à respecter un cadre donné : ils rangent plus systématiquement, ils sont assidus. Une hausse d'autonomie et une meilleure organisation sont aussi fréquemment citées par les intervenants.

« On se rend compte que les enfants s'organisent mieux. Ils anticipent, ils prennent le bon cahier avec eux. Ils apprennent à travailler, à tenir un cahier de texte... »

(Porteur de projet Clas)

Même si une amélioration des résultats scolaires est constatée pour certains enfants et jeunes, elle ne semble pas être systématique. Les enfants accompagnés dans le cadre du Clas ne deviennent pas forcément de « bons élèves ».

Les échos des retours des enseignants sont aussi positifs. Ils décrivent des enfants plus à l'aise à l'oral et dans le travail en groupe, et plus faciles à cadrer qu'au préalable.

Le Clas peut être une porte d'entrée pour les enfants et les jeunes vers d'autres activités proposées par la même structure : des jeunes du Clas vont par exemple participer à la Commission jeunesse d'un centre social, ou s'investir dans un projet de départ en séjour de vacances. Les activités d'ouverture culturelle débouchent sur de nouvelles pratiques pour certains enfants ou jeunes qui se rendent d'eux-mêmes à la médiathèque par exemple.

Cette partie a permis d'apporter des éléments de connaissance sur la façon dont le Clas est mis en œuvre sur le terrain : son public, ses acteurs, son déroulement... C'est un dispositif qui met en lien enfants, parents, école et acteurs du territoire dans l'objectif de la réussite et de l'épanouissement des enfants et des jeunes à l'école et en dehors. Les parties qui suivent vont donc porter le regard sur des aspects qui font la particularité du Clas : l'accompagnement à la parentalité, le lien avec l'école, et le lien avec les acteurs du territoire.

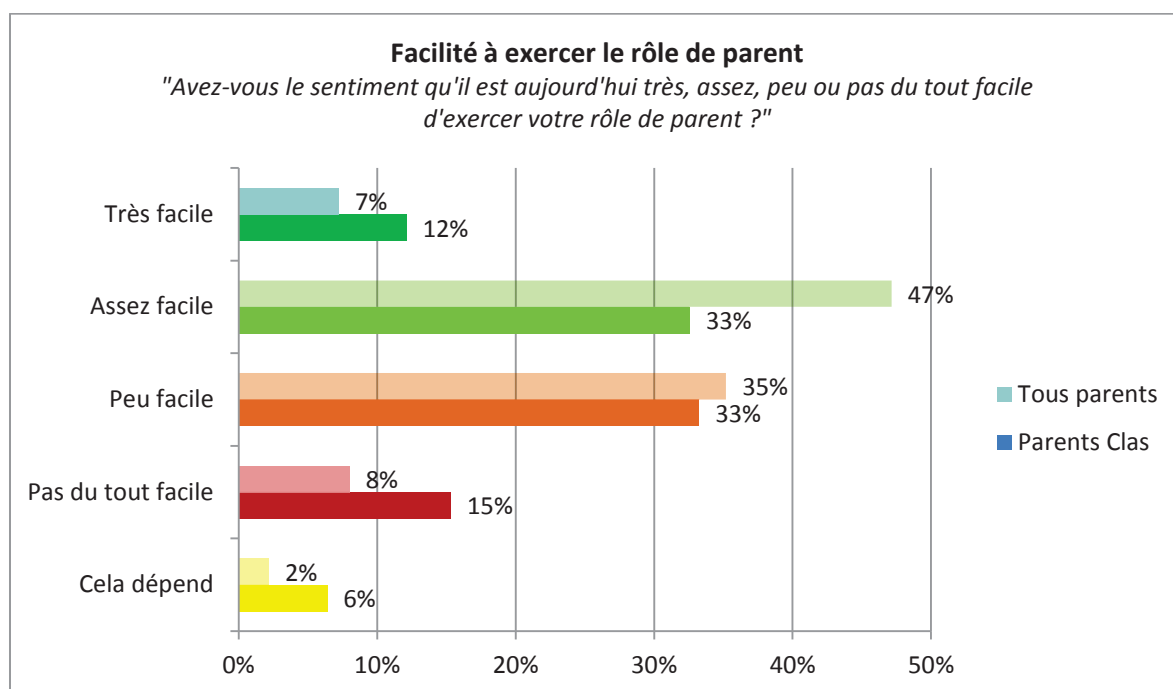
Partie 3 : Le Clas : du soutien à la parentalité ?

1 – Le soutien à la parentalité : une spécificité riche du Clas

1.1 – Les parents concernés par le Clas ressentent plus de difficultés que la moyenne des parents dans l'exercice de leur rôle de parent

En comparaison avec l'ensemble des parents, les parents concernés par le Clas ont davantage le sentiment que l'exercice du rôle de parent est difficile. Dans l'enquête nationale sur les besoins et attentes des parents en matière d'accompagnement à la parentalité⁴², 54 % des parents déclarent qu'il est globalement facile (« très facile » ou « assez facile ») d'exercer leur rôle de parent, ils ne sont que 45 % parmi les parents concernés par le Clas. La part de parents considérant que l'exercice du rôle de parent n'est « pas du tout facile » varie même du simple au double entre les deux échantillons : elle concerne 8 % des parents de l'enquête s'adressant à l'ensemble des parents avec enfant(s) de moins de 18 ans, mais 15 % des parents concernés par le Clas. Notons que les tranches d'âge des enfants concernés par le Clas (majoritairement 6-10 ans et 11-14 ans) sont celles pour lesquelles l'ensemble des parents considère leur rôle difficile, mais cet élément n'explique pas seul l'ampleur de l'écart.

⁴² Les principaux résultats de cette enquête ont été publiés dans l'e-sentiel n° 165 de juillet 2016, disponible sur [caf.fr](http://www.caf.fr/etudes-et-statistiques/x-publications/l-e-sentiel) à l'adresse <http://www.caf.fr/etudes-et-statistiques/x-publications/l-e-sentiel>



Source : Enquête 2015 TMO Régions – Cnaf auprès des parents concernés par le Clas et Enquête 2016 TMO Régions – « Cnaf sur les attentes et besoins des parents en matière d'accompagnement à la parentalité »

De plus, les parents dont les enfants sont inscrits au Clas sont clairement préoccupés par la scolarité de leurs enfants. La réussite scolaire des enfants inquiète 72 % des parents⁴³ (« beaucoup » pour 43 %), l'orientation scolaire des enfants préoccupe 60 % des parents (« beaucoup » pour 38 %) et la réalisation des devoirs à la maison 53 % des parents.

1.2 – Une dimension originale du Clas

La dimension de soutien à la parentalité est un aspect sur lequel les Caf insistent, et augmentent leurs exigences depuis plusieurs années. Comme nous l'avons souligné dans la première partie, les partenaires institutionnels sont très largement sur la même position, et particulièrement l'Education Nationale.

La plupart des porteurs de projets Clas comprennent la logique de ces orientations et sont convaincus de l'importance d'inclure les parents dans l'accompagnement à la

⁴³ Source : Enquête 2015 TMO Régions – « Cnaf auprès des parents concernés par le Clas »

scolarité et de renforcer leur compréhension et leur lien avec l'école. Cela d'autant plus que peu de dispositifs incluent cette dimension qui est, de l'avis général, assez absente notamment des dispositifs portés par l'Education Nationale. Le soutien à la parentalité apparaît donc à tous comme un aspect spécifique et particulièrement intéressant du Clas, sans être la seule raison d'être du dispositif.

2 – Associer les parents : sans doute la mission la plus difficile du Clas

2.1 – Un aspect du Clas qui n'est pas spontanément attendu par les parents...

Lorsqu'ils inscrivent leur(s) enfant(s) au Clas, les parents attendent en premier lieu que quelqu'un puisse apporter à leur enfant l'aide qu'ils ne sont pas en capacité de lui offrir eux-mêmes, pour réussir à l'école. Les parents sont très souvent avant tout soucieux que les « devoirs » soient faits à la sortie du Clas, pour des raisons de respect des consignes données par l'école, mais aussi pour des raisons d'organisation de la vie familiale. C'est d'ailleurs souvent sur ces aspects qu'est réalisée la communication autour du Clas. Il arrive régulièrement que les affiches ou documents de communication désignent le Clas sous le nom d' « aide aux devoirs » ou de « soutien scolaire ». Même lorsque la diversité des objectifs de l'accompagnement à la scolarité est présentée aux parents, c'est avant tout le soutien aux aspects scolaires que ceux-ci retiennent. La littérature de recherche a d'ailleurs bien identifié ce phénomène.

« La pratique des devoirs à la maison est toujours passée outre son interdiction [...] Si la pratique perdure, c'est que les devoirs agissent en fait comme un compromis social entre l'école et les familles, compromis qui apparaît comme le moins mauvais possible. Une majorité de familles les plébiscite, y compris celles qui en seraient les premières victimes (Bonasio & Veyrunes, 2016). »⁴⁴

(Représentation et enjeux du travail personnel de l'élève, Dossier de l'IFE)

⁴⁴ Rémi Thibert, « Représentation et enjeux du travail personnel de l'élève », Dossier de l'IFE n° 111, juin 2016, 24 p.
Source : <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/111-juin-2016.pdf>

L'enquête réalisée auprès des parents concernés par le Clas a montré qu'à travers l'accompagnement à la scolarité de leur enfant, les parents cherchent prioritairement à ce qu'il bénéficie d'aide sur des sujets qu'ils ne connaissent pas : plus de la moitié des parents interrogés (58 %) avance cette raison pour expliquer leur choix d'inscrire leur enfant. La volonté de solutionner les difficultés actuelles de l'enfant, citée par 16 % des parents, rejoint ces raisons relatives au souci de réussite scolaire. Les parents, qui avaient la possibilité d'apporter plusieurs réponses à la question posée, sont 17 % à avoir mobilisé la réponse « pour que vous puissiez mieux accompagner votre enfant sans sa scolarité ». Une partie d'entre eux semble donc se sentir inclus dans le Clas, même s'il est possible que certains aient interprété la chose de façon indirecte : en permettant à mon enfant d'être accompagné par d'autres, je l'accompagne mieux dans sa scolarité.

Majoritairement, les parents ne se sentent pas directement touchés par l'action du Clas. Invités dans la même enquête à dire spontanément en quoi consiste pour eux le Clas, seuls 5 % des parents ont évoqué « un accompagnement des parents pour suivre la scolarité de leur enfant ».

On le voit, les équipes du Clas doivent réaliser un vrai travail de pédagogie auprès des parents. Les structures Clas doivent souvent aussi réaliser ce travail de pédagogie et d'argumentation au sein de leur propre équipe (notamment auprès des bénévoles) pour expliquer que le Clas s'adresse aussi aux parents.

2.2 - ... Et avec lequel les porteurs de projets ne sont pas tous à l'aise

Pour beaucoup des intervenants du Clas accompagner les parents ne relève pas de l'évidence. Quelques-uns, rares, n'y voient pas l'intérêt. Mais beaucoup, sans être opposés sur le fond à cette idée, ne se sentent pas à l'aise pour endosser le rôle d'accompagnateur qui leur est demandé. C'est en particulier le cas lorsque le Clas est porté par des bénévoles, ou par des structures non positionnées à l'origine sur le soutien à la parentalité. Le lien avec les parents n'est pas le cœur de métier de certains professionnels, ou n'a pas toujours été envisagé initialement par les bénévoles au

moment de leur engagement dans le Clas. Des structures qui ont été financées depuis plusieurs années sans réellement développer la dimension parentalité du Clas doivent se repositionner.

Tous ne savent pas comment s'y prendre pour mettre en pratique l'accompagnement à la parentalité qui leur est demandé, et ne saisissent pas toujours quelles sont les attentes en la matière.

« J'aurais besoin de mieux comprendre quelles sont les attentes concernant les parents. On est face à des parents qui sont en grande difficulté ou qui ne parlent pas français. Est-ce que ce que l'on doit faire c'est les aider, en rendant leurs enfants autonomes, ou est-ce qu'il faut accompagner les familles ? Dans ce cas, ça dépasse nos compétences. Les impliquer dans le Clas d'accord, mais ce n'est pas possible pour nous de faire un travail d'assistant social. Aujourd'hui, on fait ce qu'on peut. On donne des billes aux parents, mais ça reste limité. »

(Porteur de projet Clas)

Au-delà, des opérateurs Clas se posent des questions sur leur légitimité et leur capacité à intervenir dans ce champ :

« Peut-on donner des conseils aux parents ? C'est gênant, car cela laisserait entendre que l'on a des réponses... On a quelques certitudes, par exemple sur le sommeil, mais ça pose la question des normes. Si on plaque nos normes, ça risque de ne pas marcher. »

(Porteur de projet Clas)

« Il y a des situations dans lesquelles il ne faut pas aller trop loin. Un jour, un intervenant discutait avec un parent d'une punition donnée à l'enfant, et le parent s'est senti accusé. »

(Porteur de projet Clas)

La moitié des structures qui portent du Clas porte également au moins une action Reaap. Cela laisse penser qu'une part non négligeable des porteurs de projets Clas

devraient être plus à l'aise et mieux outillés pour aborder le soutien à la parentalité dans le Clas. Ces structures, et notamment les centres sociaux, paraissent en effet moins en difficulté que les autres sur ce champ. Mais la dimension accompagnement à la parentalité n'est pas nécessairement aisée pour autant. Au sein d'une même structure, ce ne sont pas toujours les mêmes personnes qui travaillent sur les questions de parentalité et sur les questions de jeunesse, et la participation des premières aux projets Clas semble, à ce jour, loin d'être systématique.

2.3 – Les porteurs de projets mettent en place des outils et des actions pour impliquer les parents dans le Clas

Les référents Clas des Caf et les autres partenaires institutionnels soulignent souvent la difficulté qu'ils ont à mesurer l'ampleur donnée à l'accompagnement des parents dans le cadre du Clas. Cet aspect n'est pas valorisé de la même façon par les opérateurs Clas dans leurs projets : certains savent présenter avantageusement une action peu développée en la matière, tandis que d'autres créent un lien fort avec les parents sans parvenir à le mettre en avant. Les Comités départementaux s'appuient sur des visites de terrain pour tenter d'avoir une vision plus précise des choses. Les données d'activité, en demandant de décrire les formes prises par l'accompagnement des parents contribuent également à éclairer cet aspect.

Les porteurs de projets tentent d'associer les parents de différentes façons :

- Tous ou presque (98 %) proposent des contacts informels avec les parents des enfants ou jeunes qu'ils accompagnent, en particulier à la sortie des séances. Les intervenants et/ou le coordonnateur du Clas sont disponibles pour échanger.

« Je rencontre les parents à la sortie, ça m'arrive d'expliquer pourquoi l'enfant a eu une mauvaise note, ou de leur conseiller de s'adresser à telle ou telle personne au collège. Je donne aussi parfois des conseils, par exemple qu'un enfant dyslexique suive un Projet d'accueil individualisé (PAI). »

(Intervenante Clas, salariée)

- Une large majorité des structures Clas (88 %) propose au cours de l'année un ou des temps de convivialité avec les parents : un goûter de fin d'année, un évènement lié à une production des enfants dans le cadre du Clas, etc.
- La passation d'un contrat moral entre la structure qui porte le Clas, l'enfant ou le jeune, et l'un de ses parents est également une pratique très répandue, qui concerne 83 % des opérateurs Clas. Cela se déroule généralement en début d'année, au moment de l'inscription au Clas. De nombreuses structures exigent la présence et la signature des parents pour inscrire l'enfant à l'accompagnement à la scolarité. Ce contrat inclut parfois l'établissement scolaire de l'enfant, mais cela reste rare.
- La tenue de réunions d'informations auprès des parents sur le Clas est une pratique fréquente, qui concerne 78 % des structures. Ces réunions ont lieu en début d'année, soit en amont des inscriptions, soit une fois que celles-ci sont réalisées. Il s'agit en général d'expliquer quels sont les objectifs du Clas, ce qu'on y fait, quelles sont les personnes qui interviennent, mais aussi quelle est la place des parents dans ce dispositif.
- Des rencontres individuelles programmées au cours de l'année sont proposées dans la même proportion (78 % des structures). La première se déroule souvent au moment de l'inscription. Un échange est engagé entre un intervenant du Clas, ou éventuellement la personne en charge de la coordination, le parent, et souvent l'enfant. On aborde la situation de l'enfant à l'école et en dehors, son comportement, ses points forts, ses difficultés, le contexte familial, etc. Parmi ces structures, certaines réitèrent ce type de rencontres au cours de l'année : en fin d'année, à la fin de chaque trimestre, voire de chaque période scolaire. Ces rencontres sont alors l'occasion de faire le point sur les évolutions observées depuis le début de l'année, sur les aspects à travailler, mais aussi d'élargir la discussion sur d'autres sujets. Certains parents ou jeunes apportent le bulletin scolaire lors de ces réunions. Des rencontres individuelles sont également sollicitées par les structures lorsqu'une difficulté est rencontrée dans l'accompagnement de l'enfant ou du jeune.

- 62 % des structures déclarent proposer aux parents de participer à une séance du Clas. Pour certains, il s'agit d'une proposition qui vaut toute l'année et qui est rappelée aux parents de temps à autre. Elle peut concerner toute la séance ou être ciblée sur la dernière partie de celle-ci : les parents peuvent venir un peu en avance par rapport à l'heure de sortie et interagissent ainsi avec les enfants et les intervenants autour de l'exercice, du jeu ou du projet en cours. Dans d'autres cas, une séance en particulier est prévue afin de permettre aux parents de participer au Clas avec leurs enfants. Il peut s'agir de séances « classiques » ou de moments exceptionnels dans la vie du Clas, comme par exemples les sorties ou les visites.

« Les parents des enfants de CP et CE1 sont invités à venir en fin de séance en début d'année pour qu'ils voient ce que les enfants font en fin de séance [temps de lecture, de jeux en lien avec le programme scolaire, puzzle...]. Une fois tous les deux mois, on propose à tous les parents de venir à l'ensemble de la séance. »

(Porteur de projet Clas)

- Environ la moitié des porteurs de projets Clas (54 %) déclarent avoir mis en place un ou des outils de liaison et d'échange avec les parents. Il s'agit par exemple d'une fiche ou d'un cahier dans lequel les enfants collent des activités réalisées au cours de l'accompagnement à la scolarité ou inscrivent des informations à destination des parents. Certains opérateurs Clas ont également mis en place des « lettres du mois », ou un « Journal des familles ».
- Les rencontres collectives avec les parents autour d'une thématique sont moins répandues. 45 % des structures Clas déclarent en avoir proposé. Il s'agit là d'une action qui, à la différence des autres, s'adresse en premier lieu aux parents, et ne peut avoir lieu sans eux. Elle est davantage connotée « accompagnement des parents ». Les réunions proposées concernent notamment le fonctionnement de l'école ou du collège, ou les questions d'orientation scolaire.

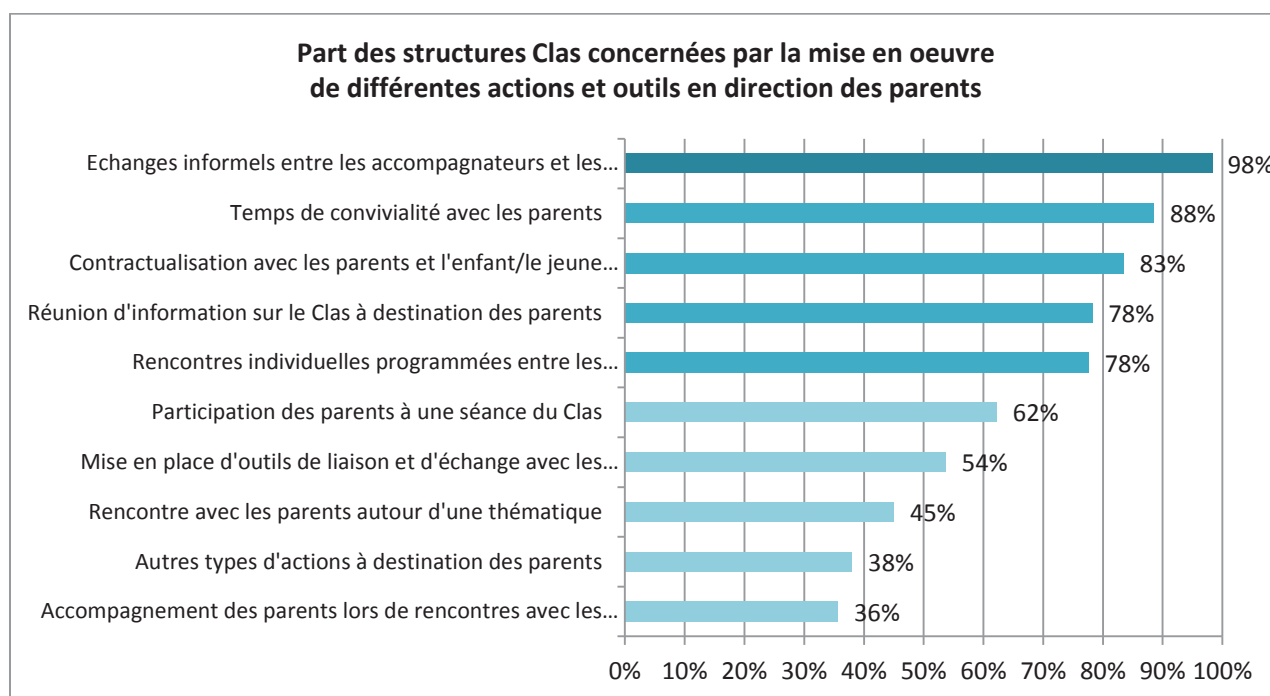
« Les premières réunions thématiques de l'année ont été sur la réforme des rythmes scolaires, sur la partie activités socio-culturelles du Clas, sur la place de leur enfant dans le groupe, sur la réforme du collège (et les grèves liées). »

(Porteur de projet Clas)

- Un tiers environ des structures (36 %) propose d'accompagner les parents lors de rencontres avec les enseignants ou les directeurs d'établissements scolaires. Cette catégorie est la moins mobilisée par les porteurs de projets. Certains d'entre eux estiment que ce type d'action ne relève pas de leur rôle, que ce sont les parents et eux seuls qui doivent participer à ce type de rencontres. D'autres le font plus facilement, mais il ne s'agit pas d'une proposition systématique. Face à une situation particulière, dans laquelle la présence d'un tiers semble utile, éventuellement en position de médiation, certains porteurs de projets Clas peuvent proposer d'accompagner des parents lors de rencontres avec les enseignants, ou encore lors de conseils de classe ou de conseils de discipline. L'accord des parents est bien sûr sollicité, mais aussi souvent celui des enseignants.
- D'autres types d'actions sont proposés : des ateliers cuisine parents-enfants, une sortie cinéma dans le cadre d'un festival « Maghreb, si loin si proche », des week-ends familles en montagne par exemple... Certaines sont spécifiquement organisées dans le cadre du Clas, mais ce n'est pas toujours le cas. Les enfants concernés par le Clas et leurs parents peuvent être invités à participer à d'autres activités proposées par la structure, et sont parfois « prioritaires » pour y participer. D'autres types d'actions menées avec les parents sont celles où les parents sont invités à devenir des acteurs du Clas, par exemple en présentant leur métier, ou en mettant en pratique leurs savoir-faire.

« Si des parents ont un hobby (cuisine, lecture...), on leur propose de venir participer aux activités du vendredi, dans le cadre du Clas. »

(Porteur de projet Clas)



Source : données d'activité Clas 2014 / 2015, Cnaf

2.4 Ces initiatives rencontrent un succès inégal

Ces différents modes d'actions permettent de toucher une proportion plus ou moins importante des parents concernés par le Clas. La contractualisation et les échanges informels touchent une large part des parents. Dans 95 % des structures plus de la moitié des parents (et même tous ou presque dans 85 % des structures) y participe, souvent parce que cela a un caractère obligatoire et survient en début d'année, au moment de l'inscription des enfants au Clas. Les échanges informels touchent plus de la moitié des parents dans 87 % des parents. La participation des parents est un peu moins systématique, mais puisque ce type d'interaction est proposé tout au long de l'année, elle touche un nombre important de parents, avec des intensités différentes. Certains parents rencontrent les intervenants du Clas à la sortie de chaque séance. Cela concerne surtout les parents des enfants les plus jeunes qui viennent en général les rechercher, alors que les collégiens repartent souvent seuls. D'autres parents sont présents de temps à autre, les plus jeunes enfants pouvant repartir avec leurs frères et sœurs ainé(e)s, ou sont croisés à d'autres occasions par les intervenants, ce qui permet tout de même des échanges informels.

Les porteurs de projets insistent sur l'importance de ce qui s'échange lors de ces contacts réguliers et courts. Au quotidien, le plus souvent les échanges se résument à un « Bonsoir » et « Est-ce que ça c'est bien passé ? », mais ils laissent la possibilité d'évoquer un problème à l'école, une réunion, une difficulté familiale lorsque la situation se pose... Les intervenants et les coordonnateurs témoignent du fait que la relation de confiance se tisse dans ces moments.

« Le soutien à la parentalité, il est surtout informel. Si une maman a des angoisses, on l'écoute, même si on ne donne pas de réponse, c'est du soutien à la parentalité. Si on organise une soirée-débat sur la dyslexie ou un café-parents, les parents ne viendront pas, ce n'est pas assez anonyme, ils ont peur du regard des autres. Si on sent le besoin, on peut orienter vers un psychologue par exemple. »

(Porteur de projet Clas, secteur rural)

Les actions au caractère moins impérieux que la contractualisation et moins fréquent que les échanges informels touchent les parents dans une proportion un peu plus faible, mais néanmoins non négligeable. Plus des deux tiers des structures qui mettent en place des outils de liaison ou d'échange avec les parents (78 %), des réunions d'informations sur le Clas (73 %), des temps de convivialité (72 %) ou des rencontres individuelles programmées (67 %) parviennent à toucher plus de la moitié des parents concernés. Pour ce type d'actions, il s'agit de mobiliser les parents en cours d'année sur des temps prédéfinis. Les structures s'accordent sur le fait que cela demande beaucoup d'énergie : les rappels et explications de l'intérêt et de l'importance de la réunion sont indispensables. En fonction des porteurs de projets, ils sont faits oralement, au moyen d'appels téléphoniques ou même via l'envoi de sms. Une partie des parents, prise dans son organisation et ses problèmes quotidiens, a tendance à oublier la tenue des actions, d'autres ne voient pas en quoi leur présence peut être utile ou ne considèrent pas ces actions comme prioritaires. Les difficultés de mobilisation peuvent aussi résulter de stratégies d'évitement de la part des parents.

« *Ce sont toujours les mêmes parents qui viennent, et souvent ceux avec lesquels on a des points à traiter ne viennent pas.* »

(Porteur de projet Clas)

Les opérateurs Clas développent des stratégies pour parvenir à mobiliser les parents : certains rendent la réinscription obligatoire en cours d'année lors des réunions individuelles, d'autres présentent les productions des enfants pour favoriser la venue des parents... Un porteur de projet a par exemple constaté qu'il était plus facile de faire venir les parents lorsque ceux-ci sentaient que l'on avait besoin d'eux, qu'ils pouvaient apporter quelque chose de concret, répondre à un besoin pratique. Ainsi, les intervenants de cette structure sollicitent les parents pour de petits services comme faire un gâteau pour qu'ils participent à un temps convivial dans le cadre du Clas, ou fabriquer une étagère pour les faire participer au projet collectif engagé par les enfants du Clas. Les moments de convivialité, peu formels sont aussi le moyen de faire venir les parents.

« *Deux ou trois fois dans l'année, on organise un goûter et on valorise le travail fait par les enfants. Les parents amènent le goûter, les enfants jouent avec les parents. Beaucoup de parents viennent, alors que s'ils sont conviés à venir à une séance, ils ne viennent pas. C'est plus compliqué quand c'est formel.* »

(Porteur de projet Clas)

En effet, il semble plus difficile pour les porteurs de projets Clas de toucher les parents à travers des rencontres autour d'une thématique ou la participation de parents aux séances du Clas. Tous les parents ne sont pas disponibles au moment où se déroulent les séances, soit en général en fin d'après-midi, aussi rares sont les structures à avoir réussi à faire participer tous les parents ou presque. Ce type d'action, lorsqu'il est proposé, semble parvenir à toucher moins de la moitié des parents. Cependant, pour cette minorité de parents, cette action donne la possibilité de voir et de vivre ce qui est fait durant le Clas et ainsi de découvrir leur enfant dans un autre contexte, d'approcher des façons éventuellement nouvelles d'aborder le travail personnel, les jeux ou les projets.

« Les parents apprécient de venir aux séances, ils posent des questions sur comment faire à la maison. »

(Porteur de projet Clas)

Ce moment est également privilégié pour entrer en contact plus étroit avec le coordonnateur ou avec les intervenants du Clas. Il arrive qu'un parent participe régulièrement aux séances du Clas. Les quelques exemples rencontrés lors des entretiens portent sur des parents maîtrisant mal la langue française qui viennent en même temps que leur enfant à certaines séances du Clas pour accompagner ce dernier dans les différents aspects de sa scolarité, mais aussi pour développer leurs compétences en français, et renforcer leur socialisation.

« Les familles sont en demande. On a par exemple une maman dont l'enfant est accompagné dans le cadre du Clas, elle ne sait pas lire mais elle est emballée pour dépasser cela. On lui a proposé de venir parfois aux séances du Clas. »

(Porteur de projet Clas)

Les réunions thématiques, proposées aux parents concernés par le Clas, peinent souvent à mobiliser leur public : 42 % des structures en proposant parviennent à regrouper plus de la moitié des parents. Les freins identifiés sont liés à l'apparence théorique de ces réunions et à l'appréhension de beaucoup à s'exprimer en groupe. Pour autant, les thématiques de préoccupations des parents concernant la scolarité de leur enfant ne manquent pas (cf. Partie 3, Titre 3, Sous-titre 4).

« On organise des rencontres collectives avec les parents sur l'orientation scolaire, ou la compréhension du système scolaire, mais les parents ne viennent pas beaucoup aux réunions collectives, ils sont plutôt en demande de rencontres individuelles. Seuls quelques un viennent, et ils sont contents d'être venus ! »

(Porteur de projet Clas)

Pour lever les obstacles à la participation, les opérateurs Clas recherchent des solutions. Des porteurs de projets travaillent sur les aspects pratiques comme les horaires des réunions ou les rappels de la réunion.

« On envoie systématiquement un courriel, puis on fait des relances. Enfin, on rappelle la veille par téléphone. Si on ne le fait pas, il y a beaucoup moins de monde. Les parents ne tiennent pas forcément d'agenda... »

(Porteur de projet Clas)

Des initiatives portant sur le contenu même de l'action sont aussi à signaler : laisser le choix de la thématique aux parents, concevoir la réunion comme une préparation à un événement concret à venir comme les réunions parents-professeurs, le passage en 6^e, ou les vœux d'orientation...

Puisqu'il est proposé au cas par cas, il est assez rare (21 %) que l'accompagnement des parents à des rencontres parents-enseignants touche plus de la moitié des parents concernés par le Clas dans une structure.

Part de structures Clas en fonction du niveau de participation des parents aux actions et outils qui leur ont été proposés dans le cadre du Clas

%	Tous ou presque	Plus de la moitié	Moins de la moitié	Aucun ou presque	Total
Echanges informels entre les accompagnateurs et les parents	53 %	34 %	13 %	1 %	100 %
Temps de convivialité avec les parents	27 %	45 %	25 %	2 %	100 %
Contractualisation avec les parents et l'enfant/le jeune autour d'engagements réciproques	85 %	9 %	5 %	1 %	100 %
Réunion d'informations sur le Clas à destination des parents	45 %	29 %	23 %	3 %	100 %
Rencontres individuelles programmées entre les accompagnateurs et les parents	38 %	29 %	29 %	3 %	100 %
Participation des parents à une séance du Clas	8 %	25 %	56 %	11 %	100 %
Mise en place d'outils de liaison et d'échange avec les parents	52 %	26 %	18 %	4 %	100 %
Accompagnement des parents lors de rencontres avec les enseignants	7 %	14 %	63 %	16 %	100 %
Autres types d'actions à destination des parents	16 %	26 %	44 %	14 %	100 %
Rencontre avec les parents autour d'une thématique	9 %	33 %	51 %	8 %	100 %

Source : données d'activité Clas 2014-2015, Cnaf

Note de lecture : dans 53 % des structures ayant proposé des échanges informels entre accompagnateurs et parents dans le cadre du Clas, tous les parents ou presque y ont participé.

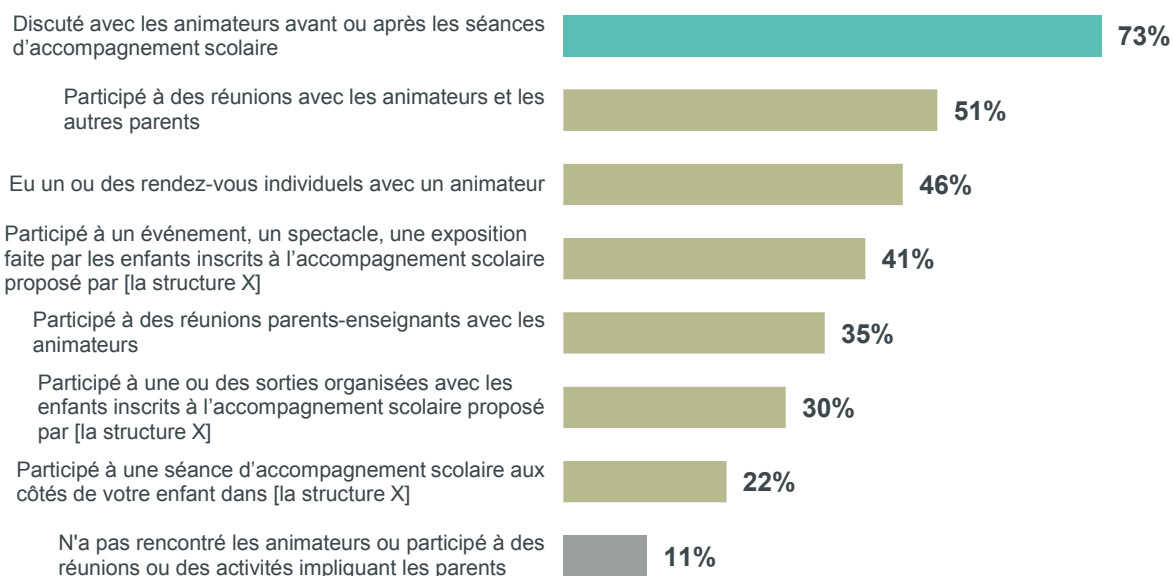
Lorsque l'on interroge les parents sur leur participation au Clas⁴⁵ une hiérarchie similaire s'opère entre les différents types d'actions. Le plus souvent, l'implication des parents consiste en une discussion avec les animateurs avant ou après les séances d'accompagnement à la scolarité : 73 % des parents interrogés disent avoir eu au moins une fois ce type d'échanges. Un peu plus de la moitié des parents (51 %) a participé à des réunions avec les animateurs et les autres parents – il peut s'agir de réunion de présentation du Clas, de moments de convivialité ou de réunions thématiques - et un peu moins de la moitié (46 %) a eu un rendez-vous individuel avec un animateur. La forme d'implication la moins répandue concerne la participation

⁴⁵ Source : enquête 2015 TMO Régions – « Cnaf auprès des parents concernés par le Clas dans six départements »

du parent à une séance d'accompagnement à la scolarité aux côtés de son enfant ; cela dit, 22 % des parents déclarent y avoir pris part (soit plus d'un sur cinq).

« Dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité de votre enfant, avez-vous... »

- Proportion de parents ayant répondu « Oui » -



Base : ensemble des parents

Source : Enquête 2015 TMO Régions – Cnaf auprès des parents concernés par le Clas

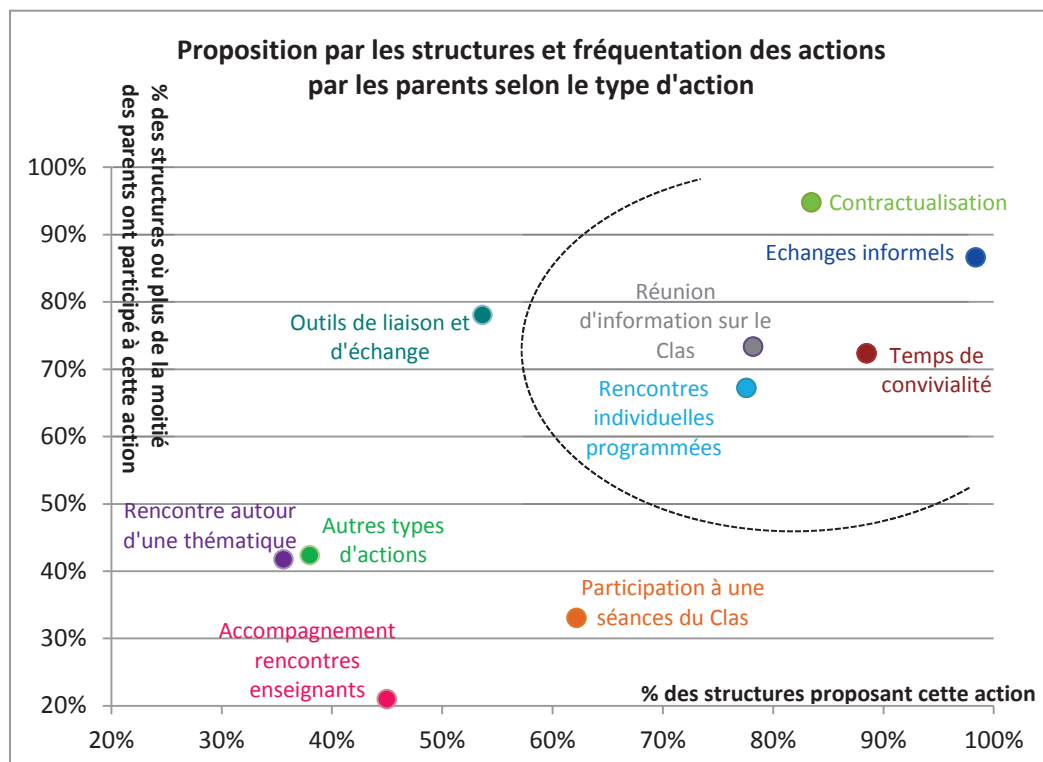
Notons que seuls 11 % des parents interrogés déclarent n'avoir jamais participé, d'une façon ou d'une autre, à l'accompagnement à la scolarité, n'ayant jamais rencontré les animateurs ou assisté à des réunions ou des activités. Ces parents invoquent l'absence de temps comme raison principale de leur absence d'implication dans le Clas. A l'inverse, 89 % des parents interrogés se sont plus ou moins impliqués dans l'accompagnement à la scolarité.

Cette implication des parents est moins forte dès lors que l'enfant inscrit au Clas est au lycée : 24 % des parents de lycéens n'ont participé à rien, contre 10 % des parents d'écoliers et 11 % des parents de collégiens. En outre, les familles actives, si elles sont près de 90 % à s'être impliquées (comme en moyenne à quelques points près), ont en revanche des taux de participation moins élevés pour la plupart des actions.

Au final, parmi les initiatives en direction des parents on distingue :

- d'une part, des modes d'actions très répandus et parvenant à mobiliser assez largement les parents. Il s'agit d'actions souvent menées en début d'année et faisant partie du processus d'inscription (contractualisation, réunion d'information sur le Clas) ou de suivi individuel (réunions individuelles). Elles permettent un échange d'informations et des discussions plus ou moins formelles puisqu'on se trouve ici dans l'idée de prendre des engagements ou de faire le point sur la situation. Il s'agit également d'échanges informels et de moments de convivialité qui sont des actions permettant de nouer le contact avec les parents. La dimension accompagnement à la parentalité n'y est pas forcément prépondérante, mais elles permettent de l'approcher ;
- d'autre part, des modes d'actions moins répandus, touchant un public moins large mais dont le contenu relève sans doute plus clairement de l'accompagnement des parents : la participation des parents à une séance du Clas, une réunion thématique ou un accompagnement à une rencontre parents / enseignant. La nécessité ou l'utilité immédiate de ce type d'actions est moins facile à identifier pour les parents. Souvent, ils ne participent à une séance du Clas ou ne sollicitent l'accompagnement d'un intervenant du Clas lors d'une rencontre parents-enseignants que dans un second temps, une fois que des premiers liens ont été établis notamment à travers les rencontres individuelles, les échanges informels et / ou les temps de convivialité. Ces actions sont sans doute aussi plus difficiles à mettre en œuvre pour les porteurs de projets Clas car elles nécessitent de se positionner comme un acteur du soutien à la parentalité.

Les structures recherchent des solutions pour parvenir à mobiliser les parents, elles expérimentent régulièrement de nouveaux procédés, jusqu'à trouver leur recette. Cependant, ce processus est long et souvent semé d'embûches. Les porteurs de projets ont parfois le sentiment d'avoir tenté beaucoup de choses, sans avoir réussi à mobiliser les parents.



Source : données d'activité Clas 2014-2015, Cnaf

Note de lecture : les rencontres individuelles programmées (en bleu turquoise) sont proposées par 78 % des structures, dans 67 % des structures qui les proposent, elles touchent plus de la moitié des parents.

3 – Ce que produit l'accompagnement des parents dans le cadre du Clas

3.1 – La difficulté à mesurer les effets de l'accompagnement des parents

Il est difficile de mesurer précisément les impacts de l'accompagnement des parents dans le cadre du Clas.

Premièrement le Clas n'est pas mis en œuvre partout de la même façon. Comme souvent les caractéristiques des actions menées ne peuvent être toutes prises en compte de façon satisfaisante dans un référentiel ou une typologie. Des efforts de description des actions menées auprès des parents sont réalisés par les porteurs de projets dans leurs réponses à l'appel à projets du Clas et dans leurs évaluations. La

remontée des données d'activité Clas propose également une classification de ces actions. On dispose donc à la fois d'éléments quantitatifs et qualitatifs permettant de cerner le contenu des actions. Malgré cela, deux actions relevant d'une même catégorie, ou éventuellement décrites de façon proche par deux opérateurs Clas peuvent revêtir des épaisseurs différentes. Cela est particulièrement vrai par exemple pour les échanges informels : alors que certains échanges se limitent à un « bonsoir » distant, sans évolution notable dans le temps, d'autres échanges permettent progressivement de construire une relation, de connaître les préoccupations ou difficultés des parents, de pouvoir les renseigner, les orienter... Le vécu et la posture des uns et des autres, les contraintes organisationnelles, la configuration des lieux : beaucoup d'éléments concourent à ce que ces échanges soient très riches ou à l'inverse très pauvres.

Ces différences de mise en œuvre peuvent évidemment influencer sur les effets de l'accompagnement des parents. Il est donc très probable que les effets du Clas soient différenciés.

Pourtant, on souhaite évidemment connaître l'impact du Clas sur les parents, et le mesurer de la façon la plus objective qu'il soit. Une étude quantitative d'envergure de type « *evidence based* », avec groupe témoin, apparaît comme un moyen de mesurer cet impact, et éventuellement de le différencier en fonction des types d'actions menées, des territoires ou des types de porteurs de projets Clas. Le point soulevé précédemment implique néanmoins une certaine difficulté à concevoir un échantillon représentatif. Surtout, il faudrait alors définir des indicateurs donnant à voir l'impact du Clas sur les parents. De tels indicateurs n'existent pas pour l'heure, du moins au niveau national. Leur construction apparaît particulièrement complexe puisque l'on touche ici à des éléments assez diffus de pratiques ou de postures des parents, se concrétisant de manières diverses. Faudrait-il par exemple retenir comme indicateur le nombre de rencontres par an entre l'un des parents et le professeur principal ? La part de mots signés dans le cahier de correspondances ? Le nombre de séances de groupes de parole auquel le parent a participé au sein du centre social ? La fréquence des disputes entre parent et enfant autour de la réalisation des devoirs ? Les termes employés par les parents pour parler de l'école ? Comment parviendra-t-on à mesurer une posture

soutenante de la part d'un parent ou sa démarche de recherche d'informations concernant l'orientation scolaire ? On le voit, la définition des indicateurs est difficile, alors même que celle-ci est déterminante dans l'impact qui sera mesuré. En plus de la complexité technique, ce type d'évaluation demande la mise en place d'un protocole d'envergure et un investissement humain et budgétaire conséquent.

A ce stade, nous avons opté pour une étude exploratoire de la question des impacts du Clas sur les parents, à travers une approche qualitative. Le croisement de regards des intervenants du Clas (via les entretiens semi-directifs) et des parents (via leur réponse à l'enquête téléphonique) apporte quelques éléments. Ceux-ci pourraient être utilement complétés par l'étude des bilans qualitatifs de l'ensemble des projets Clas et par le regard d'autres personnes au contact des parents concernés par le Clas, notamment les enseignants.

3.2 – Une approche par le témoignage des acteurs de terrain

Les acteurs de terrain s'accordent sur le fait que le Clas permet d'approcher les parents, dont une partie ne serait jamais venue auprès de la structure sans le Clas. En les rencontrant plusieurs fois par semaine, une forme de proximité s'installe et un lien de confiance se crée progressivement. Ce lien permet ensuite d'échanger plus facilement, de proposer d'autres actions ou activités (accueil de loisirs, lieu d'accueil enfants-parents, atelier sociolinguistique...) ou d'apporter une écoute, un conseil.

« Le Clas, c'est moins stigmatisant qu'une action étiquetée « soutien à la parentalité » car les parents perçoivent avant tout l'aspect devoirs, ils ont le sentiment que le Clas c'est pour l'enfant, c'est moins impliquant. Alors qu'une action de soutien à la parentalité, en milieu rural, les parents n'y vont pas trop. »

(Travailleur social MSA)

« Pour les parents, ça devient plus facile d'inscrire leurs enfants à des activités, ou à participer eux-mêmes ».

(Porteur de projet Clas)

Les intervenants du Clas perçoivent une amélioration de la relation entre parents et enfant liée à la levée de la crispation autour de la réalisation des devoirs : parce que ceux-ci sont faits au moins partiellement en général autour du Clas, mais aussi parce que les intervenants du Clas contribuent à dédramatiser la question des devoirs et à expliciter des résultats ou à lever des malentendus.

« Lorsqu'il y a trop de pression qui est mise par les parents sur l'enfant et sur ses devoirs, on rencontre les parents pour essayer de désamorcer le problème. »

(Porteur de projet Clas)

Le Clas permet également aux parents de progressivement mieux comprendre le fonctionnement de l'école. Certains osent ensuite davantage y entrer, notamment lorsque le Clas a lieu dans les locaux de l'école, et prendre contact avec les enseignants. Les échanges préalables avec les intervenants du Clas, ou éventuellement l'accompagnement physique de ces derniers facilitent la démarche.

« On a des familles qui passent maintenant la porte de l'école car elles sont venues dans l'école pour le Clas »

(Porteur de projet Clas (les séances ont lieu dans les locaux de l'école))

« On a eu une maman du Clas qui a progressivement osé aller à l'école, et qui maintenant est élue des parents d'élèves ! »

(Porteur de projet Clas)

Le Clas permet que des orientations vers des actions ou dispositifs de soutien à la parentalité soient proposées aux parents, le plus souvent en interne à la structure qui propose du Clas. En général, les intervenants du Clas ne se trouvent cependant pas en capacité de mesurer ce que cela a produit.

3.3 – Les impacts perçus par les parents sur eux-mêmes

Lors de l'enquête téléphonique, les parents concernés par le Clas ont été interrogés sur les impacts du dispositif qu'ils percevaient pour leurs enfants et pour eux-mêmes. Ils témoignent d'un impact fort du Clas pour leurs enfants : les trois quarts d'entre eux

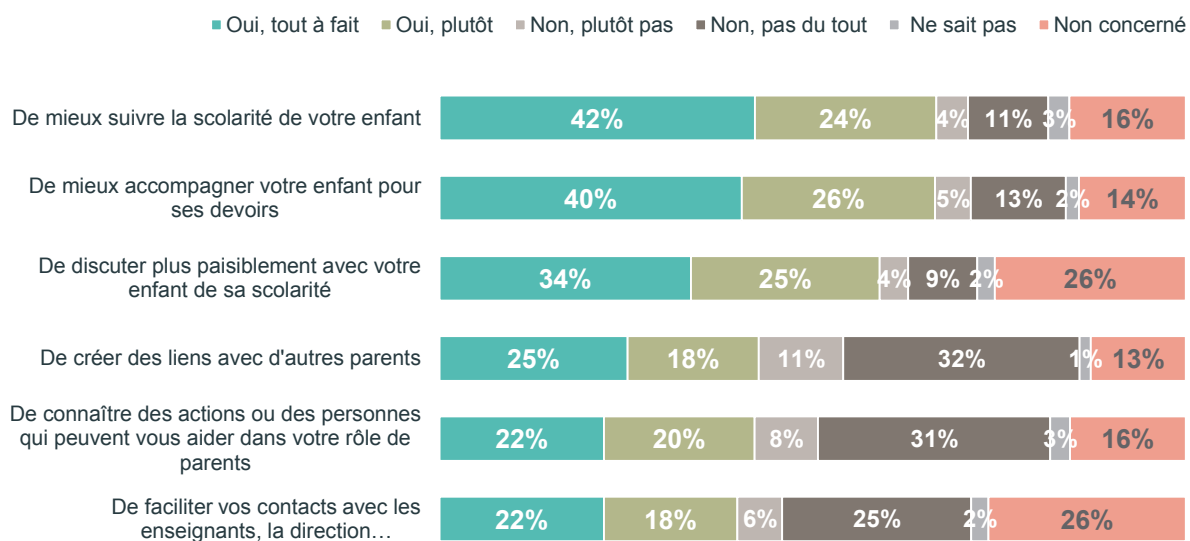
considèrent ainsi que le Clas a aidé leur enfant dans les matières où il rencontre des problèmes, à mieux s'organiser, à se concentrer (cf. Partie 2, Titre 4, Sous-titre 2).

L'impact de l'accompagnement à la scolarité sur eux-mêmes est jugé moindre que sur leur enfant, mais il est toutefois loin d'être anecdotique. Deux tiers des parents déclarent que cet accompagnement leur a permis de mieux suivre la scolarité de leur enfant et de mieux l'accompagner pour ses devoirs (environ 40 % jugeant l'accompagnement « tout à fait » positif sur ces deux aspects). L'accompagnement apparaît également bénéfique du point de vue du dialogue entre parents et enfant autour de sa scolarité : 59 % des parents reconnaissent cet impact.

Si les impacts directement liés à l'accompagnement de la scolarité sont assez forts, ceux portant sur l'accompagnement plus large des parents sont moins prononcés. Le lien avec d'autres parents a été favorisé par l'accompagnement à la scolarité pour 43 % des parents, et 43 % n'ont pas noté d'effet. La connaissance d'actions ou de personnes pouvant soutenir les parents dans leur rôle a été favorisée par l'accompagnement pour 42 % des parents, alors que 40 % déclarent une absence d'impact.

Les parents n'affirment pas fortement que le Clas a permis de faciliter les contacts avec les acteurs de l'école. Plus de la moitié des parents interrogés jugent que le Clas n'a pas eu d'effet sur cet aspect, ou qu'ils ne sont pas concernés. Reste quand même que 40 % déclarent un impact positif, dont 22 % estimant que l'accompagnement à la scolarité a « tout à fait » joué un rôle pour faciliter le contact avec les enseignants ou la direction de l'établissement scolaire.

« Diriez-vous que l'accompagnement à la scolarité proposé par [la structure X] vous a permis de... »

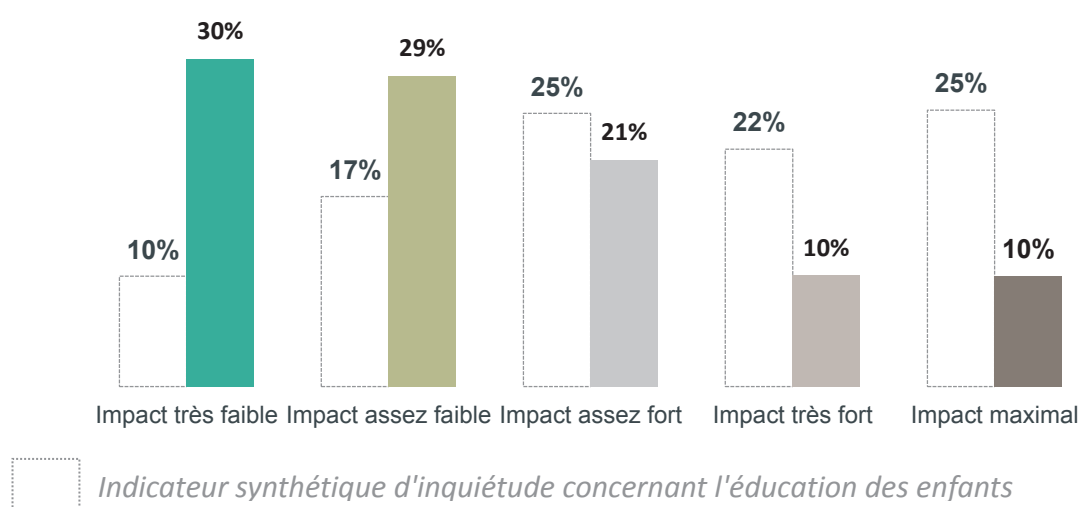


Base : ensemble des parents

Source : Enquête 2015 TMO Régions – Cnaf auprès des parents concernés par le Clas

Globalement, l'accompagnement à la scolarité a engendré des effets positifs sur les parents dans la très grande majorité des cas : 89 % des parents interrogés citent au moins un aspect leur ayant été « tout à fait » ou « plutôt » bénéfique. En raisonnant uniquement sur la réponse « tout à fait », les deux tiers des parents (66 %) déclarent que le Clas a pu constituer un apport « tout à fait » positif pour eux. La construction d'un indicateur synthétique d'impact montre que le Clas a eu un impact « maximal », ou « très fort » sur 20 % des parents, ceux-ci ayant répondu que le Clas avait « tout à fait » permis toutes les propositions citées ou presque. Pour plus de la moitié des parents cependant (59 %), l'accompagnement à la scolarité n'a eu qu'un impact « assez faible » ou « très faible » sur eux-mêmes.

- Indicateur synthétique d'impact de l'accompagnement à la scolarité sur les parents
(% de parents au sein de chaque groupe) -



Base : ensemble des parents

Source : Enquête 2015 TMO Régions – Cnaf auprès des parents concernés par le Clas

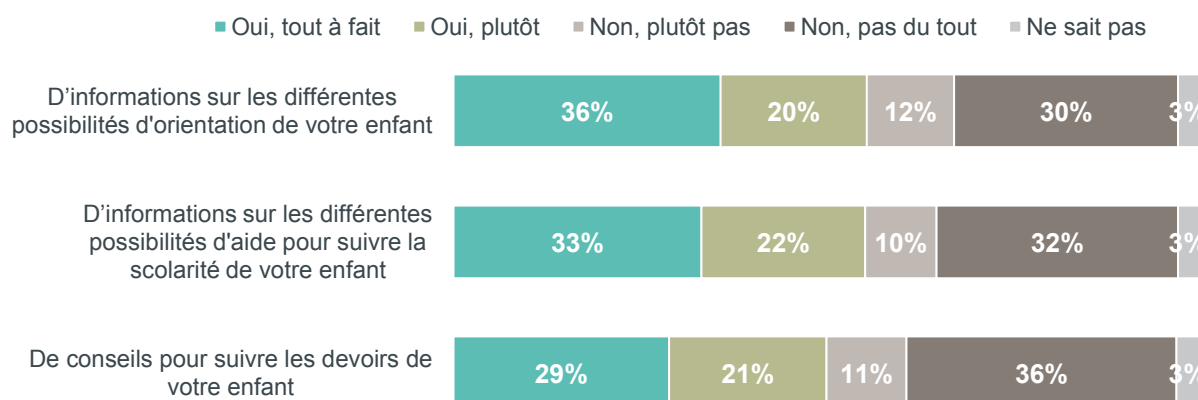
3.4 – Un potentiel de développement de l'accompagnement des parents à travers le Clas

Les apports du Clas sont réels en matière d'accompagnement des parents, en particulier autour de la scolarité de leurs enfants. Pour autant, l'action du Clas est aujourd'hui loin d'avoir permis de répondre à l'ensemble des besoins exprimés par les parents concernant la scolarité de leur enfant. Les parents ont été interrogés lors de l'enquête sur leurs besoins d'informations sur les différentes possibilités d'orientation scolaire, d'informations sur les possibilités d'aide pour le suivi de la scolarité ou de conseils pour le suivi des devoirs.

Pour chacun de ces items, un peu plus de la moitié des parents d'enfant(s) ayant participé au Clas exprime un besoin (« tout à fait » ou « plutôt »). En combinant ces trois aspects, au moins un suscite « tout à fait » ou « plutôt » le besoin pour les deux tiers (66 %) des parents et au moins un suscite « tout à fait » le besoin pour 45 % d'entre eux.

Seul un tiers des parents concerné par le Clas déclare donc ne pas avoir de besoins de ce type. Le besoin d'informations et de conseils est plus soutenu chez les parents de collégiens et les parents d'origine étrangère. Ainsi, il existe un potentiel de développement d'actions en direction des parents, directement liées à la scolarité, au sein du Clas.

« Concernant la scolarité de votre enfant, auriez-vous besoin... »



Base : ensemble des parents

Source : Enquête 2015 TMO Régions – Cnaf auprès des parents concernés par le Clas

Plus globalement, les parents concernés par le Clas ont été interrogés sur leur facilité ou leur difficulté à suivre la scolarité de leur(s) enfant(s). Pour 51 % des parents, il est facile de suivre la scolarité de leur(s) enfant(s) et pour 48 %, ce n'est pas facile. Au sein de chacun des deux groupes, les opinions modérées (« assez facile » ou « peu facile ») sont toutefois les plus fréquemment exprimées.

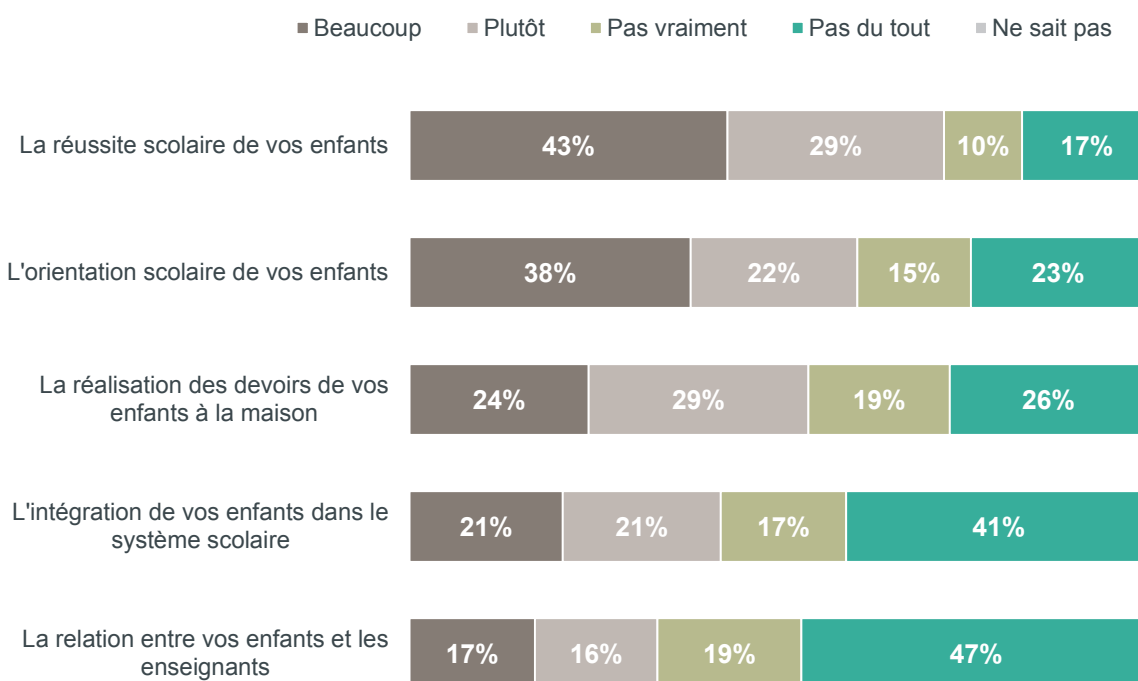
Plus le nombre d'enfants au foyer est grand, moins les familles déclarent être en difficulté pour suivre la scolarité de leurs enfants. Ce résultat trouve probablement son explication dans le fait que les parents peuvent s'appuyer, dans une certaine mesure, sur la fratrie pour les questions scolaires. Les familles n'ayant qu'un seul enfant, les familles dont les enfants sont âgés de 11-14 ans et 15 ans et plus, les familles actives (monoparentales et, à un degré moindre, biparentales) ainsi que les familles sans

diplôme éprouvent plus de difficultés que les autres à suivre la scolarité de leur(s) enfant(s). Dans ces catégories, environ 55 % disent que cela ne leur est pas facile.

Ces résultats sont difficiles à interpréter : faut-il voir les effets du Clas dans la moitié des parents qui n'éprouvent pas de difficulté à suivre la scolarité ? Ou au contraire une portée limitée, et une marge de progrès dans la moitié qui considère qu'il n'est pas facile de suivre la scolarité de leur enfant ? Il est certain que l'action du Clas n'est pas ici le seul élément à considérer dans l'analyse : la situation socio-économique et socio-culturelle de la famille joue également un rôle important. En tout état de cause, des actions permettant d'aider les parents à suivre la scolarité de leurs enfants semblent nécessaires et pertinentes.

Les parents ont également été interrogés sur leur niveau de préoccupation concernant différents aspects liés à la scolarité de leurs enfants. L'aspect qui génère le plus de préoccupation est la réussite scolaire des enfants : 72 % des parents se déclarent inquiets sur ce point dont 43 % « beaucoup ». Ce constat vaut quel que soit le profil des familles et l'âge des enfants. A un deuxième niveau figure l'orientation scolaire des enfants, qui préoccupe 60 % des parents (38 % « beaucoup »). Cette préoccupation est logiquement un peu plus prononcée à mesure que l'enfant grandit. Vient ensuite la réalisation des devoirs à la maison, sujet d'inquiétude pour 53 % des parents au global, mais pour 62 % des familles monoparentales actives. Enfin, l'intégration des enfants dans le système scolaire et la relation entre les enfants et les enseignants préoccupent moins de la moitié des parents interrogés, respectivement 42 % et 33 %. Le lieu de naissance des parents, ainsi que la langue qu'ils parlent n'influent guère sur ces deux pourcentages.

« Concernant la scolarité de vos enfants, est-ce que les aspects suivants vous inquiètent beaucoup, plutôt, pas vraiment ou pas du tout ? »



Base : ensemble des parents

Source : Enquête 2015 TMO Régions – Cnaf auprès des parents concernés par le Clas

Relativement rares sont les parents à ne juger préoccupant aucun des aspects cités : 16 % sont dans ce cas, tandis que 84 % trouvent inquiétant (« beaucoup » ou « plutôt ») au moins un aspect.

4 – Une articulation à renforcer avec les dispositifs ou actions relevant de l'accompagnement à la parentalité

4.1 – Une exigence croissante qui demande à être accompagnée

L'accroissement des exigences des Caf et de leurs partenaires concernant la dimension soutien à la parentalité du Clas suscite de l'inquiétude chez une partie des porteurs de projets Clas. L'un des aspects du travail des Caf est de leur faire prendre conscience

que pour beaucoup d'entre eux, ils mènent déjà un travail avec les parents, et de les encourager à l'approfondir.

Dans les Ardennes par exemple, le Comité de pilotage départemental du Clas a mis l'accent sur la dimension parentalité du Clas depuis l'année scolaire 2013-2014. Trop souvent, le Clas consistait avant tout en une aide aux devoirs, sans qu'il existe de contact avec les parents. Des rencontres ont été organisées sur le territoire pour réaffirmer les attendus : elles regroupaient la Caf, ses partenaires institutionnels sur le Clas, en particulier l'Education Nationale et les porteurs de projets Clas du territoire. La Caf a exigé de constater une évolution, un développement progressif de cet aspect. Il ne s'agissait pas de demander du jour au lendemain à l'opérateur Clas de devenir un acteur en point sur le soutien à la parentalité, mais de l'accompagner pour qu'il renforce son action en direction des parents. Ainsi, un suivi régulier des structures, qui devaient faire évoluer leurs pratiques sur ce point, a été réalisé par les conseillers territoriaux de la Caf. En l'absence d'évolution, quelques retraits de subventions ont été décidés.

« Au départ les opérateurs voyaient le Clas comme une aide aux devoirs, maintenant ils voient plus qu'il y a 5 ans l'aspect parentalité, et eux-mêmes ont fait évoluer leur discours. Aujourd'hui, c'est plus clair. »

(Réfèrent parentalité Caf)

« On essaye de montrer qu'il n'est pas si compliqué de travailler vers les parents, des porteurs de projets le font déjà en partie, notamment à travers des actions festives. »

(Réfèrent parentalité Caf)

Plusieurs Caf se sont positionnées de la sorte sur une exigence renforcée, doublée d'un accompagnement pour valoriser ce qui est déjà fait et aller plus loin sur la parentalité. Les arrêts de financement ou les cessations d'action Clas à l'initiative des structures restent cependant peu nombreuses (rarement plus de deux par département). Elles concernent des opérateurs qui ne se sentent pas prêts à intégrer cette dimension, ou ne le souhaitent pas.

Reste que, face aux exigences, et parfois aux échecs relatifs des actions mises en place (peu de parents présents), les porteurs de projets sont très en demande de conseils, d'échanges de pratiques et d'outils pour travailler avec les parents. Une référente parentalité explique par exemple : « *Ils ne savent pas comment faire, ils auraient besoin de formations* ». En termes d'outillage, peu de choses existent aujourd'hui à l'échelle nationale au-delà du guide pratique de l'accompagnement à la parentalité dans ses deux fiches « Epauler les parents dans leur rôle éducatif : favoriser les mises en relation » et « Epauler les parents dans leur rôle éducatif : aider au suivi scolaire des enfants ».

Des échanges de pratiques sont parfois organisés localement par les Caf à l'occasion de journées de formation, comme par exemple en Haute-Garonne, ou de journées de rencontres des opérateurs Clas avec un atelier consacré à la mobilisation des parents, comme par exemple en Seine Maritime. Les réactions des porteurs de projets Clas vis-à-vis de ce type d'initiatives sont très positives.

« *C'est rassurant de voir que les autres font face aux mêmes difficultés. Et puis ça donne des idées de choses à mettre en place, ça donne envie de tester...* »

(Porteur de projet Clas)

Ces initiatives mériteraient sans aucun doute d'être développées. Elles pourraient s'appuyer sur le volet animation du Fonds parentalité dont dispose chaque Caf.

4.2 – Clas et Reaap : des dispositifs gérés de façon indépendante, malgré des points de rapprochement

Dans les Caf, le Reaap et le Clas sont gérés de façon indépendante. Souvent, la même personne – le référent parentalité - est en charge des deux dispositifs, mais leurs caractéristiques propres rendent assez difficiles un pilotage et une gestion commune :

- le Reaap adopte une entrée « parents », alors que le Clas, même s'il s'adresse aussi aux parents, a une entrée « enfants » ;

- les calendriers des actions, et donc des appels à projets sont différents. Alors que le Reaap fonctionne en année civile, le Clas est lié à l'année scolaire ;
- les lignes budgétaires et le traitement financier des dossiers sont également distincts : alors que les projets Reaap sont financés par l'octroi de subventions, le financement des Clas fonctionne à ce jour par une prestation de service ;
- les partenaires mobilisés ne sont pas tout à fait les mêmes. Ils sont nombreux à être communs aux deux dispositifs, mais l'Education Nationale est par exemple moins présente dans les instances du Reaap et les services présents ne sont pas forcément les mêmes pour une même institution. Ainsi, même si le Comité départemental de soutien à la parentalité (Cdsp) ou désormais le Comité départemental des services aux familles (Cdsf) est une instance qui pilote à la fois le Reaap et le Clas, des instances techniques spécifiques perdurent.

Malgré cela, quelques rapprochements locaux ont été opérés entre les deux dispositifs :

- sur le calendrier et le mode de gestion, le département des Bouches-du-Rhône et celui du Bas-Rhin ont adopté un calendrier unique pour le Clas et le Reaap, basé sur l'année scolaire ;
- concernant le mode de financement, l'expérimentation en cours dans dix départements rapproche le mode de paiement du Clas de celui du Reaap en passant d'un financement par prestation de service à un financement au projet ;
- dans certains départements, un rapprochement a également été opéré sur le contenu des actions et l'accompagnement des structures. Ainsi, en Haute-Vienne des formations communes aux acteurs du Reaap et du Clas ont été proposées, et la thématique prioritaire du Reaap en 2012 et en 2013 était « les relations familles – école » ;
- on pourrait considérer qu'une autre forme de rapprochement entre le Clas et le Reaap serait qu'une même action relève à la fois du Reaap et du Clas. Ces situations posent question aux Caf : les Comités techniques refusent le plus souvent de financer une même action à la fois via le Clas et via le Reaap, puisque le Clas contient déjà une dimension parentalité. Cependant, pour permettre de développer

une action parentalité de plus grande ampleur auprès des parents concernés par le Clas, il arrive que des financements Reaap soient accordés. L'action touche alors aussi d'autres parents que ceux concernés par le Clas.

Le rapprochement des dispositifs du Clas et du Reaap au point d'arriver à une gestion et un pilotage unique fait écho au souhait exprimé par plusieurs acteurs, en particulier des directeurs de centres sociaux, d'un financement plus global regroupant par exemple l'Action collective familles, le Reaap, le Clas ou encore les Lieux d'accueil enfants-parents, le Contrat Enfance-jeunesse, les Fonds publics et territoires... Pour eux cela serait cohérent avec la mise en œuvre de leur action, qui est globale, et éviterait la multiplication des dossiers de demande de financement.

« On est bien accompagné par la Caf sur l'appel à projets Clas. Mais les différents modes de financement de notre action globale rendent les choses compliquées : on a de multiples dossiers, de multiples interlocuteurs... »

(Porteur de projet Clas)

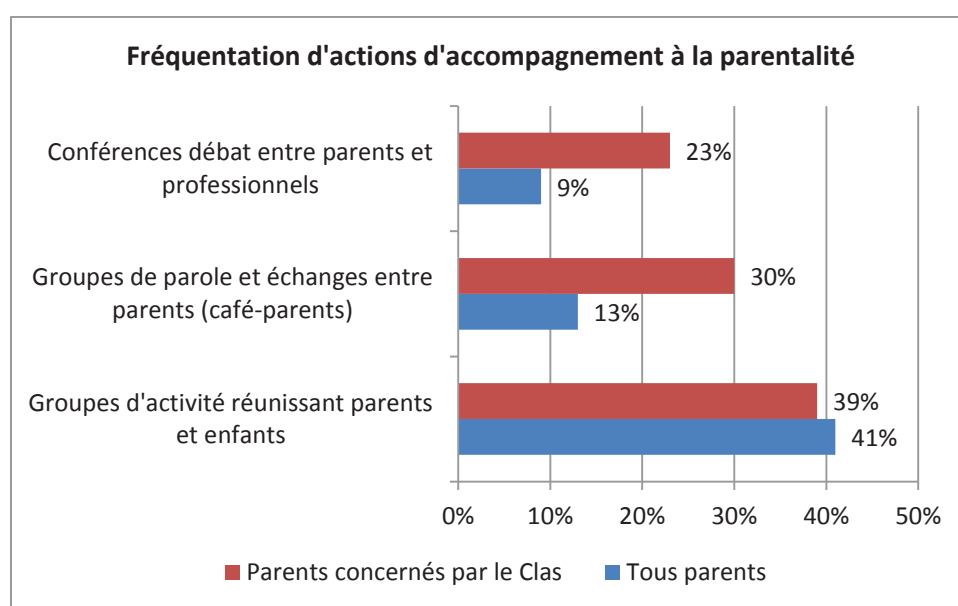
Pourtant, des différences intrinsèques entre le Reaap et le Clas rendent l'exercice compliqué. Une fusion totale de ces dispositifs risquerait de brouiller le message concernant l'identité du Clas et la coexistence de ses trois dimensions : accompagnement du jeune autour du travail scolaire, ouverture culturelle, et accompagnement des parents. Par contre, un rapprochement semble plus facilement envisageable, et apparaît même nécessaire entre le Reaap et le Clas sur ce qu'ils ont en commun : l'accompagnement des parents, en particulier en lien avec les questions autour de la scolarité.

4.3 – Les parents concernés par le Clas fréquentent plus que les autres les actions de soutien à la parentalité, et sont majoritairement ouverts à ces actions

Les parents concernés par le Clas déclarent bien plus que l'ensemble des parents fréquenter les actions d'accompagnement à la parentalité. Leur niveau de participation à des activités parents-enfants est proche de la moyenne, mais il est largement plus

élevé s'agissant de groupes de paroles ou de café-parents (30 % des parents du Clas déclarent avoir déjà participé à ce type d'action contre 13 % des parents en général) ou des conférences débats entre parents et professionnels (23 % des parents concernés par le Clas, 9 % des parents en général).

Rappelons également que 42 % des parents concernés par le Clas estiment que le Clas les a aidés à connaître des actions ou des personnes qui peuvent les soutenir dans le rôle de parents. Le Clas semble donc parvenir, dans une certaine mesure, à être un relais vers d'autres actions d'accompagnement des parents.



Source : Enquête 2015 TMO Régions – Cnaf auprès des parents concernés par le Clas ; « *Enquête parentalité* » 2016 TMO Régions - Cnaf

4.4 – Des contacts essentiellement non formalisés entre le Clas et le champ de l'accompagnement à la parentalité

A l'échelle nationale, près de la moitié (46 %) des structures portant du Clas propose également une ou des actions Reaap. Le plus souvent, ce sont des centres sociaux : ils représentent la moitié des structures qui portent à la fois des actions Clas et Reaap, et les deux tiers des centres sociaux proposant du Clas mènent aussi au moins une action financée au titre du Reaap. Une partie des associations locales est actrice à la fois du Reaap et du Clas. Cette situation est beaucoup plus rare pour les collectivités locales.

Même lorsqu'un opérateur unique adhère aux deux dispositifs, les deux actions ne sont pas nécessairement pensées ensemble. Il n'est d'ailleurs par rare qu'au sein d'un centre social les actions Clas aient un référent relevant du secteur jeunesse, et les actions Reaap un référent relevant du secteur famille, sans que de véritables collaborations soient mises en place dans le cadre du Clas. Il arrive toutefois que le référent familles prenne part au Clas, soit en tant qu'intervenant régulier, soit pour accompagner une sortie avec enfants et parents, dans certains cas il est associé dès la conception du projet. Le référent familles est en tous cas, dans les centres sociaux, une personne ressource vers laquelle les parents rencontrés dans le cadre du Clas peuvent être orientés.

« A la sortie du Clas, si les familles ont des questions, je peux les orienter vers ma collègue qui est référente familles. Au départ, les familles étaient craintives, mais maintenant le lien se fait. »

(Porteur de projet Clas, centre social)

De plus, au sein de la structure, des orientations de parents se font facilement d'une action à l'autre.

« Une à deux fois par trimestre on aborde des sujets sur l'éducation dans le cadre du groupe de paroles pour les parents (Reaap). On invite tous les parents du Clas. Le passage du Clas au groupe de paroles est assez facile. »

(Porteur de projet Clas, secteur rural)

Au-delà des connexions entre Clas et Reaap, les circulations se font entre toutes les offres proposées par les centres sociaux (accueil de loisirs, aide administrative, vacances...). Ainsi, certains parents d'enfants accompagnés dans le cadre du Clas participent à des ateliers sociolinguistiques (Asl). Des ponts peuvent alors être lancés entre les deux actions : une partie de ces parents vient dans le cadre des séances Clas à la fois pour participer avec leur enfant, et pour avancer dans l'apprentissage de la langue française.

4.4.1 – De rares actions articulent le Clas et le Reaap

☐ Dans les Ardennes, un centre social s'appuie sur les parents concernés par le Clas, en lien avec les associations de parents d'élèves, pour monter une kermesse commune aux trois écoles du quartier. Il s'agit de regrouper les parents des différentes écoles dans une réflexion sur l'implication des parents d'élèves, et de favoriser la mise en place d'ateliers et d'échanges entre parents sur le quartier.

☐ Un porteur de projet Clas a proposé une soirée-débat sur les médias aux parents concernés par le Clas. Cette soirée a été animée par l'Udaf, qui proposait ce type d'intervention dans le cadre du Reaap.

Pour les acteurs qui ne sont pas directement investis dans les Reaap, il n'est pas toujours facile d'orienter les parents vers des actions de soutien à la parentalité, car ils les connaissent peu.

« On a appris un peu par hasard qu'un centre social situé sur un autre quartier travaillait avec un groupe de parents sur l'influence de l'environnement de l'enfant sur sa scolarité. Le centre social du quartier lui ne fait plus trop d'actions d'accompagnement à la parentalité. Du coup, ce n'est pas trop possible pour nous de réorienter les parents. »

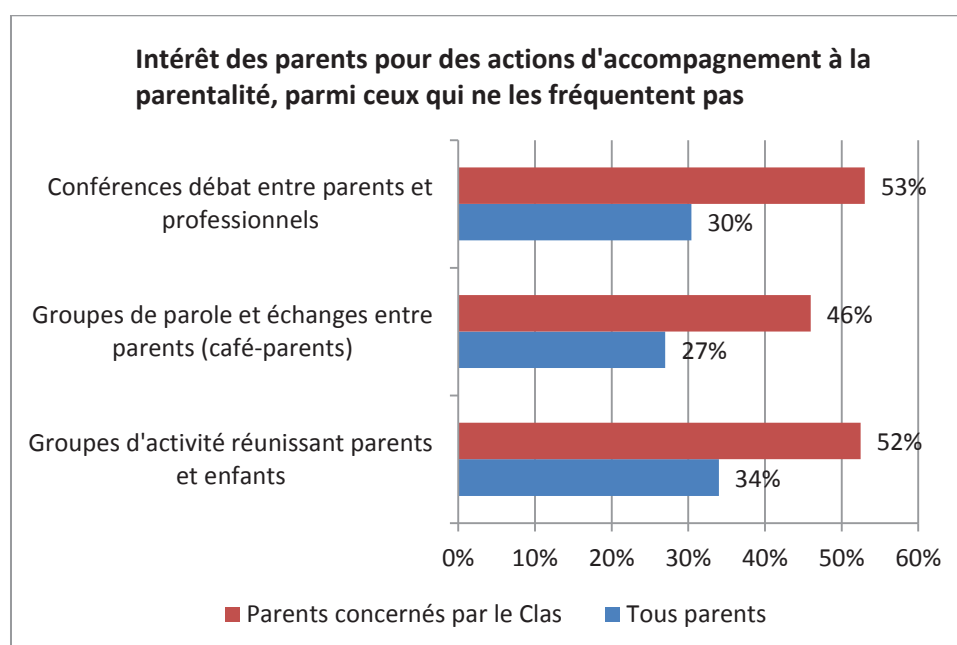
(Porteur de projet Clas)

Pour autant, les intervenants tentent d'orienter les parents vers des professionnels qu'ils connaissent. Ils orientent par exemple vers des psychologues, des travailleurs sociaux ou vers les services de Protection maternelle et infantile (Pmi).

4.5 – Les parents du Clas se déclarent plus intéressés que les autres par des actions d'accompagnement à la parentalité

Une meilleure mise en réseau des acteurs du Clas avec ceux du Reaap et une coordination de leurs actions permettraient sans doute à davantage de parents

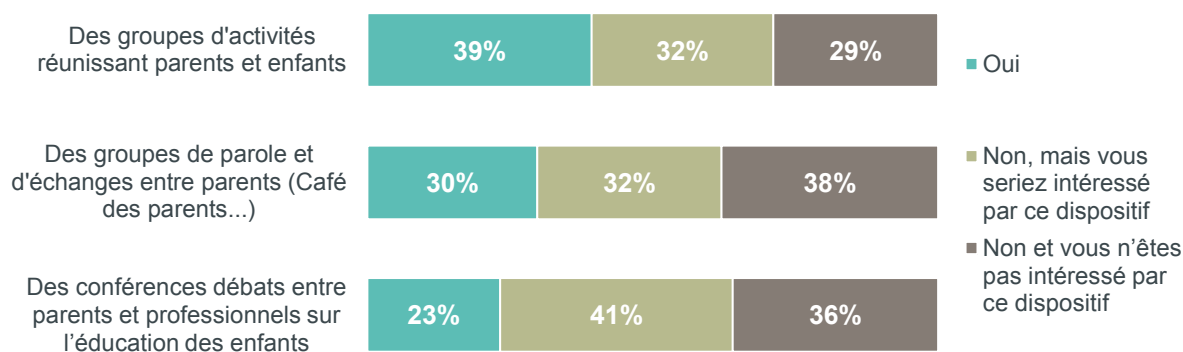
concernés par le Clas de participer à des actions centrées sur l'accompagnement à la parentalité. En tout état de cause, les parents du Clas qui n'ont jamais fréquenté de conférences-débats, de groupes de paroles entre parents ou de groupes d'activités parents-enfants sont plus intéressés pour y participer que l'ensemble des parents n'ayant pas fréquenté ces actions. Pour chaque forme d'action environ la moitié des parents du Clas se déclare intéressé alors que c'est le cas de moins d'un tiers de l'ensemble des parents.



Sources : Enquête 2015 TMO Régions – Cnaf auprès des parents concernés par le Clas ; « *Enquête parentalité* » 2016 TMO Régions - Cnaf

Si la marge de progrès est réelle, elle a néanmoins des limites. En effet, un peu plus d'un tiers des parents concernés par le Clas ne sont pas réellement ouverts à ce type de propositions.

« Avez-vous déjà participé à... »



Base : ensemble des parents

Source : Enquête 2015 TMO Régions – Cnaf auprès des parents concernés par le Clas

Le soutien à la parentalité est une dimension indispensable et précieuse du Clas, à la fois parce qu'elle reste trop rare dans les dispositifs concourant à la réussite éducative et scolaire, parce qu'elle répond à un besoin – plus qu'à une demande – des parents, et parce qu'elle produit des effets positifs. Cette dimension nécessite cependant d'être mieux définie et accompagnée afin de soutenir les porteurs de projets Clas dans sa mise en œuvre.

Partie 4 : Quel lien entre le Clas et l'Ecole ?

1 – Des mondes qui se rencontrent difficilement, mais des relations qui tendent à s'améliorer

1.1 – Des relations assez difficiles, possibles grâce aux « bonnes volontés »

Le lien entre le Clas et l'école est un des piliers du Clas. Pourtant, les relations entre porteurs de projets Clas et acteurs de l'Ecole sont loin d'être toujours une évidence. Souvent les acteurs du Clas peinent à associer les acteurs de l'Ecole. Souvent, ces derniers ne connaissent pas, ou mal ce qu'est l'accompagnement à la scolarité dans le cadre du Clas. Cette intervention auprès des enfants et des jeunes peut alors être accueillie avec méfiance. Certains professionnels de l'Education Nationale voient dans le Clas une forme de remise en cause de leur travail, d'autres questionnent la compétence pédagogique et la légitimité des intervenants du Clas. Plus rarement, le Clas peut être vécu comme une forme de concurrence aux « études dirigées » ou à d'autres temps de travail rémunérés d'une partie des enseignants. A l'inverse, il arrive que l'école considère le Clas comme un outil à son service et développe une forme de sous-traitance à travers le Clas en demandant par exemple que tel point soit revu ou tel exercice fait. Enfin, même si ce cas reste rare, des porteurs de projets Clas peuvent porter un regard négatif sur les acteurs de l'Education Nationale, rendant ainsi la collaboration difficile.

On le voit, la clarification de ce qu'est le Clas est indispensable pour une bonne collaboration entre les porteurs de projets Clas et l'Ecole. Elle passe par des réunions de présentation notamment en début d'année scolaire. Au-delà des initiatives très locales, une meilleure visibilité du dispositif auprès des acteurs de l'école faciliterait sans doute les choses.

Les interlocuteurs privilégiés des structures qui portent le Clas sont en général la direction de l'école, ou pour le collège le principal ou le CPE. Des professeurs des

écoles particulièrement sensibles à l'approche du Clas ou plus rarement des professeurs de collèges font partie des interlocuteurs. En plus des différences de cultures professionnelles les enseignants ne disposent pas de temps dédié au partenariat ou au suivi des élèves en dehors de leurs heures de cours⁴⁶. Enfin, il arrive que ce soit les infirmiers ou les assistants sociaux scolaires qui soient les interlocuteurs privilégiés du Clas dans les établissements scolaires.

Les rapports établis entre les établissements scolaires et les structures Clas dépendent très largement des individus en présence et reposent sur des bonnes volontés de part et d'autres. Si de plus en plus, il est exigé des porteurs de projets Clas qu'ils travaillent en collaboration avec les acteurs de l'Ecole, la réciproque n'est pas tout à fait exacte. Au mieux, le Directeur académique des services de l'Education Nationale (Dasen) encourage ses équipes à collaborer avec les acteurs du Clas. Ce système reposant sur les bonnes volontés des uns et des autres implique qu'un même porteur de projets Clas peut avoir des relations très différentes avec les différents établissements scolaires des jeunes et enfants qu'il accompagne. Seules 27 % des structures Clas déclarent pour l'année scolaire 2014-2015 avoir un partenariat formalisé, par exemple par une convention, avec au moins un établissement scolaire. Des interconnaissances facilitent parfois les liens entre le Clas et les établissements scolaires, notamment lorsque des bénévoles du Clas sont des enseignants retraités.

Sans être majoritaires, les situations, où aucun lien ne peut exister entre le Clas et l'établissement scolaire, ne manquent pas. Sur chaque territoire visité des situations de blocage ont été évoquées que ce soit par les porteurs de projets Clas, par les Caf ou par leurs partenaires institutionnels.

« Il y a une école où le directeur fait de la résistance par rapport au Clas, il n'y a jamais eu de possibilité de faire du lien entre le porteur de projet Clas et cette école ».

(Conseiller territorial Caf)

⁴⁶ La refondation de l'éducation prioritaire prévoit de développer ce type de temps dans les REP+. « Dans les REP+, les obligations de service des enseignants du premier et du second degrés ont été modifiées afin de tenir compte du temps à consacrer au travail en équipe, nécessaire à l'organisation de la prise en charge des besoins particuliers des élèves qui y sont scolarisés, aux actions correspondantes, ainsi qu'aux relations avec les parents d'élèves. »
URL : <http://www.education.gouv.fr/cid187/l-education-prioritaire.html>

L'investissement du référent Clas de l'Education Nationale dans le département, ou des médiations organisées par le Comité technique Clas parviennent parfois à lever le problème, mais ce n'est pas toujours le cas. Seules 3 % des structures Clas déclarent ne pas avoir de partenariat avec le ou les établissements scolaires fréquentés par les enfants ou les jeunes accompagnés, mais il est probable qu'un nombre plus important ait des contacts extrêmement rares avec les établissements scolaires.

Ces situations sont toutefois minoritaires car, avec le temps, les opérateurs Clas parviennent souvent à trouver quelques individus relais et a minima à obtenir des orientations d'enfants de la part de la direction ou des enseignants.

Ainsi, les trois quarts des structures Clas (74 %) déclarent avoir un partenariat informel (contacts avec le directeur d'établissement, avec le CPE, avec des enseignants...) avec au moins un établissement scolaire pour l'année scolaire 2014-2015⁴⁷. Ces relations se construisent dans la durée. Puisqu'elles ne sont pas formalisées, elles sont fragiles : un changement de direction, un manque de temps, la mise en place d'une nouvelle carte scolaire, et tout peut être à reconstruire.

1.2 – Des collaborations portant plutôt sur des situations individuelles

Les interactions entre acteurs du Clas et acteurs de l'Ecole sont organisées avant tout dans l'objectif de mieux cibler et accompagner les enfants et les jeunes. Après la présentation du Clas à l'équipe de direction et/ou à l'équipe enseignante, et/ou aux parents dans le meilleur des cas, le mode de collaboration le plus fréquent est l'orientation des enfants vers le Clas. Dans l'enquête auprès des parents concernés par le Clas, l'établissement scolaire est presque autant cité que les parents eux-mêmes comme étant à l'origine de l'inscription, par 36 % des parents, qu'il s'agisse d'un enseignant (mentionné par 26 % des parents) et/ou du directeur, du principal ou du proviseur de l'établissement (mentionné par 15 % des parents). Le processus d'orientation diffère d'une structure à l'autre : l'orientation par l'établissement scolaire peut-être la seule voie d'inscription au Clas (pour un quart des structures Clas environ),

⁴⁷ Source : données d'activité Clas 2014-2015 - Cnaf

ou être l'un des modes d'accès parmi d'autres (les orientations sont « assez souvent » faites par les établissements scolaires pour un quart des structures et « parfois » pour un tiers des structures). L'orientation des enseignants ou des directions permet alors de prioriser les enfants à accompagner parmi ceux ayant été préinscrits par leurs parents, voire de solliciter les parents et l'enfant pour leur proposer de bénéficier de l'accompagnement à la scolarité.

Des réunions ont parfois lieu en cours d'année entre les porteurs de projets Clas, en l'occurrence plutôt le coordonnateur, et l'interlocuteur de l'établissement scolaire pour faire le point sur des situations individuelles. Il s'agit par exemple d'échanger sur l'évolution des résultats et du comportement d'un enfant, sur sa situation personnelle, d'identifier des points à travailler ou encore de partager des outils ou conseils pédagogiques. Des structures Clas ont mis en place des fiches-navettes, en remplacement ou en complément de ce type de réunion.

Une coopération plus large, allant au-delà du suivi individuel, reste rare. Pourtant, lors des entretiens, de telles situations ont été rencontrées (voir ci-dessous) : un porteur de projet Clas qui participe aux conseils de classe de l'établissement scolaire partenaire, une action Clas construite en lien et en cohérence avec le projet d'établissement scolaire de l'école partenaire...

Les coopérations entre acteurs de l'Ecole et structures Clas visant à favoriser le lien entre l'école et les parents sont peu développées. Comme évoqué plus haut, il arrive que des établissements scolaires prévoient une présentation du Clas lors de réunions d'informations de début d'année. Quelques fois les enseignants ou les directeurs et CPE les plus impliqués dans le Clas participent aux temps conviviaux autour du Clas (repas ou goûter de fin d'année par exemple), ce qui leur permet de rencontrer les parents. Enfin, dans des situations individuelles spécifiques, le coordonnateur du Clas accompagne les parents à l'école, lors des rendez-vous avec les enseignants. Il est cependant rare qu'il s'agisse d'une initiative conjointe entre l'école et la structure Clas.

1.3 – Des évolutions encourageantes

Si les liens entre le Clas et l'École ne coulent pas de source et mériteraient d'être davantage développés, des évolutions positives sont à noter.

C'est le cas localement, lorsque le partenariat s'installe dans la durée. Nombreux sont les porteurs de projets à souligner les progrès de la collaboration avec l'école.

- ☐ Une association de médiation proposant du Clas explique que les relations ont évolué, que leur structure est désormais considérée par l'école comme un soutien afin de parvenir à un meilleur échange avec les parents.

« Avant, il était très difficile pour nous de rentrer à l'école, on avait besoin d'expliquer en quoi consistait notre travail. Maintenant c'est l'école qui fait appel à nous lorsqu'il y a des incompréhensions avec les parents sur les démarches engagées ou les décisions prises. »

(Porteur de projet Clas, centre social)

- ☐ Un centre social témoigne des avancées progressives dans le partenariat avec l'École, et du chemin restant à parcourir :

« A ce stade, notre action est reconnue par l'école, mais il n'y a pas de co-construction du projet, on pourrait aller jusqu'à la validation du projet par l'Education Nationale. Pour l'instant, on le présente aux directeurs d'école, mais cela ne suscite pas de réaction de leur part. En début d'année on présente le Clas au conseil d'école et lors de réunions de parents. Les jeux de la ludothèque utilisés dans le cadre du Clas sont choisis en lien avec les enseignants. Les animateurs peuvent aller dans une classe une fois par an, et les enseignants peuvent venir à une séance Clas. Depuis cette année, on est invité aux conseils de classe... »

(Porteur de projet Clas, centre social)

Les orientations actuelles de l'Education Nationale, quant à l'importance du rapprochement avec les parents, vont dans ce sens. Face à la difficulté éprouvée par les acteurs de l'Ecole à être en lien avec les parents, le Clas peut apparaître comme un intermédiaire précieux.

Par ailleurs, on observe des initiatives plus institutionnelles, de niveau départemental, pour dépasser les collaborations entre personnes de bonne volonté. Dans l'Ain, dans le dossier d'appel à projets Clas, une contribution du directeur de l'établissement scolaire partenaire est demandée. La signature de conventions formalisées entre les établissements scolaires et les structures Clas est un autre procédé utilisé : elle est exigée en Haute-Garonne et fortement encouragée ou développée à titre expérimental sur certains territoires en Haute-Vienne. Même si elle ne suffit pas à tisser des liens forts entre l'Ecole et le Clas, cette formalisation fournit un point d'appui pour la collaboration. Enfin, la mobilisation affirmée de l'Education Nationale à l'échelle départementale à travers le référent technique mais aussi le Dasen permet de lever certains blocages.

2 – Une absence d'articulation avec les dispositifs et initiatives relevant de l'Education Nationale

L'Education Nationale met en place plusieurs dispositifs pour favoriser la réussite des enfants, et des jeunes dans leur parcours scolaires. Certains de ces dispositifs s'adressent également aux parents. Ainsi, sur certains aspects ces dispositifs de l'Education Nationale ont des points communs avec les Clas.

Nous proposons ici un rapide tour d'horizon de ces dispositifs, qui ne prétend pas à l'exhaustivité. Il s'agit de repérer pour chacun les points communs et les différences avec le Clas.

2.1 - L'Education Nationale porte des dispositifs qui ont des points communs avec le Clas

2.1.1 – L'accompagnement éducatif

Le contenu de l'accompagnement éducatif est assez proche de celui du Clas dans le sens où il consiste en un accompagnement scolaire (méthodes et aide sur les difficultés scolaires) et comprend des activités d'ouverture socio-culturelle. Par contre, il n'inclut pas la dimension « parents ». L'accompagnement éducatif est assuré par des enseignants volontaires.

Il s'agit d'un dispositif de grande ampleur, qui a touché 900 000 écoliers et collégiens au cours de l'année scolaire 2013-2014. 90 % des élèves de l'éducation prioritaire (écoles et collèges) en ont bénéficié sur cette année.⁴⁸ Certains Clas ont vu leur fréquentation baisser au moment du développement de l'accompagnement éducatif. Aujourd'hui, il est recentré progressivement sur les établissements d'éducation prioritaire et en particulier sur les élèves de 6^{ème} de ces établissements, dans l'objectif d'assurer un accompagnement continu jusqu'à 16 h 30 :

« La refondation de l'éducation prioritaire initiée dans 102 Réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP+) à la rentrée 2014 puis développée à la rentrée 2015 à hauteur de 350 REP+ et 739 REP prévoit de réorienter progressivement ces moyens vers les territoires qui en ont le plus besoin.

Dans le cadre de la refondation de l'éducation prioritaire, sera notamment développé « un accompagnement continu jusqu'à 16 h 30 pour les élèves de 6^{ème} ». Ce recentrage d'une partie des moyens de l'accompagnement éducatif sur l'accompagnement continu des élèves de 6^{ème} d'éducation prioritaire leur permettra d'avoir accès à un contenu éducatif aux moments laissés libres dans leurs emplois du temps : aide aux devoirs, soutien méthodologique, tutorat, recours à l'application "D'COL", etc. Au cours de la journée, l'accompagnement continu jusqu'à 16 h 30 sera obligatoire pour tous les élèves de sixième. »

⁴⁸ Source : <http://eduscol.education.fr/cid45656/accueil.html>

Ce dispositif a été mis en œuvre dans les collèges REP+ à partir de la rentrée 2014 et progressivement étendu à l'ensemble des collèges de l'éducation prioritaire (Rep) à la rentrée 2015.

L'accompagnement éducatif est mal connu des porteurs de projets Clas. Au-delà du contenu de l'accompagnement, ils ne savent ni quels sont les enfants ou les jeunes concernés, même s'ils viennent au Clas, ni qui sont les intervenants de l'accompagnement éducatif. Seules quelques exceptions peuvent être notées, lorsqu'un partenariat fort existe entre l'école et le porteur de projet Clas.

- ☐ Un centre social a adapté sa façon de faire du Clas pour les 6^{ème}, car ceux-ci bénéficient de l'accompagnement éducatif.

« Tous les 6^{ème} vont à l'accompagnement éducatif, donc on ne propose pas de Clas classique. A l'accueil jeunes, on met à disposition un outil sur informatique, issu du programme du Cned, qui fonctionne avec un professeur de mathématiques. »

(Porteur de projet Clas)

2.1.2 – La mallette des parents

L'outil « mallette des parents » est proposé aux équipes éducatives des écoles pour organiser des débats avec les parents. L'objectif est de faciliter le dialogue avec les parents, pour les aider à comprendre les enjeux de la scolarité de leurs enfants. Elle rejoint donc le Clas dans la dimension « accompagnement des parents », mais en s'appuyant directement sur les acteurs de l'Ecole, et dans les établissements scolaires. Expérimentée à partir de 2008 dans l'Académie de Créteil pour les parents d'élèves de sixième, la mallette des parents a ensuite été étendue à la rentrée 2010, puis déclinée pour les classes du CP et de troisième. La mallette a été majoritairement diffusée dans les territoires d'éducation prioritaire.

Une évaluation de l'expérimentation de la mallette des parents a été menée sur l'année scolaire 2008-2009 dans l'Académie de Créteil par l'Ecole d'Economie de Paris⁴⁹. Elle portait sur la mise en place, autour de l'outil, de trois réunions-débats réunissant des parents d'élèves de sixième et des acteurs du collège. Ces réunions étaient axées sur l'aide que les parents peuvent apporter aux enfants, les relations avec le collège et la compréhension de son fonctionnement. Les résultats de l'évaluation ont été très positifs. Ils ont conclu à un surcroît d'implication auprès de l'institution scolaire des parents ayant volontairement participé aux réunions et à une plus forte implication de ces parents auprès de leurs enfants à la maison. L'évaluation a également montré que leur connaissance et leur perception du collège étaient meilleures que celles des parents n'ayant pas bénéficié de la démarche autour de la mallette des parents. Enfin, le rapport souligne une amélioration très sensible du comportement des enfants au collège.

Le Ministère de l'Education nationale présente la mallette des parents sur le portail Educscol, destiné aux professionnels de l'éducation :

« La mallette des parents vise à faciliter le dialogue avec les parents, pour les aider à comprendre les enjeux de la scolarité de leurs enfants. Elle propose aux équipes éducatives un ensemble d'outils pour organiser des débats avec les parents. Elle est déclinée à trois moments-clés de la scolarité : au CP, où les élèves apprennent à lire, en 6^{ème}, pour accompagner leur arrivée au collège et en 3^{ème}, pour parler d'orientation. Ce dispositif s'appuie sur le principe de coéducation. »⁵⁰

Cependant, elle semble aujourd'hui être utilisée de façon très inégale, et souvent assez marginale, selon les départements, les établissements, et même les enseignants. L'outil existe, mais vit peu à travers la mise en œuvre de cycles de réunions avec les parents portés par les acteurs de l'Ecole dans les établissements scolaires.

⁴⁹ Francesco Avvisati, Marc Gurgand, Nina Guyon, Eric Maurin, Ecole d'économie de Paris, « *Quels effets attendre d'une politique d'implication des parents d'élèves dans les collèges ? Les enseignements d'une expérimentation contrôlée* » Rapport pour le Haut Commissaire à la Jeunesse : <http://www.parisschoolofeconomics.eu/fr/actualites/rapport-final-la-mallette-des-parents/>

⁵⁰ Source : <http://educscol.education.fr/pid26667/mallette-des-parents.html>

Les intervenants du Clas connaissent peu l'existence de cet outil, et de son utilisation ou non dans les établissements scolaires voisins. Lorsque la mallette a été évoquée dans le cadre des entretiens réalisés pour l'évaluation du Clas, c'est plutôt par le référent Clas de l'Education Nationale. En Haute-Garonne par exemple, le référent technique de l'Education Nationale utilise lui-même la mallette pour animer des réunions avec les parents concernés par le Clas. Dans l'Ain, l'outil a été présenté par l'Education Nationale aux porteurs de projets Clas dans le cadre d'une formation.

2.1.3 – Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants

L'opération « Ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration », aujourd'hui renommée « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » se situe au croisement des politiques d'accueil et d'accompagnement des populations étrangères et des politiques éducatives :

« L'opération vise à favoriser l'intégration des parents d'élèves, primo-arrivants, immigrés ou étrangers hors Union Européenne, volontaires, en les impliquant notamment dans la scolarité de leur enfant.

[Elle a] pour objectif de permettre :

- L'acquisition du français (comprendre, parler, lire et écrire) ;

- La connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française ;

- La connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents.⁵¹ »

Portée conjointement par le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de l'Intérieur, l'opération « Ouvrir l'école aux parents » (Oep) a été mise en place pour la première fois à la rentrée 2008 dans 12 départements. Elle a depuis été étendue pour toucher 70 départements et 7 222 parents inscrits lors de l'année scolaire 2012-2013.

Cette opération occupe en quelque sorte une position de miroir par rapport au Clas, dans une version s'adressant aux parents primo-arrivants. Elle est également proche de

⁵¹ Source : <http://eduscol.education.fr/cid49489/ouvrir-l-ecole-aux-parents-pour-la-reussite-des-enfants.html>

ce qui est proposé dans le cadre des Ateliers sociolinguistiques (Asl) Ce sont ici les parents qui participent aux séances, mais on retrouve les dimensions d'accompagnement pédagogique (ici au français), et d'accompagnement des parents dans leurs liens avec l'école et sur le suivi de la scolarité de leurs enfants. Les supports de l'école (bulletins scolaires, emplois du temps, note d'informations aux parents) et les thématiques liées à l'école sont par exemple utilisés pour développer les compétences des parents en français. Les séances se déroulent dans les établissements scolaires. Elles sont animées soit par un enseignant (enseignant ou directeur de l'établissement, enseignants de Français Langue étrangère (Fle) éventuellement non rattaché à l'établissement scolaire) soit par un intervenant issu du monde associatif, il s'agit notamment d'intervenants des Asl.

Une évaluation de l'opération réalisée en 2014⁵² a identifié que la question de la parentalité n'était pas abordée en tant que telle partout, l'accent étant parfois mis sur les attentes prioritaires des apprenants, souvent autour des compétences linguistiques. Cependant, elle montre que l'opération a permis de modifier le regard des enseignants sur les parents :

« Des externalités positives ont [...] été constatées sur le corps enseignant : avant l'Oep, les parents allophones étaient un public « invisible » pour les enseignants qui pensaient souvent être confrontés à des parents « démissionnaires. Cette opération leur a permis de se rendre compte de la barrière linguistique et de la différence de culture ».

L'évaluation des Programmes régionaux et départementaux d'intégration des populations immigrées (Pripi et Pdi)⁵³ menée en 2014 a porté en partie sur l'opération « Ouvrir l'école aux parents », qui y est intégrée. Elle montre que celle-ci a permis de renforcer la confiance et a contribué à la valorisation de soi des parents, tant vis-à-vis de l'équipe éducative que de ses enfants et des autres parents.

⁵² Synthèse de l'évaluation du dispositif « Ouvrir l'École aux parents pour réussir l'intégration » (OEP), Eurogroup) avec l'appui scientifique de Cécile Goi - Source : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=84351

⁵³ Source : Acadie, Aures, Aceif, Adéus, Reps, « Evaluation des programmes régionaux et départementaux d'intégration des populations immigrées » - Source : <http://paca.drdiscs.gouv.fr/spip.php?article533>

L'opération « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » n'existe pas sur l'ensemble du territoire, mais lorsqu'elle existe, elle est souvent peu visible. Les porteurs de projets Clas – qui pour une partie d'entre eux portent aussi des Asl - ne connaissent pas ce dispositif, mais souvent les membres du Comité départemental (y compris parfois le représentant de l'Education Nationale) Clas ne le connaissent pas non plus.

Malgré les points communs entre le Clas et plusieurs dispositifs portés par l'Education Nationale, on constate une méconnaissance réciproque des acteurs et des dispositifs sur le terrain comme dans les instances, et donc une absence de coordination.

2.2 – L'atout du Clas : la proximité avec les parents

Le Clas n'a pas l'apanage de l'accompagnement des enfants et des jeunes dans leur scolarité, de l'ouverture culturelle et de la volonté de rapprocher les parents et l'école. L'Education Nationale met en place des dispositifs, outils ou opérations qui visent l'un ou l'autre de ces objectifs. La particularité du Clas réside dans le fait qu'il les combine tous les trois, permettant un renforcement mutuel des actions.

Les dispositifs directement portés par l'Education Nationale rencontrent des difficultés pour développer une action incluant les parents. La mallette des parents et « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » produisent des effets très intéressants lorsqu'ils sont mis en œuvre pleinement. Lorsque ce sont directement des acteurs de l'école qui les mettent en œuvre, un lien direct est créé avec les parents. Cependant, ces dispositifs sont aujourd'hui quantitativement peu développés et l'investissement direct des acteurs de l'école dans ces opérations semble être difficile. L'accompagnement éducatif n'inclut pas pour sa part de dimension « lien avec les parents ». Les espaces parents se développent, mais nous ne disposons pas à cette date de bilan sur leur utilisation.

Même si cet aspect n'est pas toujours aisé à développer dans le cadre du Clas, nous l'avons vu plus haut, les porteurs de projets possèdent des atouts en matière de lien

avec les parents. Cela leur donne une légitimité pour se positionner comme des intermédiaires, des facilitateurs, des médiateurs entre les parents et l'école :

- l'institution scolaire intimide certains parents ou leur inspire une position de retrait, notamment pour les parents les moins diplômés. Les structures du Clas se situent en général davantage dans la proximité, dans une position tierce. Il arrive ainsi que parents et intervenants du Clas se croisent dans la ville ou dans le quartier, la relation est un peu différente de celle qui existe entre parents et enseignants ;
- le fait que le Clas s'adresse à la fois aux enfants et aux parents donne une occasion régulière de croiser les parents sans que la rencontre soit forcément associée à l'idée de recevoir un conseil, d'être accompagné. L'accompagnement de l'enfant est un but commun des intervenants du Clas et des parents ;
- le fait que le Clas ait souvent lieu plusieurs fois par semaine, à proximité du logement des familles et qu'il s'agisse souvent de la dernière activité de la journée pour l'enfant donne la possibilité de contacts informels et réguliers. Depuis la réforme des rythmes scolaires, ce type de contact informel à la sortie des classes entre les parents et les enseignants a disparu dans certaines communes ;
- enfin, et même si des évolutions sont souhaitables en la matière, une partie des porteurs de projets Clas a connaissance d'autres ressources ou offres s'adressant aux parents, du moins celles qu'ils proposent directement. Les acteurs de l'Education nationale connaissent peu ce type d'offre.

Les acteurs du Clas sont donc bien placés pour favoriser le rapprochement entre les parents et l'école, mais cela nécessite un réel partenariat entre le Clas et les établissements scolaires. Il s'agit bien sûr de développer des partenariats de terrain entre directeurs, CPE, enseignants et coordonnateurs ou intervenants du Clas. Mais il s'agit aussi de rendre visible à tous et d'articuler les différents dispositifs existants qui aujourd'hui s'ignorent mutuellement.

3 – Un partenariat à renforcer avec l'Education nationale

L'Education nationale, comme institution, est engagée dans le Clas : elle est signataire de la Charte de l'accompagnement à la scolarité et elle est systématiquement représentée dans les instances départementales du Clas. Le degré d'implication dans le Clas à l'échelle départementale dépend à la fois de l'intérêt et du temps que le technicien en charge du dossier peut y consacrer, mais aussi de l'intérêt porté par le Dasen au dispositif.

Toutefois, malgré leur mobilisation, les référents départementaux du Clas se trouvent régulièrement désarmés face à des refus de partenariat émis par quelques directions ou enseignants d'établissements scolaires. Tous les acteurs impliqués dans le Clas, qu'ils s'agissent des acteurs départementaux de l'Education nationale, des Caf, des autres acteurs institutionnels engagés dans le Clas ou des porteurs de projets, appellent de leur vœux une implication accrue de l'Education nationale dans l'accompagnement à la scolarité.

Cela passe nécessairement par une affirmation plus forte de la participation de l'Education nationale au Clas, tant sur le plan national qu'aux échelles académiques et départementales. Le rapport de l'Inspection générale de l'Education nationale de 2006 sur la question parvenait à la même conclusion :

« L'École ne saurait se tenir sur ce problème dans une position marginale. Elle doit reprendre une place qu'elle semble avoir progressivement perdue dans l'affirmation concertée d'une politique multi-partenariale de l'accompagnement à la scolarité. [...] Cette préoccupation, en partenariat avec les autres acteurs impliqués (Ministères sociaux, Caf, Fasild, collectivités territoriales), doit être relayée et développée au niveau académique (un proche collaborateur du recteur pourrait être chargé de cette tâche) et plus encore au niveau des inspections académiques, en relation avec les préfets. »⁵⁴

⁵⁴ « L'accompagnement à la scolarité : pour une politique coordonnée équitable et adossée aux technologies de l'information et de la communication », Rapport n° 2006-010 de l'IGEN et IGAENR (mai 2006).
Source : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/064000467.pdf>

Une information plus systématique auprès des enseignants et des directions des établissements scolaires, venue du Ministère ou de l'Académie, permettrait par exemple de faire mieux connaître le contenu et les objectifs du Clas et de favoriser la collaboration entre les structures Clas et l'Ecole. Elle permettrait aussi une forme de légitimation du Clas :

« Il nous faut affirmer la légitimité des porteurs de projets Clas auprès des enseignants et des chefs d'établissements, car ils n'ont qu'une connaissance floue du Clas. Pour créer une dynamique, il faut leur montrer la cohérence d'ensemble, rappeler qu'un cadre est défini. »

(Chargé de mission Education prioritaire et politique de la ville - Education Nationale)

Cette légitimation ne pourra sans doute avoir lieu que si les acteurs du Clas fournissent des gages de qualité concernant leur action. Un travail collectif permettant d'établir un référentiel partagé entre les acteurs investis dans le Clas apparaît donc nécessaire pour établir une définition commune des exigences à poser. Plusieurs extraits du rapport de l'Inspection générale de l'Education nationale, qui font d'ailleurs échos à certains arguments d'enseignants réticents à collaborer avec le Clas, montrent bien la nécessaire montée en qualité des actions conduites dans le cadre du Clas pour parvenir à une réelle coordination :

« Sans doute la fonction de l'accompagnement à la scolarité n'est-elle pas de reproduire l'enseignement dispensé par l'institution. Mais l'un de ses objectifs essentiels pour le système éducatif – œuvrer à la réussite de l'élève – exige que cet accompagnement s'inscrive dans son prolongement. La rupture pédagogique peut être douloureusement ressentie par les élèves principalement visés par de tels dispositifs, ceux qui sont le plus en difficulté »

« L'accompagnement à la scolarité ne pourra pas longtemps, dans ces conditions, demeurer, sans risque d'une dérive marchande nécessairement inégalitaire, une pratique « amateur », reposant sur l'initiative individuelle et le bénévolat. »

Partie 5 : Le Clas est-il intégré dans une politique éducative territoriale ?

1 – Le Clas est peu identifié par les acteurs locaux comme par les parents

1.1 – Des dénominations variées

Le Clas est peu connu des parents, des enseignants et autres personnels des établissements scolaires, et même des acteurs éducatifs et sociaux du territoire. L'expression « Clas » et sa déclinaison longue « Contrat local d'accompagnement à la scolarité » sont d'ailleurs jugées peu compréhensibles et communicantes. Elles sont en fait peu utilisées en dehors des sphères institutionnelles. Des expressions plus communes telles que « Accompagnement à la scolarité », « Soutien scolaire » ou « Aide aux devoirs » sont plutôt préférées par les structures. Ce sont d'ailleurs ces expressions que l'on retrouve sur les affiches et flyers.

Quelques exemples d'affiches ou de flyers concernant le Clas



CSF ENTRAIDE SCOLAIRE

Parce que tous les enfants ont le droit d'acquérir les savoirs de base qui leur permettront de grandir...



La CSF de Bourg propose :

Aux enfants :

- des séances de :
 - français
 - mathématiques
 - anglais

par groupes de 3 à 5 enfants avec un animateur.

Aux parents :

- un accompagnement sur les questions :
 - de scolarité
 - d'orientation
 - de parentalité

Séances le mercredi après-midi et le samedi matin

Si le Clas n'est pas identifié, c'est donc parce qu'il n'affiche pas une identité commune. Il ne fonctionne pas comme un label. Il n'est pas identifié comme une entité, un dispositif, mais n'est vu que comme une somme d'actions éparses menées par des acteurs distincts. Comment en effet savoir, pour quelqu'un qui n'est pas lui-même un opérateur Clas ou une institution qui fait partie du Comité départemental du Clas, que le « soutien scolaire » proposé par une petite association de quartier, l'action « Soutien à la parentalité et accompagnement à la scolarité » proposée par un centre socio-culturel en milieu rural, ou l'« entraide scolaire » proposée par une association familiale départementale sont toutes des Clas ?

1.2 – Une communication peu aisée

En plus de cette question de dénomination, la faible notoriété du Clas tient au fait qu'il soit porté par de petites structures, dotées de peu de moyens et qui communiquent assez peu sur leurs offres, alors même que la communication est souvent peu développée à l'échelle départementale. Il faut dire que la communication autour du Clas est peu aisée :

- le dispositif est potentiellement ouvert à tous, mais s'adresse en priorité aux enfants qui ne disposent pas dans leur environnement familial et social de toutes les ressources pour réussir leur scolarité. Difficile donc d'énoncer un public précis, la communication doit plutôt se faire directement auprès et autour de ce public. Notons qu'il est possible que ce flou, associé à une absence d'identification claire du Clas, ait permis d'éviter une forme de stigmatisation du dispositif dont il semble que les Programmes de Réussite éducative (Pre) aient pu souffrir ;⁵⁵
- un autre élément consiste dans le fait que le Clas englobe plusieurs dimensions : accompagnement méthodologique s'appuyant sur la réalisation des devoirs, actions d'ouverture culturelle, accompagnement des parents autour du suivi de la scolarité de leur enfant. Il apparaît important de communiquer clairement, dès le départ, sur

⁵⁵ Pascal Bressoux, Marc Gurgand, Nina Guyon, Marion Monnet, François Keslair et Julie Pernaudet, « *Evaluation des programmes de réussite éducative (PRE)* », rapport IPP, n° 13, mars 2016
Source : <http://www.ipp.eu/wp-content/uploads/2016/03/evaluation-pre-prog-reussites-educ-rapport-IPP-mars2016.pdf>

ce qu'est le Clas. Cela évite ensuite des malentendus. Pourtant, il est clair que l'accroche qui fonctionne le mieux auprès des parents est celle de l'aide aux devoirs, puisqu'il s'agit très souvent de leur attente initiale. Mais cela ne correspond pas, ou pas totalement, à ce qui est attendu par les acteurs institutionnels dans le cadre du Clas. Les opérateurs du Clas sont donc partagés entre ces deux formes de communication.

1.3 – Des initiatives en matière de communication

Des initiatives locales et des réflexions nationales sont en cours concernant la communication sur le Clas, signe que le diagnostic d'un manque de communication autour du dispositif est partagé. Il s'agit premièrement de faire connaître le Clas pour favoriser les inscriptions et les orientations vers celui-ci. Cet objectif concerne particulièrement les secteurs où le Clas est peu fréquenté, ou bien ceux où il semble devoir être développés.

Mais il s'agit aussi de clarifier le contenu du Clas pour favoriser la bonne connaissance, et la reconnaissance du Clas par les acteurs de l'École, par les acteurs éducatifs locaux, par les parents et par les enfants, cela afin d'éviter des malentendus et de favoriser le partenariat et la coordination des actions.

☐ L'un des porteurs de projets Clas rencontré en entretien, le Centre social CAPF de Limoges, travaillait à la réalisation d'un reportage, dans le cadre du Clas, et avec les enfants accompagnés, pour que les enfants puissent montrer à leurs parents ce qu'est le Clas.

☐ Dans la même logique, avec l'appui de ses partenaires du Comité d'Animation Départemental Enfance Famille, la Caf des Deux-Sèvres a réalisé un court-métrage⁵⁶ à destination des parents et des acteurs locaux. En 10 minutes, le film présente ce en quoi consiste l'accompagnement à la scolarité à travers des

⁵⁶ Le film est disponible sur [mon-enfant.fr](http://mon-enfant.fr/web/quest/espace-doc-parents/-/cnajournal_content/cnajournalcontent/10169/87323154/category/85946429/par) via le lien suivant : http://mon-enfant.fr/web/quest/espace-doc-parents/-/cnajournal_content/cnajournalcontent/10169/87323154/category/85946429/par

images de séances ou de sorties réalisées dans le cadre du Clas et des témoignages d'intervenants, d'enfants, de parents et d'institutions.

☐ La Caf de la Réunion a pour sa part élaboré un dépliant de présentation du Clas⁵⁷ destiné aux parents et aux acteurs locaux. Le dépliant décrit les objectifs, le contenu et les acteurs du Clas et liste les associations qui en proposent dans le département. La Caf de la Réunion a également fait réaliser un reportage⁵⁸ lors d'une séance de Clas, diffusé sur la télévision locale.

Une plaquette nationale de communication sur le Clas, qui pourra être adaptée localement, est également en cours de conception par la branche Famille. A terme, une communication nationale partenariale permettrait sans doute de faire jouer un effet « label » pour le Clas, renforçant ainsi auprès de tous, sa visibilité et sa crédibilité.

2 – Des points communs et parfois des liens avec d'autres dispositifs, en particulier dans le cadre de la politique de la ville

En plus de l'Education nationale et des porteurs de projets Clas, d'autres acteurs sont évidemment engagés dans des dispositifs ou des actions éducatives, visant la réussite des enfants et des jeunes, qui cherchent eux aussi à travailler en lien avec l'école et avec les parents. Encore une fois, nous n'avons pas ici l'ambition de tous les étudier, mais seulement de passer en revue ceux qui sont les plus répandus ou ceux dont l'action s'apparente, sur un aspect ou un autre, à celle du Clas.

2.1 – Les programmes de réussite éducative (PRE)

Créés en 2005, les Programmes de réussite éducative visent à « *conjuguer les accompagnements dans les champs éducatif, scolaire (absentéisme et exclusion), social,*

⁵⁷ Plaquette de présentation 2016 du Clas réalisé par la Caf de la Réunion

Source : <http://www.caf.fr/sites/default/files/caf/974/2016/D%C3%A9pliants/CLAS%202016%20page%20%C3%A0%20page.pdf>

⁵⁸ Reportage sur le Contrat local d'accompagnement à la scolarité réalisé par Blabla Prod et diffusé le 16 avril 2016 sur Réunion Première dans le cadre du magazine Vital

Source : <http://www.caf.fr/ma-caf/caf-de-la-reunion/actualites/annee/2016/l-accompagnement-a-la-scolarite-reportage-televisuel>

*sanitaire, culturel, de loisirs, de la parentalité... afin d'apporter une réponse globale aux problématiques des enfants accompagnés en lien étroit avec leurs parents.*⁵⁹ ».

Sur le papier, le PRE et le Clas ont de réels points communs. Dans les deux cas, l'enfant ou le jeune est accompagné dans les champs scolaire, éducatif et culturel, la dimension accompagnement à la parentalité est présente, ainsi que le lien avec l'École. L'approche est très individualisée dans le Pre, alors qu'elle est collective dans le Clas. Le PRE mobilise un nombre important et diversifié de professionnels dont des enseignants, même si les PRE connaissent depuis quelques années une baisse importante de budget. D'un point de vue territorial, les PRE sont très majoritairement présents dans les territoires prioritaires de la politique de la ville. Les Clas ne sont pas spécifiquement ciblés sur ces territoires, mais une partie importante des structures porteuses du Clas est située sur ces territoires.

D'après les dires de plusieurs opérateurs du Clas, ce dispositif est utilisé comme un PRE allégé et moins individualisé, lorsque les places ne sont pas assez nombreuses ou lorsque le dispositif ne couvre pas le territoire.

La coordination entre PRE et Clas n'est pas systématique. Les acteurs des deux dispositifs travaillent sur les mêmes territoires, dans les mêmes quartiers, et sur des champs proches. Assez souvent, ils se connaissent au moins de loin. Cela permet des orientations réciproques : un enfant qui participe au Clas mais dont l'équipe perçoit qu'il aurait besoin d'un accompagnement plus conséquent et plus personnalisé pourra être orienté vers le Pre, à l'inverse un enfant ou un jeune qui sort du PRE pourra être orienté vers le Clas pour continuer à être accompagné dans un mode plus collectif. Des enfants sont également accompagnés par les deux dispositifs. Dans l'enquête menée auprès des parents concernés par le Clas, 9 % des enfants accompagnés dans le cadre du Clas ont été la même année suivis dans le cadre d'un PRE⁶⁰. Dans certains cas, le Clas est utilisé comme un outil dans le cadre du PRE : la participation de l'enfant et de sa famille au Clas fait partie de l'accompagnement prévu par le Pre. Dans les

⁵⁹ Source : CGET – Enquête PRE 2015 - synthèse nationale

http://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/synthese_nationale_pre_2015.pdf

⁶⁰ Enquête Clas 2015 TMO Régions – « *Cnaf auprès des parents concernés par le Clas* »

autres cas, sans doute plus rares, les enfants et leurs parents participent aux deux dispositifs sans que cela soit pensé conjointement.

En termes de gouvernance, le PRE a vocation à piloter l'action de la politique de la ville menée par l'Etat au sein du volet éducatif du contrat de ville, notamment en structurant un partenariat avec l'Ecole. Ce rôle de chef de file en matière éducative dans la politique de la ville n'implique pas pour autant une coordination avec le Clas. Les exemples de collaborations réelles entre PRE et Clas, que nous avons pu identifier, portaient sur la partie de l'équipe pluridisciplinaire du PRE et participaient à ce titre aux points individuels qui concernent des enfants accompagnés dans le cadre du Clas. Cette coopération exige un investissement temporel important.

Un centre social que nous avons rencontré en entretien a la particularité de gérer le PRE et de porter le Clas sur la commune. Cette situation permet une bonne articulation des dispositifs, et un accompagnement global à travers une collaboration entre le coordonnateur Pre, le coordonnateur Clas et le directeur de l'école. Cette situation est exceptionnelle et liée au fait que, sur une commune de petite taille, un même acteur est mobilisé dans le cadre de différents dispositifs.

2.2 – D'autres initiatives et dispositifs en lien ou non avec le Clas

Des dispositifs d'inspiration proche de celle du Clas sont déployés sur le territoire français. Ils ont leur propre mode d'action et sont selon les départements inclus ou non dans les Clas – et donc financés ou non au titre du Clas. Deux exemples sont ici étudiés, les plus rencontrés : le Coup de pouce Clé et les accompagnements individualisés proposés par l'Association de la Fondation étudiante pour la ville (Afev).

2.2.1 – Le dispositif Coup de pouce Clé

Le dispositif Coup de pouce Clé (Clubs de lecture et d'écriture) est fondé sur les travaux de Gérard Chauveau, chercheur à l'Inrp (Institut National de Recherche Pédagogique), en sciences de l'éducation, en linguistique et en psychologie (psychologie de l'enfant et de l'intelligence) concernant l'apprentissage de la lecture :

« Il s'adresse à des enfants de CP, âgés de 6 à 7 ans, repérés par leur enseignant comme ayant des fragilités dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture parce qu'ils ne bénéficient pas des étayages sociaux et familiaux dont ils ont besoin pour réussir ; et à leurs parents souvent éloignés de l'école et qui sont ou se pensent démunis pour accompagner leur enfant dans sa scolarité. »⁶¹

Par groupes de cinq, les enfants se retrouvent quatre soirs par semaine après la classe, durant 1 h 30 dans des locaux mis à disposition par l'école. Des animateurs salariés (parfois enseignants) accompagnent les enfants dans l'objectif de leur permettre de réussir leur apprentissage de la lecture et de développer leur estime de soi. Le coût annuel total d'un club Coup de Pouce Clé est d'environ 1 500 euros par enfant.

Les évaluations menées en 2012 pour le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (Fej) ont noté que :

« Le dispositif Coup de pouce CLE active une dynamique réciproque positive entre estime de soi et réussite scolaire, du point de vue des enfants comme du point de vue des parents, en pacifiant les relations familiales »⁶² - Evaluation qualitative

« [On ne constate] pas une amélioration des compétences en lecture, [par rapport aux enfants de groupes témoins] [...] [mais] un goût plus marqué pour la lecture, et généralement pour les matières scolaires. »⁶³ - Evaluation quantitative

Les points de difficultés qui peuvent être rencontrés dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif rejoignent ceux identifiés pour le Clas : l'intégration dans la politique éducative locale, le recrutement des intervenants, et le lien avec les parents.

⁶¹ Source : <http://www.coupdepouceassociation.fr/coup-de-pouce-cle/le-dispositif-en-bref/>

⁶² Acadie, Aures, « Rapport d'évaluation qualitative pour le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse » (FEJ), 2012
http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Intermediaire_Evaluation_Coup_de_pouce_CLE_FEJ.pdf

⁶³ Ecole d'Economie de Paris, « Rapport d'évaluation quantitative pour le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse » (FEJ), 2012
http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Final_EVA-quantif_HAP-02.pdf

Les Coups de Pouce Clé sont assez souvent des outils du Pre, financés par les communes dans le cadre de la politique de la ville. Dans certains départements, ils sont développés indépendamment du Clas. C'est le cas notamment dans le département des Ardennes, où les territoires de la politique de la ville (Sedan, Charleville, Redun...) bénéficient du dispositif Coup de Pouce Clé. Dans d'autres départements, comme par exemple les Pyrénées Orientales, l'Hérault ou les Landes, le Coup de Pouce Clé fait partie du Clas et est financé à ce titre. Il semble que le Coup de Pouce Clé puisse entrer dans le Clas du point de vue du contenu de l'action menée. Cependant, il exige une mobilisation forte de crédits⁶⁴ sur une tranche d'âge spécifique et via un protocole prédéfini. Des Comités départementaux Clas choisissent donc ne pas intégrer le Coup de Pouce Clé dans le souci de permettre aux acteurs locaux, notamment associatifs de proposer des formes d'accompagnement à la scolarité plus diverses.

L'articulation entre le Clas et le Coup de Pouce Clé n'est pas automatique. Lorsqu'elle se fait, c'est localement.

« Lorsque j'ai parlé du Clas à la directrice de l'école, elle était très partante. On a décidé de proposer du Clas du CE1 au CM2, car dans l'école il existe un Coup de Pouce Clé pour les CP. »

(Porteur de projet Clas)

Sur le même principe que le Coup de pouce Clé sont actuellement développés ou expérimentés le Coup de Pouce Clém (Clubs de lecture, d'écriture et de mathématiques), incluant les mathématiques, et qui s'adresse aux enfants de CE1 et à leurs parents, et le Coup de Pouce Cla qui s'adresse aux élèves de grande section de maternelle et à leurs parents et vise le développement des compétences langagières.

2.2.2 – Les accompagnements individualisés de l'Afev

L'Association de la Fondation étudiante pour la ville (Afev) a développé, au niveau national, un accompagnement individualisé au domicile des enfants et de leurs

⁶⁴ L'estimation du coût moyen d'un accompagnement annuel d'un enfant par le Clas est d'environ 800 €, alors que celui du Coup de Pouce est d'environ 1 500 €.

familles. Cet accompagnement est mis en œuvre uniquement sur les territoires d'éducation prioritaire. Le principe est le suivant :

« Un étudiant bénévole accompagne un enfant ou un jeune en fragilité dans son parcours. Cet accompagnement est personnalisé. Centré sur ses besoins et ses centres d'intérêts, l'accompagnement englobe et dépasse le cadre scolaire pour travailler sur la motivation, la confiance en soi, l'ouverture culturelle, la mobilité, l'autonomie,... Il se déroule en priorité au domicile de l'enfant afin de favoriser le lien avec sa famille, tout au long de l'année scolaire à raison de deux heures par semaine. »⁶⁵

Les accompagnements individualisés concernent particulièrement :

- les enfants de dernière année de maternelle et de CP pour un accompagnement vers la lecture,
- les élèves de CM2 et de 6^{ème} pour un accompagnement vers l'autonomie,
- les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} pour faciliter la compréhension des filières et la motivation,
- les jeunes en lycée professionnel pour lutter contre le décrochage,
- les enfants nouvellement arrivés en France, pour accompagner à la découverte de la société d'accueil.

Les salariés de l'Afev et les volontaires en service civique assurent la coordination de l'action. Ils mobilisent et forment les bénévoles, et développent l'ingénierie (partenariat avec les collectivités, l'Etat déconcentré, les établissements scolaires, les universités, bilans et évaluations). Les bénévoles disposent d'outils fournis par l'association pour les guider dans l'accompagnement de l'enfant ou du jeune et de sa famille.

Ces actions rejoignent le Clas dans leurs objectifs généraux, dans la dimension lien avec les familles, et à travers la mobilisation de bénévoles. Cependant, dans la mise en œuvre, le cadre principalement individuel et les liens modestes avec l'école distinguent quelque peu cette action du référentiel Clas. Dans certains départements

⁶⁵ Source : <http://afev.fr/>

l'accompagnement individualisé mis en place par l'Afev est inclus au Clas, mais ce n'est pas le cas partout. Lorsqu'il est inclus au Clas, les Caf et les Comités départementaux du Clas demandent à l'Afev de développer un aspect collectif dans son action, par exemple en regroupant régulièrement enfants et accompagnateur bénévole.

D'autres structures, que l'Afev, mettent en place des accompagnements individualisés, certaines sont incluses dans le Clas.

3 – Une absence de lieux de gouvernance locale incluant le Clas

Peu connu, le Clas est aussi peu intégré dans les politiques éducatives territoriales locales. La moitié des structures portant du Clas déclarent être associées à un projet éducatif sur le territoire⁶⁶. C'est plus souvent le cas pour les communes et les EPCI. Il s'agit généralement d'une intégration dans les Projets éducatifs territoriaux (Pedt), ou dans des proportions moindres dans les Projets ou Contrats éducatifs locaux (Pel ou Cel).

3.1 – Les PEDT n'ont pas permis la prise en compte des Clas lors de la réforme des rythmes scolaires

Elaborés à partir de 2014 en lien avec la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, les Pedt sont sur le papier des outils et lieux permettant de coordonner les différentes actions éducatives menées sur le territoire. Une chance a priori pour les Clas, qui étaient jusque-là peu intégrés à la gouvernance locale (sauf exceptions).

Dans les faits, la réforme des rythmes scolaires et la mise en œuvre des Pedt n'ont pas permis une meilleure insertion du Clas dans le paysage éducatif local. Leur mise en œuvre a plutôt généré de la confusion et accru le manque de lisibilité qui préexistait.

⁶⁶ Source : Données d'activité Clas 2014-2015 Cnaf

L'arrivée des nouvelles activités périscolaires (Nap), parfois mises en place par des acteurs portant du Clas, sur des horaires proches voire identiques⁶⁷, et au contenu très varié a rendu l'identification du Clas plus difficile encore aussi bien pour les acteurs de l'Ecole, que pour les enfants, les parents et les acteurs éducatifs locaux. Les Pedt, souvent élaborés dans l'urgence, n'ont pas fourni l'occasion de reposer les spécificités de chacune des offres.

Sporadiquement, la confusion a pu toucher jusqu'à la gestion des financements. Des Caf se sont trouvées en difficulté, devant s'assurer que le Clas n'était pas une des activités proposées dans le cadre des Nap. Ce type de situation favorise une forte coordination entre Nap et Clas, puisque le second est intégré au premier, mais cela pose évidemment des problèmes de financement et au-delà des questionnements importants sur le contenu, le public et la périodicité de l'action Clas : tous les aspects du Clas sont-ils mis en œuvre ? L'inscription pour une période uniquement de l'année scolaire est-elle possible ? Si l'inscription est basée uniquement sur le volontariat, touche-t-on réellement le public visé ? A l'inverse, si des enfants sont ciblés, cela signifie-t-il qu'on ne leur donne pas la possibilité de réaliser d'autres activités proposées dans le cadre des Nap ?

« Dans un premier temps, le Clas a été intégré aux Nap. L'inscription était faite par la mairie pour le premier trimestre. Le Clas a été pris pour de l'aide aux devoirs, et les familles étaient mécontentes du contenu car elles n'avaient pas choisi que leurs enfants viennent au Clas. Elles voyaient cela comme un mode de garde et un lieu où les enfants faisaient leurs devoirs. A l'inverse, des familles qui voulaient que leurs enfants participent aux Clas n'étaient pas inscrites. Ça a duré un mois seulement, puis on a fait une réunion avec tous les acteurs, et on a décidé que le Clas sortait des Nap. »

(Porteur de projet Clas)

Sauf exception, les Pedt n'ont pas tenu compte du positionnement du Clas dans la semaine. Une fois les créneaux horaires dédiés aux Nap établis, créneaux souvent

⁶⁷ Le Clas a lieu au moins en partie sur les mêmes horaires que les nouvelles activités périscolaires (Nap) pour 28 % des Clas accompagnant des écoliers. Source : Données d'activité Clas 2014-2015 - Cnaf

modifiés au terme de la première année de mise en œuvre, les porteurs de projets Clas n'ont pu qu'essayer de s'adapter au mieux à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et à ses évolutions.

Beaucoup de séances de Clas avaient lieu, avant la réforme, directement à la sortie de l'école. Le fait que les Nap soient positionnées après les cours dans beaucoup de communes⁶⁸ a obligé à choisir entre les deux possibilités suivantes :

- *positionner le Clas après les Nap.* Cette option a l'avantage de ne pas entrer en concurrence avec les Nap et de permettre aux enfants concernés par le Clas d'y participer. Par contre, ce fonctionnement implique pour les enfants une multiplication des intervenants et des lieux au cours de la journée, et aux dires des porteurs de projets, entraîne une réelle fatigue. Certains opérateurs Clas ont de ce fait raccourci les séances du Clas par rapport à ce qui existait auparavant. Un autre problème est que, lorsque les Nap sont payants, certains enfants n'y participent pas. Ils rentrent alors chez eux et ne ressortent plus pour participer au Clas ;
- *positionner le Clas sur le temps des Nap.* Ce choix empêche les enfants concernés par le Clas, au moins certains jours de la semaine, d'avoir comme les autres la possibilité de participer aux Nap. Par contre, il permet le maintien des relations avec les enseignants, qui sont croisés par les intervenants du Clas à la sortie des cours. La gestion des locaux est aussi facilitée : les écoliers viennent au Clas avant les collégiens, ce qui permet de démultiplier l'offre du Clas. Les structures qui fonctionnent avec des bénévoles ont cependant des difficultés à les mobiliser aussi tôt dans l'après-midi.

En milieu rural, la situation est encore plus complexe puisque la variable « transports scolaires » doit être ajoutée à l'équation. L'heure du ramassage scolaire est déterminante, et peut exclure la possibilité de proposer du Clas en fin de journée.

⁶⁸ Céroix Benoît, Domingo Pauline, Favrat Adélaïde, Crépin Arnaud, « Généralisation des nouveaux temps périscolaires à la rentrée 2014 : éléments de bilan », E-ssentiel n° 159, novembre 2015, Cnaf
URL : <http://www.caf.fr/etudes-et-statistiques/x-publications/l-e-ssentiel>

3.2 – Une articulation locale difficile

Pour accompagner au mieux enfants et parents autour de la scolarité, il est attendu du Clas qu'il fasse du lien avec les parents, avec les établissements scolaires, avec les acteurs de l'accompagnement à la parentalité et avec les autres acteurs éducatifs du territoire. Ce quatrième aspect de la mise en relation n'est pourtant pas plus structuré que ceux étudiés précédemment.

Il n'existe pas souvent de lieu, d'instance locale, en charge de la coordination des acteurs locaux et qui inclut les acteurs du Clas. Ou plutôt, il peut exister des instances qui coordonnent les actions éducatives sur un territoire : les Pedt, le PRE pour les territoires de la politique de la ville... Mais l'articulation avec le Clas y est rarement réelle. Car le Clas et ses acteurs sont peu identifiés, mais aussi parce que les porteurs de projets Clas n'ont pas de temps à consacrer à ces instances, voire s'en désintéressent. On retrouve ici la problématique maintes fois soulevée de l'empilement des dispositifs éducatifs. Le Clas ne parvient pas plus que les autres dispositifs ou acteurs à agir de façon articulée au milieu de ces multiples interventions.

A défaut, de façon pragmatique, on observe des articulations ponctuelles entre deux acteurs ou entre deux dispositifs, notamment sur des situations individuelles. Mais il n'existe pas d'endroit où il est défini de façon collective s'il vaut mieux orienter tel enfant vers le Clas, vers le PRE ou vers un autre type d'accompagnement.

3.3 – Quelques initiatives de coordinations locales incluant le Clas

L'absence de modèle effectif d'articulation des politiques éducatives locales génère des initiatives locales diverses pour mettre en musique les actions des uns et des autres.

- ☐ En Haute-Garonne des Comités locaux ont été mis en place, ils sont fortement encouragés par le Comité départemental Clas. Les Comités ont lieu à l'échelle des communes ou des intercommunalités, une à deux fois par an. Ils relèvent de la compétence du maire ou du président de la Communauté de Communes et réunissent le plus souvent le maire, les acteurs éducatifs du territoire (et notamment les porteurs de projets Clas), les acteurs de l'Ecole

(direction ou enseignants), des parents (dont certains parents qui fréquentent les centres sociaux, avec la volonté que des parents du Clas soient représentés), ainsi qu'un membre du Comité technique départemental. Ils ont vocation à poser un diagnostic commun sur le territoire et à permettre les échanges pour favoriser la prise de décision concernant la politique éducative locale. Les projets Clas sont ensuite élaborés en conséquence. Après plusieurs années, les acteurs locaux se sont saisis de ces Comités locaux, et certains vont être élargis pour devenir des Comités locaux de soutien à la parentalité.

Ce fonctionnement n'a pu être mis en œuvre à Toulouse. Sur la ville, l'articulation du Clas avec les autres dispositifs se fait au travers de commissions éducatives organisées par l'Education Nationale, regroupant les Accueils de loisirs sans hébergement (Alsh), le PRE et le Clas. Ces réunions permettent une interconnaissance des acteurs, mais pas une articulation allant jusqu'à une prise en compte partagée des situations individuelles.

☐ En Seine-Saint-Denis, des Conventions territoriales globales (Ctg) mises en place sur quelques villes permettent de réaliser un diagnostic commun et d'articuler les actions des uns et des autres. Même si tous les acteurs du Clas n'en ont pas forcément connaissance, une dynamique d'articulation, y compris avec le Clas, est à l'œuvre.

Les contrats de ville peuvent également fournir des opportunités de coordination incluant le Clas, mais nous n'avons pas identifié d'exemple notable en la matière lors de nos travaux.

Le Clas est peu intégré dans les politiques éducatives territoriales locales. Sa faible visibilité et l'absence d'identification commune des actions portées dans le cadre du Clas contribuent à ce phénomène. Sur les territoires prioritaires de la politique de la ville, le Clas est assez souvent porté par des acteurs bien identifiés sur les territoires, mais la multiplicité des dispositifs et interventions rendent la coordination difficile.

Tableau comparatif synthétique de dispositifs ayant des points communs avec le Clas

	Entrée	Territoires	Pilotage	Contenu					Volume
				Accompagnement scolaire	Ouverture socio-culturelle	Parentalité, en lien avec les questions scolaires	Accompagnement social et éducatif global	Apprentissage de la langue française	
Nap	Enfants	Non ciblé	Villes + partenaires (dont Education Nationale et souvent Caf)		X				
Accompagnement éducatif	Enfants	Territoires prioritaires (REP)	Education Nationale	X	X				900 000 écoliers et collégiens en 2013-2014 (recentrage en cours)
PRE	Enfants (+ parents)	Territoires prioritaires (Politique de la ville)	Villes + partenaires (dont Education Nationale et souvent Caf)	X	X	(X)	X		104 000 enfants en 2014-2015
Clas	Enfants + parents	Non ciblé mais centré sur territoires prioritaires	Caf/Etat + partenaires (dont Education Nationale)	X	X	X			200 000 enfants ou jeunes en 2014-2015
OEP	Parents	Non ciblé mais centré sur territoires prioritaires	Education Nationale + Intérieur			X		X	7 200 parents en 2012-2013
Reaap	Parents	Non ciblé	Caf/Etat + partenaires			X			Plus de 350 000 familles en 2014

Conclusion et pistes de réflexion

1 – La dimension plurielle du Clas fait sa richesse

Les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité se caractérisent par des contours relativement souples, définis à la fois par la Charte de l'accompagnement à la scolarité, par la lettre-circulaire interministérielle du 8 juin 2011 et par les lettres-circulaires ou lettres au réseau de la Cnaf, retraduites localement dans les notes de cadrage des appels à projets locaux. Sur cette base, les porteurs de projets, dans toute leur diversité, élaborent et mettent en œuvre leur action dans le cadre du Clas en lien avec leur connaissance des besoins du public et leurs moyens.

Le Clas a la particularité de se situer au croisement de plusieurs domaines d'actions : accompagnement scolaire, activités d'ouverture socio-culturelle, et accompagnement à la parentalité.

Cette formule aux multiples ingrédients fait consensus sur sa pertinence : la combinaison des approches fait la force et la particularité du Clas par rapport aux autres dispositifs de réussite éducative.

⇒ Si l'on veut conserver et renforcer cette particularité, il est nécessaire de **tenir un discours clair et équilibré sur le contenu du Clas** et les attentes en la matière : le Clas n'est pas une aide aux devoirs, mais il n'est pas non plus uniquement un dispositif de soutien à la parentalité.

Le Clas fonctionne largement grâce à des intervenants bénévoles, alors que son action est multidimensionnelle et exige des savoirs et savoir-faire tant concernant la pédagogie que l'animation socio-culturelle et l'accompagnement à la parentalité.

Pour entretenir et développer la plus-value du Clas, notamment en obtenant la confiance et la reconnaissance des acteurs partenaires, il faut permettre une montée en qualité sur les différents axes, et notamment sur l'accompagnement des parents.

Cet enjeu se confronte à celui du maintien de l'action Clas, notamment lorsque celle-ci est majoritairement portée par des bénévoles. Les fortes exigences sont en décalage avec les moyens et les marges de manœuvre dont disposent aujourd'hui les porteurs de projets Clas. Tous les intervenants, même mieux formés, ne pourront devenir des professionnels de l'éducation, ET de l'animation ET de la relation aux parents.

⇒ Il faut donc **réfléchir à une façon de permettre la mobilisation de cette palette de compétences chez chaque porteur de projet**, y compris chez ceux fonctionnant majoritairement avec des bénévoles. Le développement de formations, mais aussi d'échanges de pratiques organisés à l'échelle départementale semble être un premier niveau de réponse pertinent. L'incitation à ce qu'un professionnel soit coordonnateur de l'action Clas semble également être à développer. La valorisation et le soutien, y compris financier, des bonnes pratiques contribueraient aussi à une montée en qualité des actions Clas. C'est d'ailleurs l'objectif affiché dans le cadre de l'expérimentation en cours. L'accompagnement et l'outillage des acteurs du Clas sont sans doute particulièrement nécessaires sur le volet accompagnement des parents.

2 – Un positionnement (d')intermédiaire

Parmi les multiples dispositifs visant la réussite éducative et scolaire des enfants et des jeunes, le Clas occupe une place intermédiaire : il possède des points communs ou des caractéristiques proches des uns ou des autres, mais sans s'y superposer.

- Il s'adresse aux enfants ET aux parents, à la différence de l'accompagnement éducatif, et même si le lien avec les parents est variable, il s'inscrit dans une relation plus durable que pour certaines actions Reaap ;

- il cible prioritairement les enfants et jeunes dans des situations difficiles mais ne concerne pas uniquement des territoires prioritaires (à l'inverse de l'accompagnement éducatif) ou des enfants en très grande difficulté (à l'inverse du PRE) ;
- il touche annuellement environ 200 000 enfants ou jeunes, soit bien moins que l'accompagnement éducatif⁶⁹, mais plus que les PRE ;
- il touche environ 130 000 familles, soit moins que le Reap mais bien plus que les dispositifs tels que la Mallette des parents ou l'Opération Ouvrir l'école aux parents pour la réussite de tous les enfants ;
- il fonctionne avec des salariés et des bénévoles, et sur un mode collectif, ce qui en fait probablement un dispositif moins coûteux⁷⁰ que le PRE par exemple.

On le voit le Clas se situe au carrefour de nombreux dispositifs, avec lesquels il est cependant peu articulé. Il occupe une position de pivot, de facilitateur, « d'entre-deux » dans chacun des champs qu'il investit. On attend donc des acteurs du Clas qu'ils soient en lien avec l'Ecole, avec les parents, avec les acteurs éducatifs du territoire mais aussi avec les acteurs de l'accompagnement à la parentalité.

L'exigence de coordination entre acteurs et dispositifs se confronte pourtant aux moyens humains et financiers du Clas et des structures qui le portent. Elle est chronophage et demande une énergie considérable. Même s'il est indispensable de renforcer la cohérence d'ensemble de ces dispositifs, il est illusoire de demander aux opérateurs du Clas l'articulation impossible de dispositifs empilés.

⇒ Il apparaît nécessaire de **définir clairement les articulations demandées et de les rendre possibles** en les impulsant aussi d'en haut. Veut-on que l'articulation réside avant tout dans une orientation concertée des enfants et des

⁶⁹ Chiffre portant sur l'année scolaire 2013-2014, soit avant le recentrage en cours sur les établissements d'éducation prioritaire et en particulier sur les élèves de 6^e

⁷⁰ Nous n'avons pas réalisé d'étude de coût des dispositifs.

jeunes entre les dispositifs (accompagnement éducatif, PRE, Clas...) ? S'agit-il de se rencontrer sur le suivi de situations individuelles ? Si oui avec quels acteurs (enseignants, équipe PRE...) ? S'agit-il de favoriser une meilleure interconnaissance des acteurs locaux pour permettre de relayer des informations auprès des parents et des jeunes, et de les orienter vers d'autres structures ?

3 – Des impacts positifs, mais qui demandent à être mieux évalués

Sans que l'on ait pu dans cette évaluation mesurer avec précision les effets du Clas sur les enfants et leurs parents, les témoignages des porteurs de projets Clas et les réponses des parents montrent que le Clas a des effets bénéfiques sur l'organisation des enfants et sur leur attrait pour l'école, mais aussi qu'il permet aux parents de mieux suivre la scolarité (et les devoirs) de leurs enfants, et de pacifier les échanges entre parents et enfants dans ce domaine.

⇒ Pour aller plus loin, il serait souhaitable de **renforcer les démarches d'évaluation du Clas**. Des travaux peuvent évidemment être menés aux échelles départementales et nationales, mais le renforcement de l'évaluation doit surtout se poursuivre chez les porteurs de projets. Elle passe par la construction et l'appropriation d'outils – qui peuvent se faire à un niveau plus macro – permettant de mesurer les évolutions à l'œuvre en lien avec le Clas : réunion de fin d'année, questionnaires, fiches d'évaluation, etc.

4 – Un pilotage nécessairement partenarial, au national et au local

L'aspect multidimensionnel du Clas suppose un pilotage partenarial du dispositif. De fait, dans les dernières années, le retrait de l'Etat dans la gestion directe du dispositif, l'engagement financier plus modeste de plusieurs partenaires à l'échelle départementale et l'absence de Comité de pilotage partenarial à l'échelle nationale ont

largement fait reposer le pilotage, la gestion et l'animation des Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité sur les Caf et la Cnaf.

⇒ Dans l'objectif de positionner plus clairement le Clas au sein du paysage complexe des dispositifs éducatifs et de soutien à la parentalité, mais aussi très concrètement de faciliter le partenariat sur le terrain avec les acteurs de l'Ecole, **la mise en place d'un pilotage partenarial** est indispensable.

On peut d'ailleurs ici reprendre des éléments qui figuraient déjà dans le rapport de l'Inspection générale de l'Education nationale sur l'accompagnement à la scolarité en 2006 :

« Nombre d'actions et de dispositifs concourent à la prise en charge des élèves hors temps scolaire, avec l'objectif de faciliter leur réussite et de contribuer à leur intégration sociale et culturelle. Mais il n'existe pas à l'heure actuelle « une » authentique politique nationale de l'accompagnement à la scolarité. Pour qu'une telle politique existe, elle doit nécessairement être interministérielle et partenariale : d'une part, en effet, elle a des implications sociales, éducatives, technologiques, financières, mais, d'autre part, l'accompagnement à la scolarité ne constitue ni la priorité ni le cœur de métier d'aucun des acteurs concernés. Pourtant, les inquiétudes qu'on peut nourrir sur le système éducatif rendent nécessaire une réflexion sur son fonctionnement, apprécié dans toutes ses dimensions : le parascolaire et l'accompagnement (gratuit) à la scolarité sont désormais appelés à jouer un rôle majeur, surtout pour qui souhaite éviter que des dérives marchandes du secteur ou de celui du seul soutien scolaire, qui lui est contigu, ne menacent à terme le principe d'égalité des chances. »

Le Clas contribue, à sa mesure, à réduire les inégalités éducatives et sociales. Dans un contexte où ces inégalités continuent à augmenter, le dispositif a besoin de se renforcer et de poursuivre son évolution.

Bibliographie

- « *L'accompagnement à la scolarité : Pour une politique coordonnée équitaine et adossée aux technologies de l'information et de la communication* », Rapport n° 2006-010 de l'IGEN et IGAENR (mai 2006).
URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/064000467.pdf>
- Acadie, Aures, Aceif, Adéus, REPS, « *Evaluation des programmes régionaux et départementaux d'intégration des populations immigrées* »,
URL : <http://paca.drdjcs.gouv.fr/spip.php?article533>
- Acadie, Aures, « *Rapport d'évaluation qualitative du Coup de Pouce Clé pour le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse* » (FEJ), 2012,
URL : http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Intermediaire_Evaluation_Coup_de_pouce_CLE_FEJ.pdf
- Avvisati Francesco, Gurgand Marc, Guyon Nina, Maurin Eric, Ecole d'économie de Paris « *Quels effets attendre d'une politique d'implication des parents d'élèves dans les collèges ? Les enseignements d'une expérimentation contrôlée* », Rapport pour le Haut Commissaire à la Jeunesse
URL : <http://www.parisschoolofeconomics.eu/fr/actualites/rapport-final-la-mallette-des/parents>
- Cérroux Benoît, Domingo Pauline, Favrat Adélaïde, Crépin Arnaud, « *Généralisation des nouveaux temps périscolaires à la rentrée 2014 : éléments de bilan* », E-ssentiel n° 159, novembre 2015, Cnaf
URL : <http://www.caf.fr/etudes-et-statistiques/x-publications/l-e-ssentiel>

- Feyfant Annie, « *Les effets de l'éducation familiale sur la réussite scolaire* », Dossier d'actualité Veille et analyses de l'IFE, n° 63, juin 2011
URL : http://www.education.gouv.fr/archives/2012/refondonslecole/wp-content/uploads/2012/07/dossier_d_actualite_ife_n_63_les_effets_de_l_education_familiale_sur_la_reussite_scolaire_juin_2011.pdf

- Francis Véronique, Milova Hélène Join-Lambert, « *Accompagnement de la scolarité des enfants et soutien aux parents dans les programmes de réussite éducative* », Nouvelle revue de psychosociologie 2/2011 (n° 12), p. 113-127,
- URL : www.cairn.info/revue-nouvelle-revue-de-psychosociologie-2011-2-page-113.htm.
DOI : [10.3917/nrp.012.0113](https://doi.org/10.3917/nrp.012.0113)

- Bressoux Pascal, Gurgand Marc, Guyon Nina, Monnet Marion, Keslair François et Pernaudet Julie, « *Evaluation des programmes de réussite éducative (PRE)* », rapport IPP, n° 13, mars 2016
URL : <http://www.ipp.eu/wp-content/uploads/2016/03/evaluation-pre-prog-reussites-educ-rapport-IPP-mars2016.pdf>

- Crépin Arnaud, Moeneclaeys Jeanne, « *Les besoins et attentes des parents en matière d'accompagnement à la parentalité* », E-essentiel n° 165 de juillet 2016, Caisse nationale des Allocations familiales, disponible sur caf.fr
URL : <http://www.caf.fr/etudes-et-statistiques/x-publications/l-e-essentiel>

- Charte de l'accompagnement à la scolarité
URL : <http://observatoire-reussite-educative.fr/dispositifs/dossier-CLAS/charte-nationale-de-laccompagnement-a-la-scolarite-juin-2001-clas>

- Ecole d'Economie de Paris, « *Rapport d'évaluation quantitative du Coup de Pouce Clé pour le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ)* », 2012
URL : http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Final_EVA-quant_HAP-02.pdf

- Eurogroup avec l'appui scientifique de Cécile Goï, Synthèse de l'évaluation du dispositif « *Ouvrir l'École aux parents pour réussir l'intégration* » (OEP),
URL : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=84351

- Glasman Dominique, Besson Leslie (2004). « *Le travail des élèves pour l'école en dehors de l'école : rapport pour le Haut conseil de l'évaluation de l'école* ». Haut conseil de l'évaluation de l'école (HCéé)

- Glasman Dominique, « *"Il n'y a pas que la réussite scolaire !". Le sens du programme de "réussite éducative"* », Informations sociales, 5/2007 (n° 141), p. 74-85
URL : www.cairn.info/revue-informations-sociales-2007-5-page-74.htm.

- Guide de l'accompagnement à la scolarité - Fiches pratiques
URL : <http://observatoire-reussite-educative.fr/dispositifs/dossier-CLAS/guide-pratique-daccompagnement-a-la-scolarite-2001-clas>

- Jacquey-Vazquez Bénédicte, Sitruk Patricia et Raymond Michel, « *Evaluation de la politique de soutien à la parentalité* », Inspection générale des affaires sociales, février 2013
URL : <http://www.igas.gouv.fr/spip.php?article301>

- Lescouarch Laurent. « *Enjeux de l'évolution des dispositifs d'accompagnement à la scolarité dans leur relation avec le scolaire* ». Symposium Laboratoire CIVIIC, MCF - Université de Rouen, 2008
URL : <http://shs-app.univ-rouen.fr/civiic/archives/lescouarchaccompagnementcolaireciviic2008.pdf>

- Perrier Pierre, « *Les relations entre les familles et l'école : processus et enjeux* »
URL : <http://observatoire-reussite-educative.fr/problematisques/participation-place-des-parents/les-relations-entre-les-familles-et-lecole-processus-et-enjeux>

- Programme international pour le suivi des acquis des élèves (Pisa) FRANCE – Note par pays – Résultats du PISA 2012

URL : <https://www.oecd.org/france/PISA-2012-results-france.pdf>

- Thibert Rémi, « *Représentation et enjeux du travail personnel de l'élève* », Dossier de l'IFE n° 111, juin 2016, 24 p.

URL : <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/111-juin-2016.pdf>

Annexe

1 - Liste des entretiens

Entretiens réalisés avec les collaborateurs des Caf

Organisme	Prénom	Nom	Fonction
Caf de l'Ain (01)	Alain	MONCEL	Chargé d'appui et d'expertise Parentalité
Caf de l'Ain (01)	Elisabeth	BERNADAC	Responsable Conseillers accompagnement des territoires
Caf de l'Ain (01)	Pascale	BANSE	Conseiller de territoire
Caf de l'Ain (01)	Maryline	BURATTO	Conseiller de territoire
Caf de l'Ain (01)	Habib	BOUTEMINE	Conseiller de territoire
Caf de l'Ain (01)	David	BOUILLARD	Chargé d'accompagnement des porteurs de projets
Caf des Ardennes (08)	Cécile	BOISTUAUD	Responsable Action sociale
Caf des Ardennes (08)	Nadine	GOI	Référente parentalité
Caf des Ardennes (08)	Isabelle	ROULANT	Conseillère territoriale en Action sociale
Caf des Ardennes (08)	Catherine	CAPPIELLO	Conseillère territoriale en Action sociale
Caf de la Haute-Garonne (31)	Philippe	DEREGNAUCOURT	Conseiller technique politique de la Ville
Caf de la Haute-Garonne (31)	Bertrand	CERTAIN	Directeur adjoint
Caf de la Haute-Garonne (31)	Marie-Agnès	ARCHIMBAUD	Responsable développement territorial
Caf de la Haute-Garonne (31)	Julie	AUBERGER	Conseillère technique Reaap
Caf de la Haute-Garonne (31)	Béatrice	GANGNEUX	Conseillère technique thématique Animation de la vie sociale et territoriale
Caf de la Haute-Garonne (31)	Sophie	BONZOM	Conseillère technique territoriale
Caf de la Haute-Garonne (31)	Marie-Françoise	FURTEAU	Conseillère technique territoriale
Caf des Pyrénées orientales (66)	Frédérique	MAS	Conseillère technique parentalité
Caf des Pyrénées orientales (66)	Claudine	SUAREZ	Directrice adjointe en charge de l'action sociale
Caf des Pyrénées orientales (66)	Béatrice	MONTANE	Conseillère technique territoriale
Caf des Pyrénées orientales (66)	Nelly	NAVARRO	Conseillère technique territoriale
Caf des Pyrénées orientales (66)	Fatima	MANCER	Conseillère technique territoriale
Caf de la Haute-Vienne (87)	Marie-Claire	CAUTRES	Conseillère technique parentalité
Caf de la Haute-Vienne (87)	Catherine	JALRAN	Responsable adjointe du service aux partenaires
Caf de la Haute-Vienne (87)	Laurent	CHAUFFIER	Conseiller technique territorial
Caf de la Haute-Vienne (87)	Elisabeth	ALVES	Conseillère technique territoriale
Caf de la Haute-Vienne (87)	Evelyne	BELAIR	Conseillère technique territoriale
Caf de Seine-Saint-Denis (93)	Annick	JOURET	Conseillère technique en Action sociale, référente parentalité
Caf de Seine-Saint-Denis (93)	Julia	COLOMBAT	Sous-directrice en charge du développement territorial
Caf de Seine-Saint-Denis (93)	Brigitte	BOUQUET	Conseillère en projet territorial
Caf de Seine-Saint-Denis (93)	Anaïs	MOURGUES	Conseillère technique Action sociale

Entretiens réalisés avec les partenaires institutionnels

Organisme	Prénom	Nom	Fonction
DDCS 01	Samia	HAMITOUCHE	Chef d'Unité " Soutien aux publics" Pôle " Solidarité et accès aux droits"
Conseil départemental 01	Arlette	FELIZAT-ABRY	Responsable développement social
Education nationale 08	Odile	BUTTICKER	Conseillère pédagogique auprès de l'IEN adjoint à la politique de la ville
DDCSPP 08	Alain	DELATOUR	Chef du service politique de la ville et des territoires
Education nationale 31	Guy	OULD-YAHOUI	Chargé de mission accompagnement à la scolarité et politique de la ville
Education nationale 66	Fabienne	CONDAMIN	Inspectrice de l'Education Nationale
DDCS 66	Danielle	BENET	Responsable du pôle Cohésion sociale
DDCS 66	Véronique	CHIVALIER	Chargée de mission enfance famille
Reaap - Conseil départemental 66	Alice	PEZE	Coordonnatrice du Reaap
Ville de Perpignan	Sylvie	TORRES	Chef de projet - Projet éducatif local
Education Nationale 87	Jean- Bernard	ROUSSEAU	Chargé de mission éducation prioritaire et politique de la ville
DDCSPP 87	Jocelyne	COLIN	Responsable du service développement social et vie associative
Conseil départemental 87	Vivianne	DEVILLE	Directrice du Pôle citoyenneté - tourisme
Conseil départemental 87	Laure	SAUTOUR- GUERIN	Chef du service jeunesse et vie associative au sein du pôle citoyenneté tourisme
MSA 87	Aurélie	PERE	Référente enfance jeunesse parentalité en action sociale
Ville de Limoges	Mathieu	BOURDON	Adjoint au chef de projet politique de la ville
Education nationale 93	Christian	ZAMUNER	Inspecteur de l'Education Nationale, Education prioritaire et politique de la ville – Enseignement artistique et action culturelle
Education nationale 93	Mme	POTTIER	Education prioritaire et politique de la ville
Education nationale 93	Véronique	PANVERT	Coordonnatrice de l'Education prioritaire
Education nationale 93	Elisabeth	FANJAT	Coordonnatrice de l'Education prioritaire
Conseil départemental 93	Jean-Paul	ESPIE	Chargé de projets - Direction Education et jeunesse
Commune de Saint-Ouen	Jacqueline	GOMES	Chargée de mission Service Vie associative et des Relations avec les associations
Centre de ressource "Profession Banlieue"	Olivia	MAIRE	Directrice adjointe

Entretiens réalisés avec les porteurs de projets Clas

Organisme	Prénom	Nom	Fonction
Centre Social ESCALE - CCAS de Belley (01)	Denis Odile Marie	ADAM TREILLE CHEVALIER	Directeur Vice-Présidente élue de la ville Coordonnatrice du projet éducatif territorial
A.I.D.A. (Association Intergénérationnelle des Ambarrois) Centre Social « le Lavoir » - Ambérieu (01)	José Marie-Danièle Agnès	ORMAZABAL MUSEAU JACQUET	Directeur du centre social Présidente du centre social Référente accompagnement à la scolarité
Confédération Syndicale des Familles (union locale de Bourg et environs) (01)	Denise Paule Xavier	DUMONTET MARGUIN JEGOUIC	Présidente Bénévole engagée dans le Clas Responsable du dossier Clas
Centre socio culturel de la Grande Reyssouze – Bourg-en-Bresse A.U.C.R.E.Y. (Association des Usagers du Centre Social de la Reyssouze) (01)	Mélanie Pauline Brice	GIRARD GUILLEMAUX DUCARRE	Responsable du centre social Animatrice jeunesse Animateur jeunesse
Centre social Charnois Animation - Fumay (08)	Daniel Astrid	PIQUART NICOLAI	Directeur du Centre social Coordonnatrice Clas
Centre Social Le Lac - Sedan (08)	Bruno Philippe	LEMOINE JOLIOT	Directeur du Centre social Coordonnateur Clas
Mairie de Vrigne-aux-bois (08)	Franck	ROBIN	Responsable du service Enfance –Jeunesse
Centre Social FJEP - Vouziers (08)	Franck Lindelle	VOLUER DUPIN	Directeur du Centre social Coordonnatrice Clas
Haute-Garonne (31)	Participation à la journée de formation sur la place des parents, regroupant les porteurs de projets Clas du département		
Centre social municipal - Cabestany (66)	Michel	MARTINEZ	Directeur du Centre social
Anim passion - Perpignan (66)	Marielle	DENIER	Coordonnatrice Clas
Les Francas - Perpignan (66)	Michel	PUJOL	Directeur de l'association départementale des Francas 66
Solidarité jeunesse Roussillon - Perpignan (66)	Sandy	DEYHIER	Coordonnateur Clas
Association Mosaïque - Prades (66)	Martine Jacqueline	MASCRE PIJOAN	Présidente de l'association Membre de l'association investie dans le Clas
Secours populaire - Limoges (87)	Marie-Josée Raymonde	BERNUSSOU BOULESTEIX	Bénévoles et coordonnatrices Clas
Centre d'Animation Communal - Panazol (87)	Tamara	RIOLLET	Coordonnatrice Clas
Association CAPF - Limoges (87)	Laurent	PARVY	Coordonnateur Clas
Commune de Saint-Junien (87)	Gaëlle Pauline	JOSEPH- ANGELIQUE LEVACHER	Coordonnatrice des maisons de quartier Référente Clas
Associations Familles Rurales Briançonnaises - St-Hilaire Bonneval (87)	Sonia	BAUDU	Coordonnatrice Clas
Centre social Caf "Le village" - Bobigny (93)	Yann	DESHAIES	Directeur du Centre social
Association des Femmes Relais et Médiateurs Interculturels - Aulnay-sous-Bois (93)	Aïssa	SAGO	Présidente de l'association
Centre social SFM - Montreuil (93)	Catherine	CANNET	Directrice du centre social